

bulletin

Le magazine du Credit Suisse | www.credit-suisse.com/bulletin | N° 2 | Avril/mai 2003

Propriété individuelle

**Construire sa maison n'a
jamais été aussi bon marché**

Industrie pharmaceutique

**La lutte contre l'obésité est
une manne pour le secteur**

Art de vivre

Le chocolat, une drogue douce

Flux

A photograph of a young family consisting of a woman, a man, and a young child. They are all smiling and looking down at a large cardboard box they are opening together. The woman is on the left, wearing a grey hoodie over a blue t-shirt. The man is on the right, wearing a purple t-shirt. The child is in the foreground, wearing a white and grey striped shirt.

Installez-vous. Nous sommes là.

BOX. L'assurance de ménage de la Winterthur.

Vous pouvez nous joindre en tous cas toute l'année, 24 heures sur 24,
au numéro 0800 809 809 ou sur www.winterthur.com/ch.
Votre conseiller se tient également à votre disposition.

winterthur



En route pour Rotterdam

Cologne est située au bord du Rhin. Le Rhin est un fleuve puissant, qui prend sa source dans les Alpes suisses, s'enrichit de centaines de ruisselets, ruisseaux et autres rivières à travers l'Europe, et finit par se jeter dans la mer du Nord à Rotterdam. Les flux sous toutes leurs formes constituent le thème central de ce Bulletin. Un thème qui, a priori, n'a rien à voir avec le Credit Suisse – exception faite des flux financiers. Pourquoi le Bulletin a-t-il donc choisi de consacrer plus de vingt pages aux différents types de flux ? Parce qu'il ne se contente pas d'être le porte-parole du Credit Suisse Group. Il ne se limite pas à ses compétences de base, les questions économiques et bancaires, mais aborde aussi, de manière divertissante, des sujets d'intérêt général. Et, surtout, il s'impose comme exigence journalistique d'écrire dans une langue accessible à un large public. Nos lecteurs semblent apprécier cette démarche. A en juger par les résultats d'une récente enquête représentative, plus de 70% d'entre eux considèrent le Bulletin comme un mélange réussi de publication

bancaire et de magazine autonome. Ce concept a également convaincu début avril le jury du concours international « Best of Corporate Publishing 2003 », à Cologne, puisque parmi 326 magazines clients, celui-ci a décerné la médaille d'argent au Bulletin du Credit Suisse dans la catégorie « Finance et conseil ». Il est évident que l'honneur de cette récompense ne revient pas à une seule personne ou à quelques personnes isolées. Car comme le Rhin, le Bulletin résulte de la confluence de nombreux efforts. C'est la somme de toutes les contributions qui confère au magazine sa fluidité. Et, à la source, il faut en outre un Groupe qui soit fidèle aux 109 années d'histoire et de liberté journalistique du Bulletin. La distinction obtenue conforte l'équipe du Bulletin dans sa volonté de remettre sans cesse son magazine en question, tant sur le plan du contenu que sur le plan graphique. C'est seulement grâce à cet engagement que nous avons pu descendre le Rhin pour aller recevoir le prix – même si Cologne n'est pas encore Rotterdam.

Daniel Huber, rédacteur en chef du Bulletin



Focus : flux

- 8 Nature** Plus de liberté pour les cours d'eau suisses
- 12 Circulation** Toujours entre deux bouchons
- 16 Société** Un déluge de données noie l'information
- 20 Force vitale** Tout blocage énergétique nuit à la santé
- 22 Argent** Hawala, une poignée de main pour de l'argent
- 26 Expédition** Un Glaronais aux sources du Niger

Bain mieux!

www.integral-mc.ch - 03



Dans le meilleur assortiment de Suisse pour le bain et la cuisine

Un W.-C., un lavabo, une baignoire – et voilà, on a une salle de bains. Dommage, car le plaisir commence justement avec le choix de l'aménagement. Avez-vous envie d'une armoire design ou de lavabos doubles pas seulement utilisables par des jumeaux? Venez donc visiter nos expositions avec des meubles exclusifs signés Sanitas

Troesch et des collections renommées du monde entier. Du porte-serviette à la colonne de rangement. Du conseil compétent à la prompte livraison. Pour tous les budgets et pour tous les goûts.

Venez vite dans l'exposition de salles de bains la plus innovatrice de Suisse! Ne vous laissez pas devancer!

**SANITAS
TROESCH**
SUISSE

La référence pour la cuisine et la salle de bains



Actuel

- 31 En bref** Swissmill gagne l'oscar des entreprises
- 32 Médaille** Le Bulletin sur le podium
- 33 Forum** La formule 1 appartient-elle au siècle passé ?
- 33 @propos** Le traitement de texte hait le navigateur
- 34 Corporate & Retail Banking** Le nouveau chef est confiant
- 35 Prévoyance** L'assurance-vie au service des fonds de placement
- 36 Propriété** Le bon moment pour acheter son logement
- 37 Notes de lecture** Guide pratique pour managers
- 38 Placements** Des produits qui allient rendement et sécurité
- 39 emagazine** Gagnez un PowerBook G4 !



Wealth Management

Strategy

- 41 Editorial financier** Les montagnes de dettes jettent une ombre
- 42 Prévisions** Les perspectives des douze prochains mois
- 43 Conjoncture** Les incertitudes paralysent l'économie
- 44 Actions** Une hirondelle ne fait pas le printemps
- 46 Obligations** Le désenchantement l'emporte sur l'optimisme
- 47 Monnaies** Le dollar perd sa marge de manœuvre
- 48 Placements alternatifs** La gestion proactive à l'honneur
- 49 Conseil en placement** Seul compte un rendement positif

Topics

- 50 Prévoyance** A la recherche de perspectives à long terme
- 54 Informatique** Aller de l'avant pour se préparer à temps
- 56 Caisses de pension** Chiffres rouges et perspectives noires
- 60 Pharmacie** La graisse vaut son pesant d'or



Art de vivre

- 64 Chocolat** Drogue douce pour temps durs

Sponsoring

- 68 Violoniste** Le virtuose Maxim Vengerov se rit des interdits
- 70 Jeux d'eaux** Un spectacle aquatique pour tous publics
- 71 Agenda** Calendrier culturel et sportif
- 71 Pot-pourri** Luth oriental, montagnes plates, Buster Keaton

Leaders

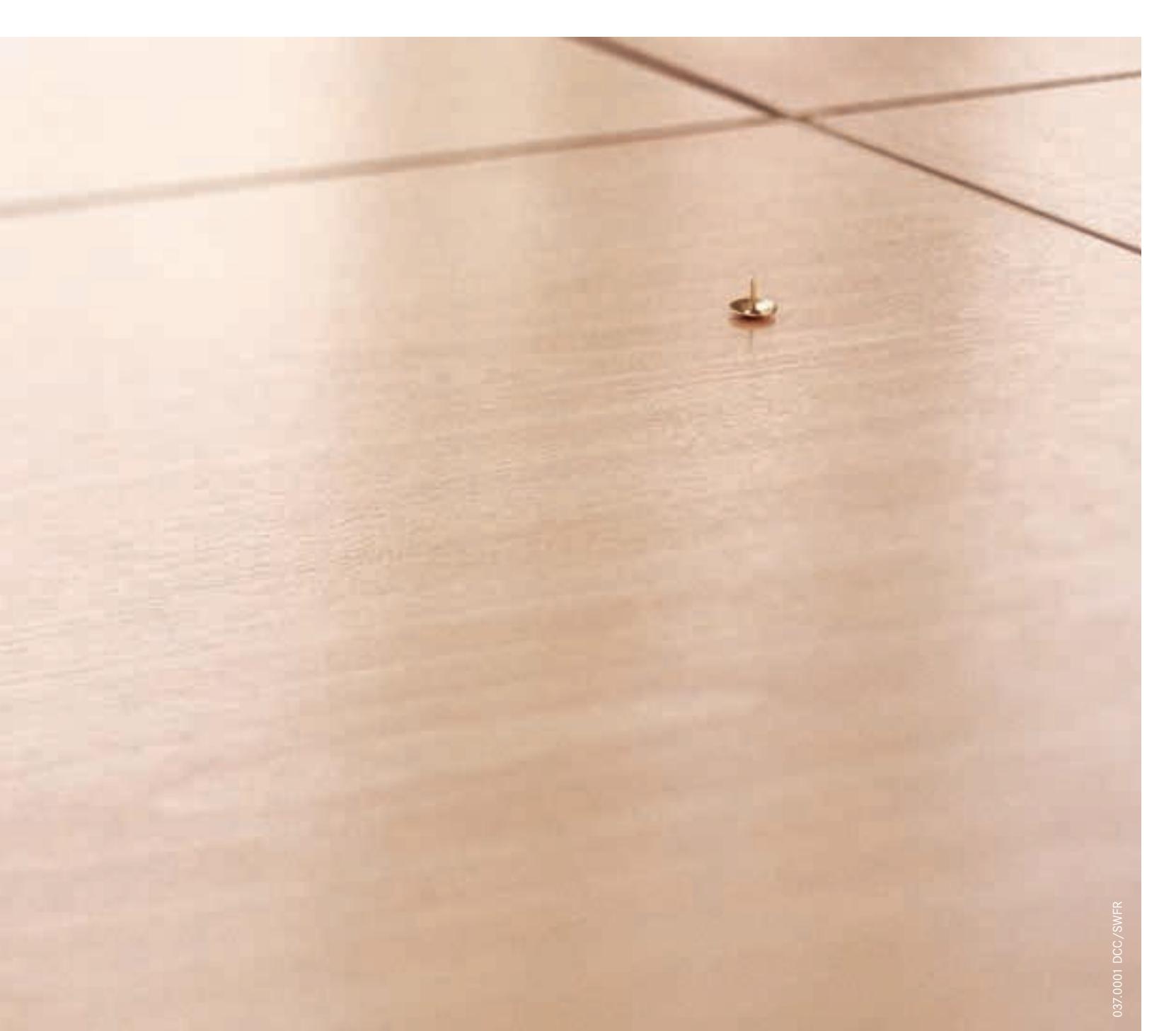
- 72 Beatocello** Le Suisse de l'année 2002 reste imperturbable



Prévenir l'accident n'est pas toujours évident.

On a coutume de dire que "les accidents sont inévitables". Tout spécialement quand la vigilance baisse. De fait, l'inattention est l'une des causes majeures de nos déboires. A la maison comme sur la route. C'est pourquoi nous cherchons à construire des voitures vraiment capables de reconnaître l'obstacle de façon autonome. En présence d'un danger potentiel, la voiture préviendra son conducteur pour l'aider à anticiper la parade. Chez DaimlerChrysler, la recherche vise à élaborer ainsi dès aujourd'hui des technologies intelligentes pour les voitures de demain. Nous espérons qu'ainsi, on pourra enfin dire un jour : "les accidents peuvent être évités".

Pour plus d'informations sur la "Vision d'une conduite sans accident", visitez www.daimlerchrysler.com.



037.0001 DCC/SWF

Mais nos voitures y arriveront.

DAIMLERCHRYSLER
Answers for questions to come.



La nature sait comment s'y prendre: dessinant de superbes méandres, le Biber se fraie peu à peu un chemin à travers le plus grand marais naturel de



Flux d'eau

Suisse, l'Aegeriried, près de Rothenturm.

Rendre leur liberté aux cours d'eau

Pendant plus de deux cents ans, les paysages fluviaux n'ont cessé d'être aménagés et enserrés entre des digues. Certains cours d'eau retrouvent enfin de l'espace. La nature en sort gagnante, l'homme aussi. **Markus Hostmann, coauteur de l'ouvrage « Eaux libérées »**

► Une rivière naturelle est un univers en perpétuel mouvement: l'eau érode les berges, emporte pierres et sédiments. Les arbres sont rongés par les eaux et tombent dans la rivière, les branches cassées forment des amas. Lors des crues, la rivière sort de son lit et recouvre les terres environnantes. Des marécages et des forêts alluviales bordent les rives. Parfois, la rivière modifie son cours, créant des bras morts et des bancs de gravier. Les paysages fluviaux laissés à l'état naturel constituent donc un milieu varié auquel se sont adaptées une flore et une faune d'une grande richesse.

L'homme corrige

Toutefois, cet espace vital a subi des pressions de plus en plus fortes au cours des deux siècles écoulés : presque tous les cours d'eau suisses ont été aménagés, enserrés entre des digues et séparés des terres environnantes. Ces dernières, en outre, ont été asséchées et exploitées pour l'agriculture, la construction de voies de communication, l'industrie et l'habitat. Dans les régions de montagne, de grandes centrales à accumu-

lation ont été construites afin d'utiliser la force hydraulique comme source d'énergie renouvelable. Si cela a permis à certaines régions isolées de participer au développement économique, la nature a dû en payer le prix. En deux cents ans, les zones alluviales ont été réduites à un dixième de leur surface initiale, ce qui a eu également des conséquences négatives directes pour l'homme. Des paysages fluviaux variés se sont ainsi transformés en zones mortes. De plus, les ouvrages de protection contre les crues n'ont pas toujours donné les résultats escomptés. Le régime hydrologique a, lui aussi, été perturbé par ces interventions.

Un changement d'attitude s'est maintenant opéré. Depuis quelques années, plusieurs centrales suisses offrent du courant écologique, c'est-à-dire produit par des usines hydroélectriques qui ménagent le système hydrologique naturel, notamment en créant des échelles à poissons ou en renaturant les berges. Mais ailleurs aussi, les cours d'eau sont l'objet d'actions de «déconstruction». Outre les organisations de protection de l'environnement, la Confédé-

ration, les cantons et les communes prennent en compte les besoins de la nature. Voici par exemple le point de vue de l'Office fédéral des eaux et de la géologie (OFEG) : «Les espaces nouvellement créés autour des cours d'eau freinent l'écoulement grâce à leur végétation riveraine et sont visuellement plus beaux grâce à la faune et à la flore qu'ils abritent.» L'objectif est de revitaliser les cours d'eau canalisés, à savoir rétablir un paysage fluvial proche de son état naturel, dans lequel l'écosystème puisse se régénérer de lui-même au fil du temps. Pour atteindre cet objectif, il convient avant tout de redonner de l'espace à nos rivières.

Le retour des zones alluviales

La Basse-Engadine fournit un bon exemple de renaturation. Le petit village de Strada souffrait de deux problèmes majeurs : primo, tout le trafic de transit passait par l'étroite rue du village, au désespoir des habitants. Secundo, et indépendamment du déferlement des poids lourds, la zone alluviale «Ischlë San Niclà-Strada», site d'importance nationale, était gravement atteinte.



«Ischla» signifie île. Pourtant, il y avait belle lurette que la zone alluviale n'était plus une île. Depuis les années 1960, différents types d'exploitation l'avaient réduite comme peau de chagrin. Une gravière y prélevait des matériaux de charriage. La stabilisation des berges confinait l'Inn dans un corset. Les terres proches des rives étaient exploitées par l'agriculture. En outre, depuis la mise en service de la centrale de Pradella, seule de l'eau résiduelle s'écoulait encore jusqu'à la frontière. L'Inn aux nombreux bras et aux îles dynamiques n'était plus qu'un triste ruisselet. En raison du manque de matériaux charriés, le lit du cours d'eau baissait de plus en plus.

Pour délester le village de Strada, il a fallu construire une route de contournement empiétant sur un dixième des 31 hectares de zone alluviale. L'autorisation spéciale donnée pour le projet faisait toutefois obligation au canton de revitaliser la zone alluviale. Entre-temps, le centre du village a été libéré du trafic de transit et les précieuses zones alluviales ont été revalorisées par des mesures écologiques. Après des décennies d'extraction de graviers, le lit du cours d'eau a dû être relevé. Les alentours ont par contre été abaissés au niveau du fond de la rivière afin de redonner plus d'espace à l'Inn.

Dès sa première grande crue, l'Inn ainsi revitalisée s'est réapproprié ce nouvel espace, érodant les berges et formant des îlots de graviers. Elle se déploie aujourd'hui sur une largeur de plus de deux cents mètres, rappelant son état des années 1940. Il ne s'agit toutefois pas de nostalgie, mais d'une nouvelle conception de la gestion des eaux: «Au lieu de chercher (en vain) à asservir les cours d'eau et à les emprisonner

entre des digues, et de nous croire ainsi faussement en sécurité, nous leur laissons désormais de l'espace. Ce qui est aussi utile à la faune, à la flore, et aux hommes», estime le conseiller fédéral Moritz Leuenberger.

Rivières transformées en couveuses

Lors d'un premier contrôle effectué à la fin de l'automne 2000, l'Inspection de la pêche a constaté dans le tronçon revitalisé de Strada «beaucoup plus de trous à frayère de truites de rivière que dans les autres tronçons». Cela s'explique avant tout par l'extension des surfaces de gravier meuble bien arrosées et utilisées comme couveuse par les truites de rivière.

De petits poissons comme les vairons apparaissent aussi de plus en plus dans les zones riveraines. Près des berges de l'Ischla, le chevalier guignette, un oiseau dont on ne recense plus qu'une centaine de couples en Suisse, est même de retour. Crapauds communs et grenouilles rousses utilisent aussi les étangs pour frayer.

Ischla San Niclà-Strada donne donc envie de continuer. Et l'homme profite aussi en fin de compte de ce changement d'attitude. Comme au bord de la Birse, dans le canton de Bâle-Campagne, où la rivière a été progressivement «libérée». Pour le plus grand plaisir de la population, manifestement, puisqu'une enquête indique que trois personnes sur quatre donnent de bonnes notes à la «nouvelle» Birse. Les tronçons revitalisés sont notamment appréciés comme terrain d'aventures et zone de détente. Pour Urs Zeller, cheville ouvrière de la renaturation de la Birse bâloise, il convient de «poursuivre cette belle tâche porteuse de grandes satisfactions».

Cinq raisons de libérer les cours d'eau

Plus de nature | Avec leurs zones alluviales, les paysages fluviaux comptent parmi les espaces vitaux les plus riches de Suisse. Ils sont toutefois très menacés. La nature a besoin ici d'eaux profondes et peu profondes, de bois mort, de bancs de gravier, de berges érodées et de crues assurant un constant renouvellement. C'est à ce prix seulement que peuvent survivre la flore et la faune typiques de ces zones.

Plus de sécurité | Les rivières proches de l'état naturel, aux zones alluviales intactes, savent «gérer» les crues: lorsque l'eau déborde, la végétation ralentit la vitesse d'écoulement. La zone alluviale absorbe l'eau et ne la restitue que plus tard.

Plus de propreté | Plus un cours d'eau proche de l'état naturel connaît d'alternances, mieux il peut dégrader les polluants organiques et donc s'auto-épurer.

Plus de loisirs de proximité | Les rivières quasi naturelles sont des oasis. Pour les balades à pied ou à vélo, la baignade et le barbotage, la pêche et l'observation, la détente et l'évasion.

Le livre «Eaux libérées» convie à des randonnées à travers quelques-uns de ces paradis fluviaux.

Moins de frais | Les ouvrages de protection contre les crues sont coûteux et demandent un entretien régulier. Laisser plus d'espace aux cours d'eau pour qu'ils puissent façonner naturellement leur lit permet d'éviter beaucoup de frais.



Le livre consacré au sujet

Eaux libérées – à la découverte des cours d'eau revitalisés de Suisse, M. Hostmann, A. Knutti, Editions d'en bas, WWF Suisse, n° ISBN 2-8290-0277-6, 32 CHF, www.befreitewasser.ch

Devenue un maigre ruisselet en raison de l'aménagement des berges, l'Inn peut à nouveau se déployer dans une vaste zone alluviale.

Là même où des matériaux de charriage étaient prélevés dans le lit de la rivière fraient désor mais des truites et de petits poissons. On y a déjà vu des espèces d'oiseaux rares, comme le chevalier guignette.





Bien des routes ne peuvent plus être élargies, même avec la meilleure volonté du monde. Et si elles absorbent facilement le trafic ordinaire, elles se refer-



Flux de circulation

ment comme un piège les jours de pointe.

A l'affût des bouchons

Le bouchon, ou coupure du flux de circulation, fait partie du quotidien. Malgré tout, beaucoup d'automobilistes rêvent encore de routes libres. Des techniques de pointe et des physiciens astucieux viennent à la rescousse. Mais les experts sont dubitatifs. **Marcus Balogh, rédaction Bulletin**

➤ Pas d'accident, pas de travaux, pas d'afflux de touristes... et pourtant, tout s'arrête subitement. Le surplace commence et les minutes paraissent des heures. Le phénomène est quotidien, au même titre que l'étonnement des usagers de la route quand le bouchon se résorbe tout aussi spontanément. Pour Patrick Jorand, responsable de l'information au Touring Club Suisse (TCS), l'explication est simple : « Imaginez une autoroute saturée, comme souvent aux heures de pointe. Le trafic s'écoule encore, mais la plupart des automobilistes ne respectent plus qu'une distance minimum entre eux. Lorsqu'un conducteur freine, celui qui suit freine aussi, mais avec un petit retard et un peu plus de force, pour compenser l'*'avance au freinage'* de la voiture précédente. Le conducteur de derrière en fait autant, mais il doit freiner encore plus fort. Et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la file de voitures finisse par s'immobiliser. »

Un embouteillage classique qui n'est pas imputable aux lambins ou aux traînards. Une autoroute peut absorber une vingtaine de voitures par kilomètre et par voie, soit un véhicule tous les cinquante mètres. A une vitesse de 120 km/h, la distance de sécurité n'est donc plus totalement respectée. Ce qui n'empêche pas la plupart des automobilistes de se serrer de trop près aux heures de pointe. Les voitures se suivent alors à dix ou quinze mètres de distance, et le flux de circulation ralentit, voire s'interrompt dès que les véhicules se rapprochent encore. C'est le bouchon !

Superordinateurs pour jouer aux bouchons

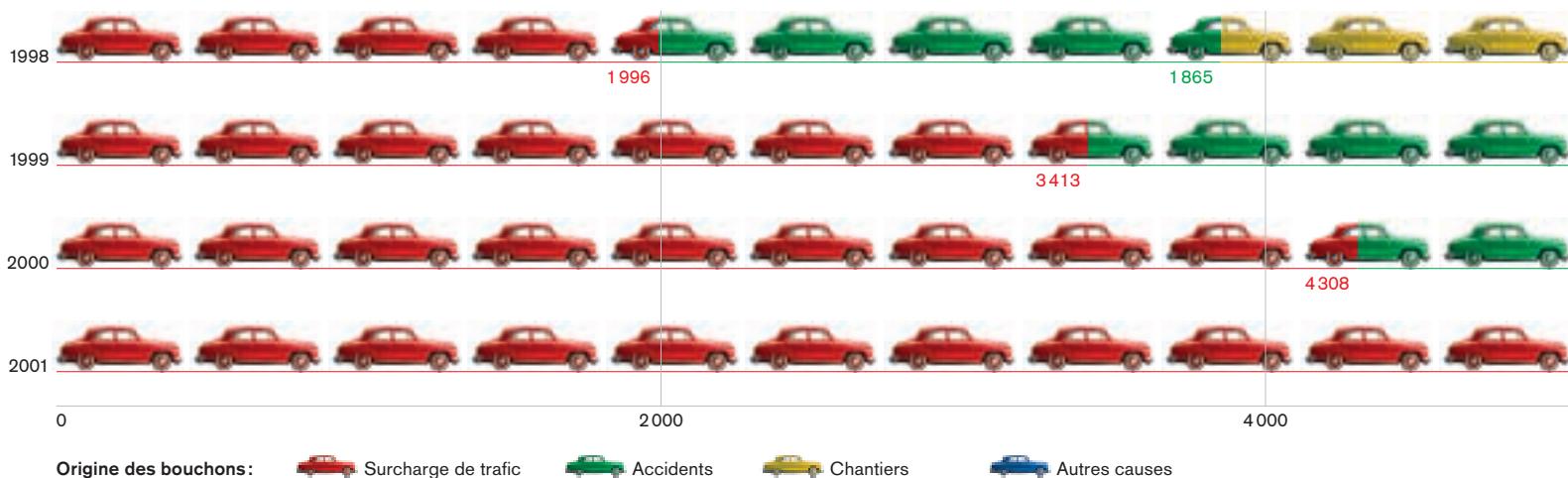
Ce bouchon commence par s'allonger toujours plus. Les spécialistes de la circulation routière ont établi que dans une file, les automobilistes démarrent en moyenne à deux secondes d'intervalle. Même si tous les conducteurs respectaient scrupuleusement la distance de sécurité recommandée de

1,8 seconde, les voitures sortant du bouchon à l'avant seraient moins nombreuses que celles venant s'agglutiner à l'arrière. « Tout cela est bien beau, mais la seule description des conditions de circulation ne suffit pas à faire avancer les choses. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une méthode simple et pratique qui nous permette de prévoir les embouteillages », déclare Patrick Jorand.

Le phénomène des bouchons fait actuellement l'objet d'une recherche approfondie, et les résultats obtenus par une équipe de physiciens de Duisburg semblent prometteurs. L'étude de cette équipe repose sur un modèle auquel les chercheurs recourent volontiers : l'automate cellulaire. Les autoroutes sont divisées en cellules relativement petites, un peu comme les cases du jeu de l'oie. Les voitures sont figurées par des pions. Grâce à une série de règles simples, leur comportement sur la planche de jeu virtuelle reflète la réalité. Les chercheurs en-

Les heures d'embouteillage augmentent chaque année

En 1980, la Suisse comptait 352 voitures pour 1 000 habitants ; en 2001, il y en avait 504. Entre ces deux dates, la distance parcourue chaque jour est passée de moins de 30 à près de 40 kilomètres. Pas étonnant que les bouchons augmentent ! Source: Office fédéral des routes (OFROU)



registrent les règles, le nombre de cases et le nombre voulu de pions, c'est-à-dire de voitures, dans un superordinateur. Le fait que celui-ci puisse simuler plusieurs millions de véhicules et que les règles soient mathématiquement assez simples doit permettre de calculer les conditions de circulation pour les quinze à trente minutes suivantes. Les bouchons pourraient ainsi être signalés avant leur formation, de même que les possibilités de délestage.

Le cas particulier de la Suisse

Reste à savoir si les résultats des chercheurs allemands sont applicables en Suisse. La réponse est un « oui mais » typiquement helvétique. Les physiciens allemands se servent notamment des données fournies par les caméras installées au bord des routes et des mesures recueillies par les boucles d'induction placées sous la chaussée. En Suisse, les choses ne sont pas aussi simples. Patrick Jorand : « Chez nous aussi, certains tronçons d'autoroute sont équipés de caméras et de boucles d'induction, mais l'exploitation de ces données est délicate. En effet, protection de la sphère privée oblige, les numéros d'immatriculation des véhicules ne doivent pas être lisibles sur les images prises par les caméras. »

D'ailleurs, aux dires de Patrick Jorand, la situation allemande ne se laisse pas transposer telle quelle en Suisse. « La Suisse est dix fois plus petite que l'Allemagne. Cela vaut pour le réseau routier aussi bien que pour les budgets. En Suisse, nombre d'embouteillages peuvent en outre être prévus

par des moyens plus simples, car une grande partie des bouchons se produit toujours sur les mêmes tronçons. L'explication ? Il y a tout simplement plus de voitures en circulation que les routes ne peuvent absorber. »

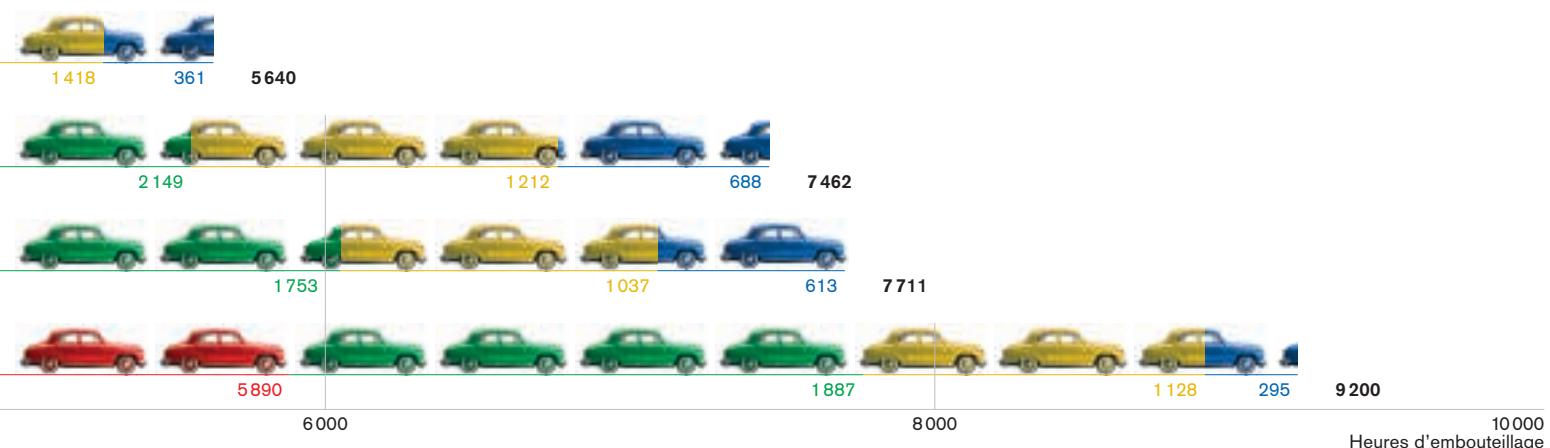
Pendant que les chercheurs allemands s'emploient à établir des théories et des règles, le TCS est confronté aux problèmes de circulation quotidiens. Sa centrale d'information basée à Genève reçoit chaque jour une centaine d'appels signalant des bouchons. En cas de neige, ce chiffre peut même monter à 600. Environ la moitié des appels provient de la police, le reste d'automobilistes, dont les « road watchers », ou observateurs routiers, des volontaires recrutés parmi les quelque 1,4 million de membres du TCS. « Nous pouvons nous fier à ces informateurs, ce qui n'est pas toujours le cas avec les inconnus, dont les messages doivent être vérifiés avant d'être diffusés, car nous ne pouvons pas nous permettre de nous laisser abuser par des plaisantins. »

Nouvelles technologies en renfort

Patrick Jorand croit-il à une diminution des frustrations engendrées par les bouchons ? « Oui et non. On ne peut pas éviter ni prévenir tous les embouteillages. Ainsi, à la veille de Pâques ou des grandes vacances, nous recommandons à nos membres de prendre la route quelques heures après tout le monde. Evidemment, seule une partie d'entre eux le fait. Heureusement d'ailleurs, car sinon nous ne serions guère plus avancés. Les bouchons sont programmés parce que nos routes sont bel et bien engorgées. »

Cette situation inextricable n'empêche toutefois pas le TCS d'améliorer ses prestations. Le personnel de la centrale d'information passera de sept à onze employés en cours d'année. Il est aussi prévu de diffuser les informations routières sur les radios locales, de mettre sur pied un service SMS et – ce dont Patrick Jorand et son équipe sont particulièrement fiers – de créer prochainement un « Voice Push Service ». Avec ce système, les informations les plus actuelles sur le trafic seront enregistrées à la centrale du TCS dans un ordinateur qui convertira le texte écrit en texte parlé, appellera l'abonné et lui lira le message. Les abonnés pourront choisir la région et les jours de la semaine qui les intéressent, ainsi que l'heure à laquelle ils veulent être informés.

Cependant, même si le TCS misait encore plus sur la technique en recourant également aux données fournies par les boucles d'induction et les caméras déjà en place, même si toutes les voitures étaient équipées d'un système de navigation et que les annonces de bouchons soient automatiquement utilisées pour calculer un nouvel itinéraire, cela ne changerait rien à la capacité du réseau. Patrick Jorand : « Nous devons nous résigner à considérer les bouchons comme faisant partie de notre vie. Car il est illusoire de croire qu'on parviendra un jour à développer le réseau routier au point d'éliminer définitivement les embouteillages. Autrement dit, nous roulerons toujours entre deux bouchons ! »





Qu'est-ce qui est important ? Qu'est-ce qui est vrai ? Qu'est-ce qui est correct, ou faux ? Combien de temps a-t-il fallu pour que le savoir humain mène à

Flux d'informations



cet imbroglio babylonien d'informations ?

Plus vite que le permet Einstein

Le savoir est le pouvoir, dit un vieil adage. Qu'il conviendrait de reformuler. Car au fil des millénaires, le flux d'informations s'est constamment gonflé pour prendre des dimensions extravagantes. La maxime du jour serait plutôt: «La sélection au pouvoir». **Marcus Balogh, rédaction Bulletin**

► «Cette nouvelle ère va s'accélérer au rythme des 0 et des 1. La puce et l'ordinateur changent le monde plus radicalement que la machine à vapeur, le métier à tisser, l'électricité ou le tracteur. L'information est devenue le quatrième facteur économique, au même titre que les matières premières, le travail et le capital.» Tel est le constat fait par le ministère allemand de l'économie dès 1998. En effet, le savoir disponible est multiplié par deux tous les cinq à sept ans. On enregistre chaque jour la parution de plus de 20 000 publications scientifiques, et il y a aujourd'hui autant de scientifiques au travail que pendant les 2000 années précédentes.

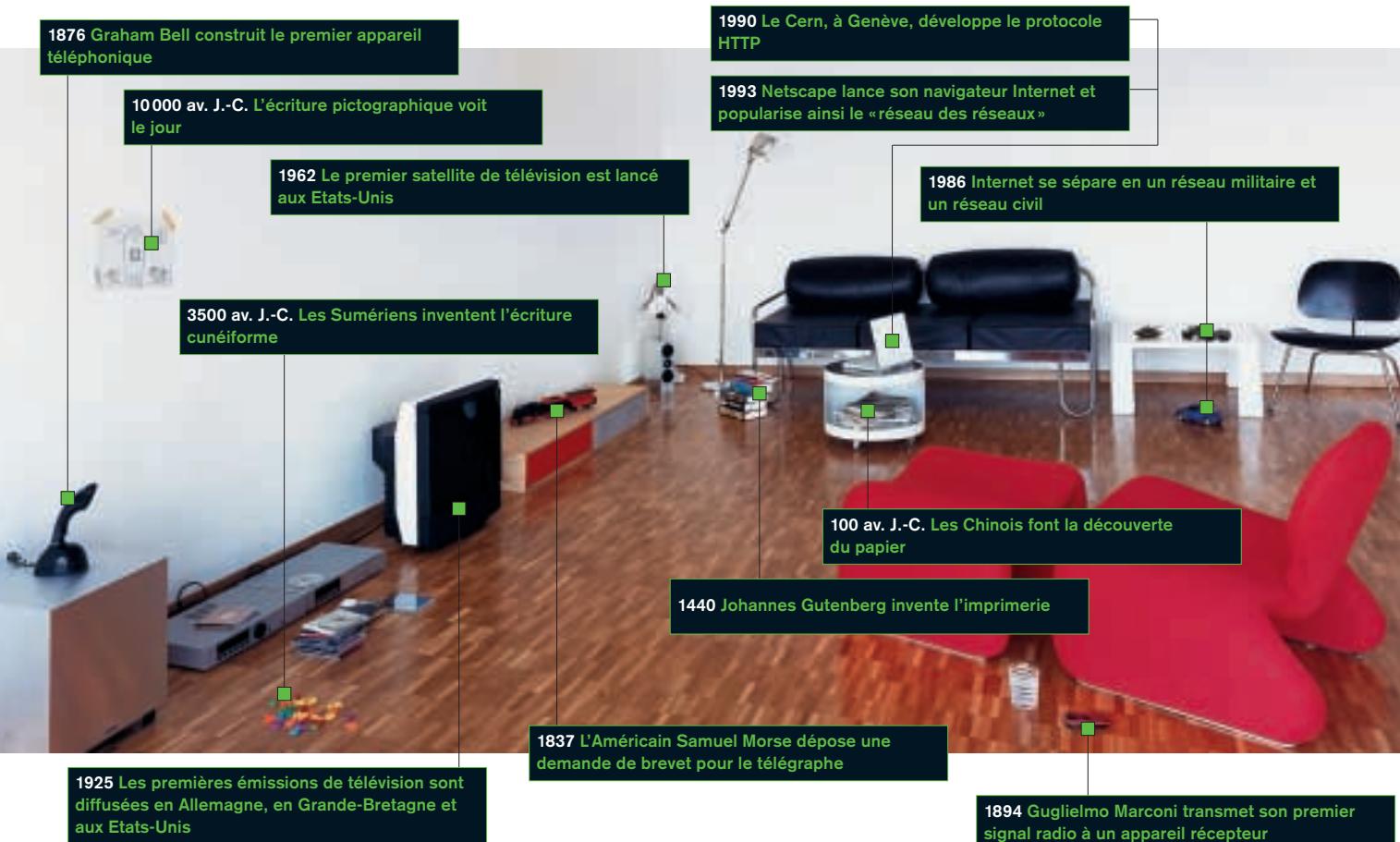
Où cela nous mène-t-il? Le moindre quotidien contient plus d'informations que pouvait en acquérir, durant toute sa vie, une personne vivant au XIII^e siècle. Et la manière dont le flux constant d'informations doit circuler à l'avenir a de quoi nous rendre perplexes: il est question de «vitesse supraluminique»; de symphonies de Mozart arrivant chez leur destinataire avant même d'avoir été envoyées; d'une société de l'information «totale».

La fin des pictogrammes

L'écriture cunéiforme marque le premier pas de l'humanité en direction de la société de

l'information. Elle a été inventée par les prêtres sumériens il y a environ 6 000 ans afin de transcrire les lois et de tenir une comptabilité. Cette première écriture marque un tournant dans la communication et dans la transmission du savoir car, dès ce moment, les informations peuvent être stockées, transportées et retrouvées en permanence.

L'invention de l'écriture cunéiforme a aussi jeté les bases de la diffusion systématique d'informations. Des messagers à cheval se rendaient aux quatre coins du royaume sumérien pour faire passer les ordres et les nouvelles, cavaliers et montures étant chan-



gés à des relais fixes. Adoptée par Alexandre le Grand, cette technique fut transmise à l'Empire romain. Et des traces en subsistent dans certains noms de communes, comme Quart ou Quint, qui étaient à l'origine des relais postaux numérotés.

Lecture et écriture pour tous

C'est seulement dans un passé relativement récent que l'on trouve des méthodes de communication non réservées à des fins politiques ou militaires. Car pendant des milliers d'années, la lecture et l'écriture sont l'apanage d'une élite restreinte. Le changement ne se produit en Europe qu'au XVIII^e, voire au XIX^e siècle. Ainsi, la méthode de fabrication mécanique du papier n'a été inventée qu'en 1799 par le Français Nicolas-Louis Robert. Et il fallut attendre quatre décennies avant que le publiciste Emile de Girardin, un Français également, lance le quotidien «La Presse», premier journal au monde à se financer par la publicité et par une diffusion élevée pour l'époque.

Le XIX^e siècle a vu encore la découverte ou la mise au point de nombre de techniques de communication : télégraphie, alphabet morse, téléphone, caméra, tube cathodique et radiotéchnique. Grâce à certaines de ces

inventions, les distances géographiques ont perdu de l'importance dès le début du XX^e siècle. Le journal parisien «Le Temps», par exemple, envoie en 1903 le premier télexgramme international. En six heures, le télexgramme parcourt une distance d'environ 60 000 kilomètres. Peu après (1918), la radio voit le jour, et dix ans plus tard, les Américains commencent leurs premières émissions régulières de télévision à titre expérimental.

Le gonflement inexorable des flux

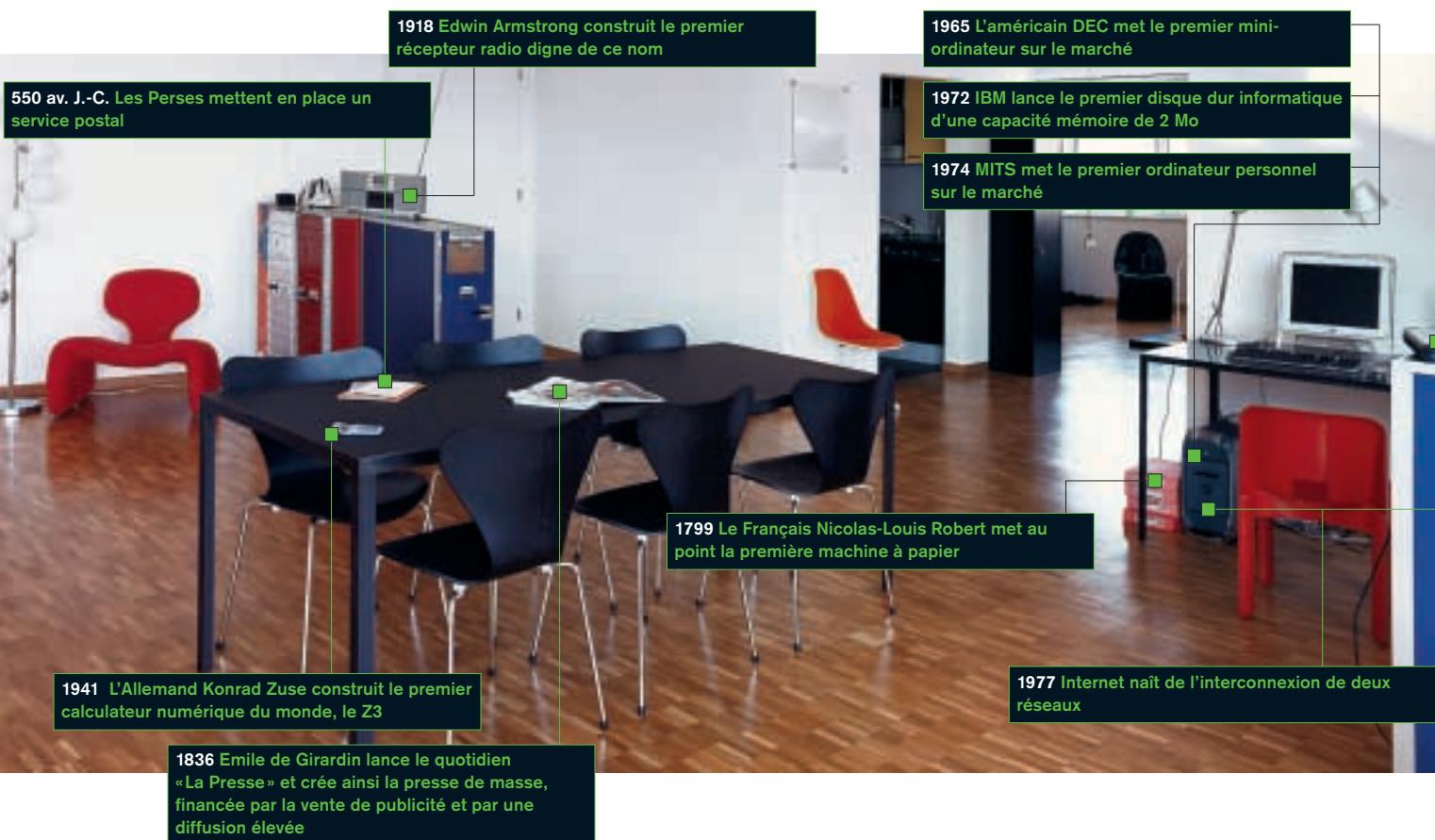
Depuis lors, la situation a radicalement changé. Si les siècles passés ont été caractérisés par le manque d'informations librement accessibles, il en va tout autrement en ce début de troisième millénaire. On assiste à un gonflement inouï des flux d'informations, et quasiment toutes les connaissances sont disponibles à tout moment.

Néanmoins, certains scientifiques voient encore des possibilités d'évolution en la matière. Ils étudient la question de savoir si les informations peuvent se transmettre à une vitesse supérieure à la lumière. C'est ainsi que le physicien allemand Günter Nimtz, par exemple, a déclaré avoir transmis en 1995 la 40^e Symphonie de Mozart à une vitesse

égale à 4,2 fois celle de la lumière, un phénomène qui s'appelle l'«effet tunnel». D'autres scientifiques mettent en doute le résultat. Pour le non-initié, la possibilité de transmettre des informations à une vitesse supraluminique ne peut être appréhendée intuitivement : elle donne l'impression que l'information arrive chez le destinataire avant même d'avoir été envoyée.

Compte tenu de ces développements, la question se pose de savoir si la société de l'information est automatiquement une société bien informée. Car même si toutes les informations du monde sont disponibles, nous courons le risque de passer d'un déluge d'informations à un désert d'informations. Comme l'âne de Buridan, mort de faim entre deux boisseaux d'avoine parce qu'il n'arrivait pas à se décider pour l'un des deux, nous avons toujours plus de mal à distinguer dans les tonnes d'informations celles qui sont importantes et celles qui sont triviales.

A l'avenir, l'accent portera donc moins sur le volume et la vitesse des flux d'informations que sur la capacité de sélection et d'évaluation. Déterminer le message utile pour l'individu ou pour l'exécution d'une tâche dans le pot-pourri d'informations, voilà le défi des prochaines années.



Lorsque le flux vital a besoin d'un coup de pouce

Les méthodes de traitement orientales gagnent l'Occident. Parmi elles le shiatsu, technique d'acupression visant à rééquilibrer les flux d'énergie dans le corps.

Ruth Hafen, rédaction Bulletin

➤ Nombreux sont ceux qui ne s'occupent de leur corps qu'en cas de troubles de fonctionnement. Pourtant, l'idée selon laquelle deux cachets d'aspirine, une dose de Prozac ou une demi-heure de jogging suffisent pour retrouver son bien-être physique et mental a fait long feu. La vision globale de l'homme et les thérapies holistiques ont le vent en poupe.

Le shiatsu, méthode thérapeutique plongeant ses racines dans la philosophie traditionnelle extrême-orientale, fait de plus en plus d'adeptes en Occident. Des hôtels de luxe tels que le « Park Hyatt » à Tokyo ou le « Four Seasons » à New York proposent désormais à leurs hôtes stressés des séances de shiatsu destinées notamment à « gommer » le décalage horaire. En Suisse aussi, le cercle des inconditionnels s'agrandit : la quasi-totalité des hôtels offrant des programmes de remise en forme proposent ce type de thérapie ; et le nombre de caisses-maladie qui couvrent le shiatsu dans le cadre de l'assurance complémentaire ne cesse d'augmenter. L'Association Suisse de Shiatsu (ASS), qui regroupe les praticiens du shiatsu, compte déjà plus de 700 membres actifs.

Comme l'acupuncture et l'acupression, le shiatsu repose sur les bases de la médecine traditionnelle chinoise (MTC). Celle-ci considère l'homme dans sa globalité et ne

sépare pas le corps de l'esprit ; la maladie et la santé se manifestent sur tous les plans de l'être. Un homme est en bonne santé lorsque l'énergie chi (ou ki), force vitale parcourant l'univers et l'ensemble des êtres vivants, peut circuler librement. Les perturbations dans les flux d'énergie se traduisent par des troubles physiques ou psychiques. Le chi « irrigue » le corps à travers les méridiens, véritables voies de circulation de l'énergie situées généralement à faible profondeur (voir encadré). Les thérapeutes en shiatsu peuvent atteindre cette énergie de l'extérieur et donc agir sur elle.

Cela fait deux ans que Regula Heller Rosselet a ouvert son cabinet de shiatsu zen à Männedorf (Zurich). Les séances durent

une bonne heure et se déroulent sur un futon, matelas posé à même le sol. Le patient reste habillé pendant le massage, car la température du corps s'abaisse en état de détente profonde. L'entretien préalable est suivi d'un diagnostic énergétique : Regula Heller Rosselet examine d'abord l'état énergétique des méridiens dans différentes zones du dos et du ventre, sachant que le ventre renseigne sur l'état énergétique du moment, alors que le dos permet plutôt de déterminer le schéma de répartition de l'énergie chez le patient. Dans l'approche classique, la thérapeute recherche le méridien le mieux énergétisé et celui qui l'est le moins. Le traitement consiste alors à tenter d'équilibrer ces deux méridiens – pôles extrêmes du système

Chi: douze méridiens, cinq éléments, une force vitale

La médecine traditionnelle chinoise (MTC) postule que l'énergie vitale, le chi, parcourt le corps à travers les méridiens, véritables voies énergétiques. Ces méridiens correspondent à des organes ou à des fonctions en lien avec les cinq phases de transformation, plus souvent appelées cinq éléments (eau, bois, feu, terre et métal) :

Eau | Reins et vessie. Bois | Foie et vésicule biliaire. Feu | Cœur, péricarde (membrane enveloppant le cœur), intestin grêle et triple réchauffeur. Terre | Rate et estomac. Métal | Poumons et gros intestin.

Bien que la plupart des méridiens portent des noms correspondant à des organes physiologiques, leur influence ne se limite pas à ceux-ci. Le méridien le plus difficile à comprendre pour un esprit occidental est le triple réchauffeur, qui régit toutes les fonctions de protection de l'organisme. Selon la MTC, il s'agit d'un organe qui, malgré ses fonctions, est dépourvu de forme propre.

Une légère pression des doigts au bon endroit : c'est ainsi que le thérapeute en shiatsu amène l'énergie vitale à travers les méridiens. La médecine chinoise



– afin que l'énergie puisse à nouveau circuler partout de manière égale. « De très nombreux méridiens passent dans la région des épaules. La pratique aidant, on développe une perception digitale permettant de savoir quel méridien pourrait être atteint. » Le massage est préparé et complété par des étirements et des mobilisations articulaires. Très peu de paroles sont échangées, car le shiatsu zen procède d'une attitude méditative. Les thérapeutes en shiatsu doivent très bien connaître leur propre corps, savoir évaluer correctement ses réactions et s'y fier. « Au début de ma formation, déclare notre ex-romaniste, je travaillais beaucoup trop avec la tête et je me fourvoyais complètement. Il m'a fallu d'abord comprendre que la vivacité

d'esprit pouvait certes aider à assimiler les aspects théoriques du shiatsu, mais qu'elle ne servait strictement à rien dans la pratique. » Et d'ajouter que la formation est relativement limitée, les connaissances augmentant avec l'expérience et l'apprentissage se faisant avant tout sur le tas.

Pour l'instant, les séances de shiatsu attirent surtout les femmes. Selon une étude réalisée en 1997 par l'association britannique de shiatsu, la clientèle des praticiens en shiatsu se compose de femmes à près de 75%. Les motivations sont très diverses. A côté des clientes désirant mieux se connaître ou souhaitant simplement se faire du bien de temps à autre, Regula Heller Rosselet suit aussi des personnes souffrant d'un trauma-

tisme cervical (coup du lapin) ou d'autres lésions à la colonne vertébrale. Alors, le shiatsu est-il une méthode de détente ou une approche donnant des résultats thérapeutiques concrets ? Une seule certitude : le shiatsu permet d'apprendre à mieux connaître son corps et son esprit. ■

Informations complémentaires sur le site officiel de l'Association Suisse de Shiatsu :
► www.shiatsu-sgs.ch/ass/home

Flux d'énergie

traditionnelle considère qu'un homme est en bonne santé lorsque l'énergie vitale peut circuler librement.



Autres pays, autres mœurs : le système de virement hawala repose entièrement sur la confiance et permet de transférer des fonds dans des endroits où



Flux financiers

les circuits classiques se heurtent à leurs limites.

Quand une poignée de main a plus de valeur qu'une signature

Les flux financiers internationaux ne cessent de croître. Là où le système bancaire traditionnel, en l'occurrence occidental, atteint ses limites naturelles, des millions de gens font confiance au système de transfert de fonds hawala. **Daniel Huber, rédaction Bulletin**

► Il y a douze ans, Saroeun a fui le Cambodge avec ses parents et deux frères et sœurs pour venir se réfugier en Suisse. Ce jeune homme, aujourd'hui âgé de 22 ans, s'est rapidement intégré dans son pays d'adoption et s'y sent bien, contrairement à ses parents qui, après dix ans d'exil, sont retournés dans leur patrie malgré un avenir incertain. Les enfants mettent régulièrement de l'argent de côté pour leurs parents. Mais effectuer un virement vers le Cambodge n'est pas chose facile. Dans le village où habitent les parents de Saroeun, il n'y a pas de banque. Finalement, un ami a pu aider Saroeun en lui donnant l'adresse d'une agence de transfert de fonds aux Etats-Unis.

L'opération, qui a maintenant été réalisée plusieurs fois avec succès, se déroule en deux étapes : d'abord, un virement bancaire normal est effectué de la Suisse vers les Etats-Unis, puis des intermédiaires entrent en jeu. L'agent qui se trouve aux Etats-Unis communique un code à Saroeun par téléphone. Saroeun transmet ce code à ses parents, qui peuvent ainsi aller chercher l'argent chez un homme de confiance non loin de chez eux.

Comme Saroeun et ses frères et sœurs, des millions de gens envoient régulièrement

de l'argent à l'autre bout du monde. Des experts financiers internationaux estiment à quelque 200 milliards de dollars le volume annuel de ces transactions. Ce système non bureaucratique, fondé uniquement sur la confiance, est largement répandu sous le nom de « hawala » dans le Sud-Est asiatique, le monde arabe et l'Afrique de l'Est. Hawala signifie « confiance » ou « échange » en hindi. Les négociants de l'ancienne Route de la soie utilisaient un système de paiement hawala pour se protéger des brigands. Récemment, le système a fait la une des journaux car il a été associé au financement de groupes terroristes.

L'exemple de Saroeun montre pourquoi : le dispositif de transfert hawala est très simple et ne laisse guère de traces. L'expéditeur, le destinataire et les montants transférés n'étant consignés nulle part, les autorités ont du mal à appliquer leurs mécanismes de contrôle et de réglementation. L'expéditeur remet l'argent à un intermédiaire local, appelé aussi hawaladar, et ne reçoit en échange aucun justificatif, seulement un code composé de quelques lettres ou chiffres. Par téléphone, fax ou e-mail, l'homme de confiance communique alors au hawaladar du pays de

destination le montant à transmettre. Le destinataire n'aura qu'à fournir le code pour se faire remettre l'argent. La somme est versée en monnaie locale, après déduction d'une commission. Dans le cas de Saroeun, celle-ci s'élève à 6%. Ces frais sont en général largement compensés par un taux de change plus intéressant que le taux officiel.

Le chemin officiel est semé d'embûches

Dans un dossier accessible au public sur Internet (<http://www.interpol.int/public/FinancialCrime/MoneyLaundering/hawala/default.asp>), Interpol présente un exemple concret de transfert hawala. Le point de départ de ce scénario est un chauffeur de taxi pakistanaise nommé Abdul, qui vit à New York sans permis de séjour. Abdul veut envoyer 5 000 dollars à son frère Mohammed à Karachi. Il tente d'abord sa chance auprès d'une banque, qui souhaiterait bien sûr lui ouvrir un compte avant d'effectuer toute transaction. Mais cela est impossible pour Abdul en raison de son statut de clandestin. Le taux de change proposé par la banque serait de 31 roupies pour 1 dollar, et la commission sur le chèque bancaire s'élèverait à 25 dollars. Dans ces conditions, Mohammed pourrait encaisser 154 225 roupies au guichet de la banque à Karachi. Reste à savoir comment le chèque arriverait au Pakistan. La voie postale officielle est réputée peu fiable. Quant aux services de coursiers, ils coûtent jusqu'à 40 dollars et mettent souvent plus d'une semaine pour arriver sur place. Abdul est loin d'être convaincu. Dans une revue pakistanaise, il découvre un jour l'annonce d'un petit bazar qui propose, à côté de téléphones portables, chaînes hi-fi, cassettes vidéo et billets d'avion, le change et le transfert d'argent. L'offre du



Une question de confiance : Saroeun et Savouy utilisent le système hawala.

bazar: 37 roupies pour 1 dollar, y compris la livraison, et une commission de 1 roupie par dollar. Abdul conclut le marché par une poignée de main, et son frère Mohammed reçoit le même jour 180 000 roupies.

En règle générale, le transfert de fonds ne s'effectue pas physiquement de A à B, mais les sommes sont compensées par des re-

tours d'argent ou des transactions inverses. Un intermédiaire et gérant de magasin à New York achètera par exemple à Karachi un lot de vidéos et de CD d'une valeur d'environ 20 000 dollars, mais qui ne sera facturé que 15 000 dollars.

Dans nombre de pays, dont les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais aussi le

Pakistan, l'Inde et l'Arabie saoudite, le système hawala est illégal. Il est cependant très difficile de mettre au jour les infractions. Reste que le système fonctionne étonnamment bien. Sinon, comment expliquer que des millions de travailleurs émigrés continuent à confier leurs économies durement gagnées aux hawaldars ?

« Qui est bon aujourd'hui peut être mauvais demain »

Urs Bigger, Compliance Officer du Credit Suisse Group, parle du système hawala et du rôle difficile et ingrat des banques dans la lutte contre le crime international.

Daniel Huber, rédaction Bulletin

Daniel Huber Personnellement, confieriez-vous votre argent à un courtier hawala ?

Urs Bigger Si je devais faire un virement vers un pays où il n'y a pas de système bancaire traditionnel, pourquoi pas ? Dans les régions du monde qui utilisent l'hawala, la confiance et les relations personnelles ont beaucoup plus de valeur que dans nos sociétés occidentales. C'est là-dessus que repose le système hawala et c'est ce qui explique son bon fonctionnement. En outre, dans certains pays, ce système est souvent moins onéreux, plus rapide et plus sûr que le secteur financier classique, parfois quasiment inexistant.

L'hawala est-il légal en Suisse ? L'hawala est souvent associé à un système bancaire clandestin, ce qui est tout à fait faux. Le seul fait qu'il ne répond à nos critères ne le rend pas automatiquement suspect. Autant que je sache, l'hawala n'est pas interdit en Suisse. Mais comme il échappe à toute réglementation et à tout contrôle et fonctionne sans licence, il enfreint forcément la loi sur les banques.

Nulle part ailleurs le secteur financier n'est aussi strictement réglementé qu'en Suisse.

Est-il possible de renforcer encore ce contrôle pour lutter contre le blanchiment d'argent ? La Suisse est sans doute leader international en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Bien sûr, nous pourrions serrer la vis encore un peu plus, mais à un moment donné, il faut se demander combien de tâches et d'obligations on peut encore imposer aux banques dans cette

lutte qui est en fait du ressort des autorités.

Dans quelle mesure le secret bancaire suisse favorise-t-il le blanchiment d'argent international ? Le secret bancaire ne protège en aucune façon les fonds d'origine criminelle ou devant être utilisés à des fins criminelles. Non seulement il nous est interdit d'accepter des fonds criminels et d'établir des relations d'affaires avec des organisations criminelles, mais notre législation prévoit une obligation de clarification en cas de relations d'affaires et de transactions comportant un risque accru.

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ? Si cette clarification débouche sur un soup-

çon justifié, nous devons bloquer les capitaux et les signaler. En outre, nous sommes tenus de vérifier l'identité de nos partenaires commerciaux.

Prenons le cas de Milosevic, que la communauté internationale a longtemps considéré comme un homme politique respectable, avant de le condamner. Comment les

banques réagissent-elles à de tels revirements ? Les affaires avec toutes les personnes politiquement exposées sont soumises à une réglementation particulière. Mais nous sommes aussi confrontés au problème de l'opinion publique, qui peut changer plus rapidement que la banque ne peut réagir. Celui qui est encore considéré comme « bon » aujourd'hui peut être « mauvais » demain, et s'avérer ainsi un partenaire indésirable. C'est souvent le cas dans le tiers-monde, où des reproches de corruption s'élèvent à chaque changement de pouvoir.

Quelles améliorations souhaitez-vous de la part de l'Etat dans la lutte contre le blanchiment d'argent ? Une attitude plus claire. Les autorités sont toujours très réservées lorsqu'il s'agit de donner le nom de personnes avec lesquelles une banque ne devrait pas entretenir de relations d'affaires. Et lorsque nous leur signalons des cas, nous recevons rarement un feed-back. Nous souhaiterions que l'Etat nous fournisse davantage de directives sur la conduite à adopter.

Les banques luttent-elles donc en vain contre le blanchiment d'argent ? Chaque fois que l'on découvre un grand scandale de corruption dans le monde, on accuse tout de suite les établissements financiers. Mais ceux-ci ne sont que le dernier maillon de la chaîne. On parle rarement de l'origine des pots-de-vin, des Etats ou des entreprises impliqués dans l'affaire. Par contre, tous les yeux sont braqués sur les banques, car c'est là que l'argent apparaît en définitive.



« Je souhaiterais une attitude plus claire de la part des autorités »

Urs Bigger, Compliance Officer, Credit Suisse Group



Resté longtemps un mystère, le fleuve Niger n'a été découvert qu'en 1796 par l'Anglais Mungo Park. En 1879, Josua Zweifel, de Glaris, a été le premier à att



Flux d'aventures

éindre les sources du Djoliba, le cours supérieur du Niger. Mais il y avait belle lurette qu'on n'espérait plus y trouver des carottes d'or.

A la recherche éternelle des montagnes lunaires et des carottes d'or

Les sources des rivières sont protégées par un sortilège de nature sacrée. Elles sont l'origine du bien et du mal, de la fertilité et des inondations. Aucune source n'a gardé aussi jalousement son secret que celle du Niger, un secret finalement percé – trop tard – par un Glaronais.

Andreas Schiendorfer, rédaction Bulletin

► Qui veut remonter à la source doit aller à contre-courant, partir de l'embouchure et suivre inlassablement le cours du fleuve, en avant, en arrière, jusqu'à ne plus pouvoir avancer. Pour plus de commodité, pareil périple peut aussi s'entamer quelque part à mi-parcours.

Une recette qui n'est toutefois pas universelle : passe encore avec le Rhône (812 kilomètres) et le Rhin (1320 kilomètres), mais avec des géants comme le Nil ?

Une énigme insoluble pour les Européens

Malgré ses 4 184 kilomètres, le Niger ne figure pas parmi les dix fleuves les plus longs du monde, dont le Nil (6671 km), l'Amazone (6437), le Yangzi Jiang (6378) et le Mississippi-Missouri (6021). Cela n'empêche pas le «fleuve noir» d'être surnommé le fleuve des fleuves. Pendant plus de cinq cents ans, les Européens ont rêvé de le découvrir et de l'explorer. En vain, car aucun cours d'eau n'a gardé aussi jalousement son secret.

Le Niger prend sa source comme le Nil de l'autre côté de l'équateur, dans des montagnes lunaires, il coule vers le nord, traverse un petit lac puis un grand, pour ensuite oblier à l'ouest et se jeter dans l'Atlantique. C'est du moins ce que prétendent les savants arabes du Moyen Age. Et beaucoup vont entretenir la confusion entre Niger et Nil en faisant référence au «Nil des Nègres».

Les sources des grands fleuves sont sacrées. Le légendaire prêtre-roi noir Jean ne vit-il pas quelque part sur le cours supérieur du Nil-Niger, alors que ses descendants peuplent l'Ethiopie et la Nubie ? Ne faut-il pas prêter main-forte aux chrétiens, pris en étau entre musulmans au nord et cannibales idolâtres au sud ?

De même qu'au XIX^e siècle des Suisses comme Johann Ludwig Burckhardt, Werner Munzinger et peut-être même Heinrich Bluntschli, Henri l'Egyptien, font beaucoup avancer la connaissance du Nil, Josua Zweifel découvre les sources du Niger en 1879. Mais personne ne parle de lui ni ne s'intéresse à sa découverte.

Dommage ! A dire vrai, le Niger n'excite pas les convoitises par curiosité scientifique – où prend-il sa source, dans quelle direction coule-t-il, où son embouchure se situe-t-elle ? –, mais pour une cause beaucoup plus terre à terre : l'or.

Le Niger enserre une vaste île d'or. Dans le sol sablonneux du royaume du Ghana, l'or pousse même sous forme de carottes. Au bord du «Nil du Ghana», il suffirait de se baisser au lever du soleil pour ramasser des carottes d'or. Royaume béni des dieux.

Les toits en or de Tombouctou

De somptueux pèlerinages à La Mecque témoignent du légendaire royaume de l'or situé au fin fond de l'Afrique. Ainsi ceux de Mansa Moussa, roi du Mali, en 1324/1325, ou d'Askia Mohammed, roi des Songhaï, en 1497/1498.

Le paradis inaccessible a bientôt un nom : Tombouctou, la ville entre Sahara et Niger qui doit sa prospérité au commerce de l'or et du sel et dont les toits sont en or.

Mais personne ne sait rien de précis. Le premier témoin digne de confiance – pour un Européen – s'appelle al-Hassan ibn Muhammad al-Wazzan, un Maure né à Grenade qui se retrouve esclave à la cour du pape Léon X. Converti au catholicisme, il publie en 1526, sous le pseudonyme de Léon l'Africain, sa fameuse «Description de l'Afrique» en italien, qui aura un immense

retentissement. Il s'est rendu deux fois à Tombouctou et a vogué sur le Niger. Celui-ci coule vers l'ouest, et l'on croit jusqu'à la fin du XIX^e siècle qu'il se jette dans l'Atlantique au Sénégal ou peut-être en Gambie. Mais Léon l'Africain se trompe.

Le Niger, dont le point le plus septentrional se situe à Tombouctou, dans l'actuel Mali, coule en réalité vers l'est. C'est ce que découvre en 1796 l'Anglais Mungo Park, célèbre explorateur qui meurt en 1806, lors de son second voyage en Afrique, sans qu'on sache si c'est de fièvre ou par la main de l'homme. Il subit le sort de tous les Européens qui essaient de pénétrer au cœur de l'Afrique. Ceux-ci ne pratiquent-ils pas la fatale traite des Noirs depuis la côte ?

La quinine ouvre et vainc l'Afrique

Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour découvrir les effets de la quinine dans la lutte contre le climat chaud et humide et les effets du paludisme. Une brèche est enfin ouverte. Derrière les aventuriers s'y engouffrent missionnaires, commerçants, soldats et colonisateurs : en 1885, l'Afrique a perdu son combat.

Le Niger se jette-t-il dans la vaste mer intérieure du lac Tchad ? C'est ce qu'on croit dans les cercles savants de Londres. Mais le Niger dessine subitement un grand coude pour se diriger vers le sud. Dans l'actuel Nigeria, les Anglais Hugh Clapperton – qui meurt en Afrique –, Richard Lander et son frère John en explorent le cours inférieur jusqu'en 1830. Jamais on n'aurait imaginé que le delta du Niger se situait près du Golfe de Bénin. Depuis la Sierra Leone, les Anglais s'approchent aussi de la source. Alexander Gordon Laing localise celle-ci assez précisément dès 1822. En 1828, le

Français René Caillé est le premier Blanc à rentrer vivant de Tombouctou. Personne ne veut croire à son récit. Tombouctou ne serait donc pas cette ville d'érudits et de marchands d'or si souvent rêvée, mais une modeste bourgade d'importance régionale? Le fait est que les Européens ont plusieurs siècles de retard.

Un Suisse au service de la France

Et Josua Zweifel? Sans doute ne joue-t-il pas un rôle de premier plan dans la découverte du Niger. Car qui s'intéresse encore à la source de ce fleuve, dans les montagnes de Haute-Guinée, dès lors qu'il n'y pousse plus de carottes d'or?

Né à Glaris en 1854, à une époque où beaucoup de Suisses sont obligés de s'ex-patrier, ce fils de charpentier fait un apprentissage de commerce à Livourne. En 1874, on le retrouve à Rotombo, en Sierra Leone,

où il travaille pour le compte du grand négociant marseillais C. A. Verminck. Notre Glaronais n'est pas animé par l'esprit de découverte, mais il se lie facilement. Le 8 juillet 1879, sur ordre de son patron, il part à la recherche des sources du Niger. Il chemine pendant 123 jours dans les zones des tribus Timné, Limba, Kuranko et Sulima. Un voyage épuisant car entrepris en pleine saison des pluies, un voyage peu spectaculaire aussi, mais couronné de succès grâce à de nouveaux contacts commerciaux. Avec Marius Moustier et 50 porteurs indigènes, Zweifel atteint les sources du Tamincano et du Falico, deux des trois affluents du Djoliba, le cours supérieur du Niger. Il ne manque que le Tembi. Mais à Foria, les Européens sont stoppés, retenus et renvoyés chez eux: le Tembi-Seli, prêtre de la source, protège ce lieu sacré de la profanation. Pour sa découverte, Zweifel reçoit à Marseille

une médaille d'or du mérite, obtient de l'avancement, mais meurt à 41 ans lors d'une autre mission africaine. Dans l'intervalle, les Français ont bâti en Afrique de l'Ouest un vaste empire colonial à la construction duquel le Glaronais a donc apporté une petite pierre.

Josua Zweifel est toutefois très éloigné de ces considérations. Modeste par nature, il renvoie le lecteur aux ouvrages d'autres chercheurs, anglais notamment, se refusant de reprendre ce que d'autres ont déjà écrit. Il se contente de faire du négoce et montre une certaine habileté dans ses rapports avec les autochtones. Mais il est surtout très impressionné par le Niger. Ce fleuve qui, dans son delta, se divise en vingt bras et porte vingt-neuf noms différents, il l'a pourtant à peine vu.

Niger, ghir n'igheren en berbère, ne signifie rien d'autre que fleuve des fleuves. ■



You may not have noticed, but fish have gradually been getting smaller and smaller. There aren't enough adult fish in the sea to meet demand, so fishermen are catching baby ones. The fish on your plate probably didn't live long enough to reproduce, as a result the stock it came from didn't get a chance to recover. Scientists have been warning the politicians about the disastrous effects of over fishing for years, but the powers that be chose to stick their heads in the sand and think of the short term. Well now it's their last chance. This year, ministers will vote on the future of the EU common fisheries policy. Unless they make radical changes, marine eco-systems will be destroyed and fish will become a rare delicacy. If we don't stop overfishing now, fishing will be over.

Politicians will probably tell you that plates are getting bigger.





ESPRIX 2003: des meuniers bien éveillés

Le 12 mars dernier à Lucerne, le prix ESPRIX 2003 a été remis par le conseiller fédéral Kaspar Villiger à Josef Achermann, directeur de Swissmill. Cette minoterie de Zurich, qui emploie 90 personnes, poursuit depuis 1996 une stratégie avant-gardiste pour devenir une entreprise de classe mondiale et se conformer à toutes les normes européennes. Outre les certificats ISO 9001 et 9001: 2000, Swissmill a déjà obtenu le certificat écologique ISO 14001 et observe la norme internationale SA 8000 garantissant sa responsabilité sociale et éthique. Ses méthodes exemplaires sont donc récompensées par le prix ESPRIX, dont le Credit Suisse est le principal sponsor. Informations dans emagazine (www.credit-suisse.com/bulletin) ou sur www.espix.ch (schi)

Efficacité accrue pour le groupe Winterthur

Les mesures de réorganisation du groupe Winterthur sont entrées en vigueur le 1^{er} mars 2003 : les structures de management ont été simplifiées et les divisions Insurance et Life & Pensions placées sous une direction unique. Ces mesures doivent accroître notamment l'efficacité de l'entreprise grâce à une organisation moins complexe, tout en permettant des économies. En Suisse, les affaires Vie et Non-vie continueront d'être conduites séparément en raison de l'importance de leur volume. Le groupe Winterthur, dirigé par le CEO Leonhard Fischer et par un comité directeur de neuf personnes, compte parmi les cinq premiers assureurs directs du marché européen. Avec ses 32 000 collaborateurs, il a enregistré en 2002 un volume de primes de 37,4 milliards de francs et géré des placements s'élevant à 133,7 milliards de francs. (schi)

Remise des Credit Suisse Juniors Awards 2002

2002 a été l'année du sport helvétique : l'Argovienne Bettina Schmid (17 ans) a offert à la Suisse sa première médaille d'or des championnats d'Europe de VTT à Zurich, et l'équipe nationale des moins de 17 ans a remporté le tout premier titre international de l'histoire de l'Association suisse de football (fondée il y a 107 ans) lors des championnats d'Europe au Danemark. Deux exploits récompensés par un Credit Suisse Juniors Award, le 3 avril dernier au château de Lenzbourg. Le troisième lauréat, le Thurgovien Daniel Hubmann (19 ans), a confirmé la domination actuelle de la Suisse en course d'orientation en décrochant la médaille d'or aux championnats du monde juniors en Espagne. La Ligue suisse de hockey sur glace a reçu un prix spécial pour ses efforts en faveur de la relève. Portraits des gagnants dans emagazine sur

www.credit-suisse.com/bulletin (schi)



Bettina Schmid

Daniel Hubmann

winStar: les étoiles de demain

Le 15 mars 2003, à Lillehammer, la Winterthur a décerné le titre de «winStar de la saison» et remis 150 grammes d'or au Norvégien Aksel Lund Svindal et à l'Américaine Libby Ludlow. Ce prix spécial de la Winterthur récompense les jeunes skieurs qui, partis avec les dossards les plus élevés, ont réussi à se classer parmi les meilleurs mondiaux. Chez les dames, la Suissesse Tamara Müller a vu le premier prix lui échapper de peu. Comme l'Américaine, elle a remporté deux fois le titre de «winStar de la course» cette saison. Plus d'informations dans emagazine : www.credit-suisse.com/bulletin (schi)



Tamara Müller

Médaille d'argent pour le Bulletin

Le Bulletin du Credit Suisse s'est vu décerner la médaille d'argent lors du concours international «Best of Corporate Publishing 2003». Participaient à cette compétition pour l'«oscar des magazines d'entreprise» 326 magazines publiés en Allemagne, en Autriche et en Suisse. **Marcus Balogh, rédaction Bulletin**



La rédaction du Bulletin et l'équipe de graphistes d'Arnold Design (de gauche à droite):
Monika Isler, Andreas Schiendorfer, Marcus Balogh, Adrian Goepel, Urs Arnold, Ruth Hafner, Daniel Huber et Karin Bolliger.

► Le Bulletin veut être plus qu'un magazine clients classique : son but est d'alterner les thèmes de l'actualité politique et sociale et les comptes rendus économiques. La réalisation graphique est confiée depuis cinq ans à la société partenaire Arnold Design. Séduit par la clarté de la présentation et du contenu du magazine, le jury du Forum Corporate Publishing, composé de 27 membres, a récompensé les efforts de l'équipe du Bulletin en lui décernant une médaille d'argent.



ANZEIGE

NAME/VORNAME:
NAME/FIRST NAME:

FIRMA/STRASSE:
COMPANY/STREET:

PLZ/ORT/LAND:
POSTAL CODE/CITY/COUNTRY:

TELEFON/TELEFAX:
PHONE/FAX:

UNTERSCHRIFT:
SIGNATURE:

SENDEN AN:
CUNO HÜGLI
MURGENTHALSTRASSE 30
4900 LANGENTHAL
E-MAIL: c-huegli@c-huegli.ch
FAX: 062 923 73 36



PREIS BUCH INKL. CD-ROM SFR. 56.- ZUZÜGLICH
VERSANDKOSTEN. PRICE BOOK AND CD-ROM COM-
BINED SFR. 56.- PLUS MAILING COST.
BEI EINER BESTELLUNG MIT DIESEM COUPON ODER
E-MAIL ERHALTEN SIE 20% RABATT

@propos

Réactions sur le Bulletin 01/2003

Le Baromètre des préoccupations du Bulletin

« Le Temps » :

Le terrorisme ne fait plus peur

« St. Galler Tagblatt » :

Wenig Vertrauen in die Wirtschaft

« Corriere del Ticino » :

La sanità preoccupa gli Svizzeri

Gaspillage d'argent

Le gaspillage de l'argent des clients et de l'encre d'imprimerie pour les courses automobiles m'agace vraiment.

La formule 1 appartient au siècle passé. Ces messieurs les pilotes n'ont qu'à payer leurs jouets eux-mêmes.

Othmar Dubler, par e-mail

Recul du PIB

En tant qu'économiste, j'ai découvert avec intérêt le véritable poids économique du « sport » automobile, qui stimule sans doute la conduite « sportive », particulièrement chez les jeunes conducteurs. Car le produit intérieur brut (PIB) s'accroît à coup sûr du fait de la hausse des dépenses pour les services liés au transport, à l'hospitalisation et à la réhabilitation des malchanceux de la route. Pourquoi, dans ces conditions, le système de santé empêche-t-il les Suisses de dormir ? Le pire serait l'interdiction de toute publicité pour le tabac sur les circuits de formule 1 : nous serions alors confrontés à un nouveau recul du PIB parce qu'il y aurait moins de gens qui tomberaient malades ou mourraient des suites du tabagisme, ou qui seraient réduits à mendier des subsides pour cause d'invalidité en pleine force de l'âge ! Beaucoup de centres de pneumologie ne survivraient pas – et leurs sous-traitants se retrouveraient au chômage. Manifestement, quelques fanaques ne veulent toujours pas comprendre que fumer permet d'apporter directement à l'organisme le soleil emmagasiné dans les feuilles de tabac.

Gerhard Merk, par e-mail

D'accord ? Pas d'accord ?

Chers Lecteurs,

Donnez-nous votre opinion ! Courrier des lecteurs :

Credit Suisse Financial Services, rédaction Bulletin,

XCPB, case postale 2, 8070 Zurich,

ou bulletin@credit-suisse.com



marcus.balogh@credit-suisse.com

Contre mauvaise fortune bon cœur

J'étais vraiment heureux. Un nouvel ordinateur allait m'être livré, écran plat inclus. Génial ! Toute nouveauté électronique me fait rêver. Surtout quand la fiche de spécifications est aussi futuriste : processeur G4 1 GHz, 256 Kbit L2, 2 ports FireWire 400, disque dur 80 Go, etc., etc. Impressionnant, même si je dois avouer que je ne comprends pas tout. Par exemple L2. Qu'est-ce donc ? Il y a quand même de quoi s'étonner des progrès réalisés. En 1987, mon ordinateur avait un disque dur de 2 Mo, une mémoire vive de 128 Ko. Dieu merci, les temps ont changé et le matériel est plus performant aujourd'hui. Ou bien n'est-ce qu'une illusion de ma part ? Car les produits dernier cri de l'industrie informatique ne semblent finalement pas beaucoup plus rapides. Et en tout cas, ils ne sont pas plus conviviaux. Encore plus étonnant : j'ai l'impression que je rencontrais autrefois moins de problèmes « binaires » que maintenant. Deux ou trois défaillances de système par jour, voilà qui nous paraît normal à l'heure actuelle. Ce serait dû à la compatibilité des programmes, selon notre expert informatique. Effectivement, mon programme de traitement de texte et mon navigateur se supportent plutôt mal. Ils ont des relations en dents de scie, parfois bonnes, parfois mauvaises. Peut-être en fonction du temps qu'il fait ? De l'humidité de l'air ? Toujours est-il que l'excellence n'est pas au rendez-vous. Pas seulement, d'ailleurs, pour le traitement de texte ou le navigateur. Ainsi, notre logiciel de messagerie devrait assurer une interface automatique avec tous les autres programmes Office. Mission accomplie – sauf avec les assistants numériques personnels de Palm. Très étonnant. Comme si l'on engageait un cuisiner sachant tout faire – sauf cuire la viande. Un exemple parmi d'autres, hélas, et il ne nous reste qu'à faire contre mauvaise fortune bon cœur. Vraiment ? En fait, ce que je souhaite est un logiciel simple à utiliser. Un logiciel exploitant à mon avantage les possibilités du matériel. Un logiciel dont la performance corresponde aux spécifications. Après tout, mon chef me demande aussi de tenir mes promesses. Pourquoi en irait-il autrement pour le logiciel ? Ou bien serions-nous au seuil d'une époque où l'informatique a droit à plus d'indulgence que le personnel de l'entreprise ? J'ose espérer que non. Alors, si quelqu'un connaît un programme de traitement de texte de qualité, un programme rapide, simple, cohérent, je prête volontiers une oreille attentive à toutes les propositions.

Marcus Balogh

«Le comportement des clients a aussi beaucoup changé»

Josef Meier a pris la tête de la division Corporate & Retail Banking du Credit Suisse, après avoir dirigé pendant sept ans la Neue Aargauer Bank, une société du Credit Suisse.

Interview : Daniel Huber, rédaction Bulletin

Daniel Huber Les «cent premiers jours» de votre mandat sont derrière vous. Comment avez-vous vécu ce passage de la Neue Aargauer Bank à la direction de la banque de détail du Credit Suisse?

Josef Meier Je me suis parfaitement familiarisé avec ma nouvelle fonction. Il faut dire que j'avais l'avantage de déjà bien connaître l'organisation. Et je n'étais pas un inconnu pour nombre de collaborateurs. Pendant le boom boursier, les professionnels de la banque de détail étaient un peu raillés comme des «hommes de terroir». Les temps ont bien changé. Le petit client est-il davantage roi aujourd'hui qu'il y a trois ans? La solidité du terroir est positive à mes yeux. Je n'ai donc jamais eu de problème à ce sujet. Nous avons restructuré le Corporate & Retail Banking, c'est-à-dire le secteur gérant les entreprises et la plupart des clients privés en Suisse, et réalisons des gains stables depuis plusieurs années. Un succès dû à notre engagement affirmé pour la banque de détail et le marché helvétique, où le client et le service à la clientèle sont au centre de notre action. Il est évident pour nous que l'efficacité et la qualité de notre gestion clientèle ne dépendent en aucun cas du montant des avoirs en banque des clients.

Moins de succursales, plus de distributeurs automatiques, plus de transactions par téléphone et sur Internet. L'activité bancaire et le service clientèle deviennent-ils toujours plus impersonnels? Ce ne sont pas seulement nos prestations qui ont changé, le comportement des clients a aussi beaucoup changé ces dernières années. Nous proposons aujourd'hui plusieurs canaux, que le client utilise en alternance selon ses besoins. La plupart des clients n'attachent plus autant

d'importance à la présence d'un interlocuteur direct au guichet. Ils réalisent – tout comme moi d'ailleurs – leurs opérations de routine aux distributeurs automatiques ou sur Internet. Plus de 80% des retraits d'argent se font à l'heure actuelle aux distributeurs.

Quel est l'impact sur le Corporate & Retail Banking de la suppression de postes annoncée au Credit Suisse? L'adaptation des structures et l'optimisation des processus sont une mission continue. Depuis des années, nous veillons à l'allégement de nos structures et sommes donc bien positionnés. Mais nous devons nous aussi apporter une contribution afin d'assurer notre rentabilité sur la durée. Tous les secteurs sont passés au crible. Nous avons commencé dès l'an passé à procéder à des adaptations dans les secteurs clientèle, où la situation est tout à fait satisfaisante.

Mettez-vous l'accent sur certains domaines clés à l'heure actuelle? Oui, sur les hypothèques, par exemple. Il y a du nouveau notamment sur le front de la propriété du logement, où nous proposons une gamme de produits attrayants et des conditions intéressantes par rapport au marché. Malgré une concurrence acharnée, nous enregistrons une augmentation des demandes et des contrats provenant aussi bien de nouveaux clients que des clients existants. Les opérations sur cartes et le leasing sont également en progression constante. Du reste, nous avons récemment créé des postes dans ces domaines.

On reproche aux grandes banques leur dureté excessive et leur manque de flexibilité en matière d'octroi de crédit aux petites et moyennes entreprises (PME). Que répondez-vous? C'est un mauvais procès. La concurrence



Josef Meier,
nouveau chef
Corporate &
Retail Banking
du Credit Suisse



est entière dans les opérations avec les entreprises, y compris les PME. Il s'agit pour nous d'une activité de base à laquelle nous ne voulons certainement pas renoncer. Même si nous sommes un acteur important sur ce marché, nous ne pouvons pas nous permettre à long terme des prix excessifs ni des conditions trop rigoureuses. Nous poursuivons une politique de crédit quasiment inchangée depuis longtemps, adoptant des critères précis, un système élaboré de notation et une tarification en fonction du risque. Par ailleurs, notre volume de crédits aux PME s'est constamment accru ces dernières années. **Le marasme économique actuel accroît aussi le risque de pertes de crédit. Que prévoyez-vous à cet égard?** Si la situation économique continue à se dégrader, les difficultés des entreprises vont s'accroître. Mais nous ne tablons pas sur une situation aussi problématique que celle des années 1990. Les entreprises sont généralement mieux armées aujourd'hui. Compte tenu de la politique de crédit et de la prévoyance-risque que le Credit Suisse applique avec cohérence depuis des années, nous estimons que la qualité de notre portefeuille de crédit se maintiendra à un niveau satisfaisant.

Un manteau pour vos fonds

Tous les fonds de placement de Fund Lab, guide proposé par le Credit Suisse, peuvent désormais être « enveloppés » dans une assurance-vie. L'investisseur conserve sa flexibilité tout en bénéficiant de priviléges fiscaux.

Eva-Maria Jonen, Customer Relation Services, Life & Pensions

➤ Pour les particuliers et les entreprises, l'un des principaux objectifs de la prévoyance individuelle est de se couvrir contre les conséquences financières d'une incapacité de gain ou d'un décès. A plus long terme, la constitution d'un capital au moyen d'une assurance-vie liée à des fonds de placement sert aussi bien à des fins d'épargne qu'à la prévoyance vieillesse individuelle.

Désorientés par la volatilité persistante des marchés boursiers, beaucoup d'investisseurs se tournent vers des placements plus sûrs, la sécurité immédiate l'emportant sur des rendements plus élevés à terme. Ce faisant, ils risquent aussi de se priver de perspectives de bénéfice attrayantes.

Etant donné la faiblesse des taux, on peut se demander quels instruments conviendraient pour se constituer un capital. La vaste gamme de fonds de placement du Credit Suisse présente des produits particulièrement adaptés au contexte actuel et aux besoins des clients.

Gestion des taux en fonction du marché

L'un de ces fonds, nouveau venu dans la gamme et spécialement conçu pour la prévoyance individuelle, est le Credit Suisse Bond Fund (Lux) TOPS. Avantageux tant à long terme qu'à court terme, ce fonds en obligations offre une sécurité accrue et une rémunération plus régulière, comparé aux placements directs en obligations. Une gestion active des taux permet en outre de mieux suivre l'évolution du marché pour optimiser les rendements.

L'expérience de ces dernières années montre que les choix individuels dépendent du rapport entre le risque et le rendement. Les marchés financiers, mais aussi la situa-

tion personnelle influent sur la stratégie en matière de placements et de prévoyance.

Avec une assurance-vie liée à des fonds de placement, l'investisseur reste flexible, puisqu'il peut changer de fonds à tout moment. De plus, il bénéficie d'une couverture de prévoyance et des avantages d'une assurance-vie. Les parts de fonds étant « enveloppées » dans une assurance-vie, leur rendement n'est pas soumis à l'impôt anticipé, ni même à l'impôt sur le revenu dans certains cas. Cet aspect est particulièrement important pour les fonds axés sur la constitution régulière d'un capital plutôt que sur les gains en capitaux. A la couverture d'assurance et aux priviléges fiscaux s'ajoutent le libre choix des bénéficiaires, le privilège successoral et le privilège en cas de faillite. Autant d'éléments qui, selon la situation, peuvent devenir décisifs en termes de préservation du capital.

Le Credit Suisse est la première banque à proposer à ses clients une palette diversifiée de quelque 1 500 fonds de placement, qui peuvent tous être intégrés dans une assurance-vie. En se connectant directement sur Insurance Lab (www.credit-suisse.com/insurancelab), les investisseurs privés peuvent obtenir des renseignements utiles sur les possibilités existantes. D'autres fonds, répondant à différents besoins de prévoyance, seront lancés au cours des prochains mois. Ainsi, la stratégie personnelle des clients en matière de prévoyance et de placements pourra être constamment adaptée aux conditions du marché ; cette souplesse permettra à l'investisseur de saisir les occasions offertes à terme par les marchés financiers.



Eva-Maria Jonen,
Customer Relation
Services,
Life & Pensions

Taux minimal, économie maximale

Les taux d'intérêt sont tombés à un niveau historiquement bas. Quiconque se décide aujourd'hui en faveur d'une Hypothèque fix bénéficiera du taux actuel durant des années.

Hanspeter Kurzmeyer, chef clientèle privée Suisse

► L'an passé, la Suisse a connu un renchérissement des biens immobiliers supérieur à la moyenne, le prix des appartements ayant augmenté de 7% et celui des maisons individuelles de 4%. Les plus fortes hausses ont été enregistrées dans les zones urbaines, en l'occurrence 13% dans la région de Zurich et 8% dans l'Arc lémanique. Ces hausses des prix immobiliers, les plus fortes depuis le début des années 90, ont de quoi surprendre, car en phase de ralentissement conjoncturel les prix fonciers réels s'inscrivent normalement dans une tendance baissière. De toute évidence, le cycle conjoncturel actuel n'a rien de «normal».

L'inflation étant très faible, les banques centrales conservent une marge de manœuvre pour assouplir quelque peu la politique monétaire ; il en résulte dans de nombreux pays européens, tout comme en

Suisse, une véritable explosion des prêts hypothécaires et des prix immobiliers.

Saisir l'occasion

En mars 2003, le taux hypothécaire fixe à un an se situait légèrement au-dessus de 2% et le taux à cinq ans à environ 3%. Des taux inférieurs ne seraient envisageables que si ce contexte intéressant n'était

pas à même de relancer l'économie. Ce qui est certes pensable, mais improbable.

Aussi les «nouveaux venus» sur le marché hypothécaire profitent-ils aujourd'hui d'une situation propice à des économies durables, car une hypothèque à taux fixe leur assure un taux très bas ; de plus, ils se préparent pour des années contre toute hausse des taux. Selon les besoins

Hanspeter Kurzmeyer,
chef clientèle privée
Suisse



Exemple de calcul: Hypothèque fix d'une durée de trois ans

Des taux inférieurs aux taux actuels ne seraient concevables que s'il était impossible de relancer l'économie suisse. Malgré des conditions favorables, ce scénario ne peut être exclu, bien qu'il soit très improbable. Rarement une période n'aura été aussi propice à la conclusion d'un prêt hypothécaire à taux fixe et à long terme.

(état au 18 mars 2003)

Financement à raison de	10% de capital propre	20% de capital propre
Prix d'achat/valeur vénale	800 000 CHF 100%	800 000 CHF 100%
Capital propre (au comptant)	80 000 CHF 10%	160 000 CHF 20%
1 ^{re} hypothèque	528 000 CHF 66%	528 000 CHF 66%
2 ^e hypothèque	192 000 CHF 24%*	112 000 CHF 14%
Intérêts, amortissements et frais annexes		
1 ^{re} hypothèque à 2,35%	12 408 CHF	12 408 CHF
2 ^e hypothèque à 3,10%	5 952 CHF	3 472 CHF
Amortissement annuel (calcul sur 20 ans)	9 600 CHF	5 600 CHF
Frais annexes (1% du prix d'achat par an)	8 000 CHF	8 000 CHF
Total charges (par an)	35 960 CHF	29 480 CHF
Total charges (par mois)	2 997 CHF	2 457 CHF

* 10% du prix d'achat / de la valeur vénale à garantir par un avoir de prévoyance du 3^e pilier ou par des titres

du client, l'Hypothèque fix du Credit Suisse a une durée de un à dix ans.

De telles conditions ne peuvent qu'inciter également les propriétaires de maison ou d'appartement à revoir leur situation et à opter éventuellement pour une hypothèque à taux fixe. D'autant plus qu'en règle générale, un prêt à taux fixe venant se substituer à un prêt à taux variable n'implique pas le respect d'un délai de résiliation.

Le titulaire actuel d'un prêt hypothécaire à terme fixe peut aussi bénéficier d'un taux d'intérêt réduit. En cas de prolongation du prêt, il est possible de fixer le taux vingt-quatre mois à l'avance. Ainsi, l'emprunteur peut savoir dès aujourd'hui quel sera son taux d'intérêt futur, même si les taux augmentent avant l'échéance de son hypothèque. Tout titulaire d'un prêt hypothécaire à taux fixe arrivant à échéance ces prochains mois devrait donc sans tarder définir la marche à suivre avec son conseiller clientèle.

Le Credit Suisse parmi les plus compétitifs

Pour éviter de devoir reconduire un prêt hypothécaire dans son intégralité en phase de taux élevés, il peut s'avérer judicieux de fractionner la dette selon des termes différents. La combinaison de tranches à court terme avec des tranches à moyen terme donne à l'emprunteur une meilleure marge de manœuvre et allège sa charge d'intérêts.

Le propriétaire d'un logement titulaire d'un prêt en cours d'amortissement trouvera également avantage à opter pour une Hypothèque fix car les mensualités seront versées indirectement, via la prévoyance liée (pilier 3a) ou libre (pilier 3b), sur un compte nanti en faveur du Credit Suisse. A l'échéance du prêt hypothécaire, le capital d'épargne ainsi constitué peut être compensé avec le prêt.

Enfin, les prêts hypothécaires proposés par le Credit Suisse méritent d'être étudiés également par les propriétaires dont les prêts hypothécaires actuels sont domiciliés dans une banque concurrente. Selon le journal économique « Cash » du 14 février 2003, le Credit Suisse propose ses Hypothèques fix à des conditions extrêmement intéressantes, ce qui le classe parmi les prestataires les plus compétitifs du marché suisse.

Notes de lecture

The Civil Corporation

The New Economy of Corporate Citizenship

Par Simon Zadek, édition reliée, en anglais seulement, 240 pages, ISBN 1-85383-813-6



En matière de réflexion sur la durabilité, Simon Zadek est un précurseur. Dans son dernier ouvrage, il s'intéresse à l'entreprise citoyenne et montre comment la fonction sociale des entreprises a évolué. On parle beaucoup aujourd'hui à cet égard de code de conduite, tant sur le plan juridique que social ou écologique. Simon Zadek évoque les campagnes contre des grandes firmes comme Shell, Nestlé ou Nike et en décrit la conception et la mise en œuvre par des organisations non gouvernementales (ONG). Il souligne que les entreprises aussi bien que les ONG doivent constamment s'efforcer de gagner la confiance des citoyens. Pour ce faire, les entreprises veillent de plus en plus souvent à publier régulièrement des documents évaluant les conséquences économiques, sociales et environnementales de leur activité. Simon Zadek, s'appuyant sur une solide analyse de la discussion en cours sur la durabilité et la responsabilité de l'entreprise, considère que le modèle d'avenir est l'entreprise citoyenne. Non sans quelques contradictions, il propose pour l'évolution du rôle de l'entreprise au sein de la société une voie moyenne fort intéressante (bien que teintée d'idéalisme), que l'on pourrait situer entre Wall Street et Seattle. Ecrit de façon accessible, ce livre comprend des citations illustrant clairement le débat sur la durabilité et donne des exemples tirés de la pratique actuelle des entreprises.

Bruno Bischoff, Public Affairs Credit Suisse Group

Führen: Zurück zum Wesentlichen

Par Rudolf Villiger, édition reliée, en allemand seulement, 290 pages,

ISBN 3-280-05012-X



La débâcle d'Internet et les scandales qui ont touché les firmes internationales inquiètent les responsables d'entreprise. Le temps est venu de réfléchir à nouveau sur les valeurs traditionnelles et sur la fonction même de direction. Aussi le livre de Rudolf Villiger arrive-t-il à point nommé. L'auteur rappelle les principes oubliés de la direction d'entreprise, insiste sur l'importance

de la communication interne et externe, se fait l'avocat d'une utilisation intelligente de la mesure des performances et incite l'entreprise à favoriser le « désordre créatif ». Rudolf Villiger, qui est docteur en économie d'entreprise, illustre sa thèse par des exemples de première main – il a été membre de la direction et de conseils d'administration de différentes entreprises durant des décennies – et ne se prive pas, à l'occasion, de citer Confucius ou Bill Gates.

Ruth Hafen, rédaction Bulletin

► Autres comptes rendus sous la rubrique **Financial Bookshelf** du site Web de Credit Suisse Private Banking à l'adresse www.credit-suisse.com

Entre actions et obligations : les « reverse convertibles »

Aujourd'hui, les investisseurs recherchent des placements offrant les mêmes avantages que les actions, sans les inconvénients. C'est ce que leur proposent les « callable down-&-in reverse convertibles ». Florence Schnydrig, Derivatives and Structured Products

► Les reverse convertibles sont des produits structurés qui constituent une alternative intéressante aux actions. Pour que l'investisseur réalise un rendement maximal, il suffit que le cours du sous-jacent (action ou indice) de sa reverse convertible s'inscrive, à l'échéance, au-dessus d'un niveau fixé à l'avance (le « strike »).

Chaque reverse convertible est assortie d'un coupon annuel garanti, qui est nettement plus élevé que les taux d'intérêt du marché monétaire. En contrepartie de ce rendement attrayant, l'investisseur doit accepter que le remboursement du capital investi à l'émission (le nominal) soit conditionné par l'évolution du cours du sous-jacent. Si ce cours est supérieur au strike à l'échéance, le nominal est remboursé intégralement et le rendement maximal est atteint grâce aux paiements de coupons. Le strike correspond généralement au cours du sous-jacent au moment de l'émission, et il n'est pas nécessaire que ce cours aug-

mente pendant la durée fixée pour que l'investisseur réalise le rendement maximal. Par contre, si le cours du sous-jacent clôture en dessous du strike à l'échéance, le nominal est réduit en proportion. Cela dit, l'investisseur n'enregistre de véritable perte que si la moins-value est plus importante que le montant des coupons versés.

Il existe plusieurs variantes de reverse convertibles. Le Credit Suisse vient de lancer une reverse convertible plus défensive : la « callable down-&-in reverse convertible ». Le principal avantage de cette nouvelle variante est qu'elle permet le remboursement intégral du capital investi même si le cours du sous-jacent est inférieur au strike à l'échéance. Ce qui signifie que l'investisseur peut enregistrer un gain alors que le sous-jacent accuse une perte ! Le principe de la callable down-&-in reverse convertible consiste en effet à fixer un deuxième niveau en dessous du strike, que l'on appelle le « knock-in level ». Si l'indice ou l'ac-

tion de référence n'atteint ou n'enforce jamais ce niveau pendant la durée fixée, l'investisseur récupère l'intégralité de sa mise et perçoit également les paiements de coupons. Par contre, si le cours du sous-jacent atteint ou enfonce – ne serait-ce qu'une seule fois – le knock-in level, le capital investi est réduit en conséquence, comme pour les reverse convertibles standard.

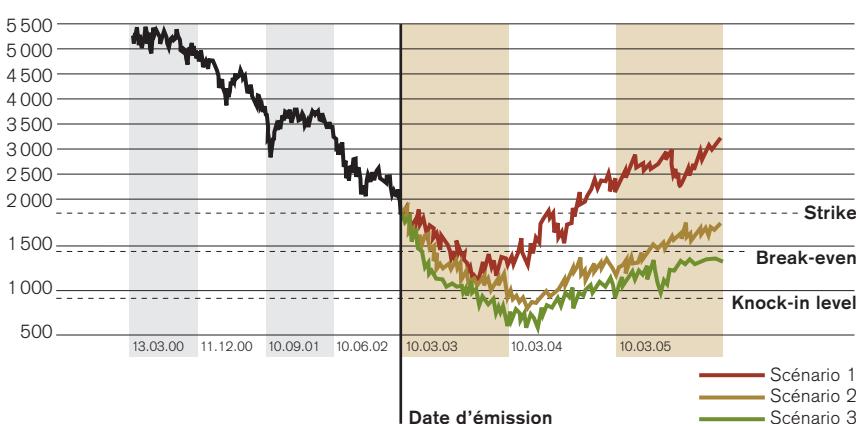
Trois scénarios possibles :

En mars dernier, le Credit Suisse a lancé une callable down-&-in reverse convertible en francs suisses avec une maturité de trois ans et un coupon de 7% (numéro de valeur : 1575 062). Celle-ci se base sur l'indice EUROSTOXX 50 qui, à la date d'émission, s'inscrivait à 1850 points. Cette valeur correspond donc au prix d'exercice de la nouvelle reverse convertible. Le knock-in level a été fixé à 925 points, soit 50% en dessous du niveau de l'indice. La dernière fois que l'EUROSTOXX 50 a atteint ce niveau, c'était en février 1991 ! Si l'indice ne perd pas plus de 50% au cours des trois prochaines années, la callable down-&-in reverse convertible sera remboursée dans son intégralité (scénario 1).

Par contre, si l'EUROSTOXX 50 atteint le knock-in level et qu'il ne se redresse pas pendant les trois prochaines années pour finalement clôturer en dessous du strike à l'échéance, le capital investi ne sera remboursé que proportionnellement (scénario 2). Comme l'investisseur recevra de toute façon les paiements de coupons de 7% par an, il ne sera véritablement perdant que si l'indice s'inscrit en baisse de plus de 21% par rapport à l'émission. Le seuil de rentabilité (« break-even ») se situe donc à 1460 points (scénario 3).

Perspectives de la nouvelle « reverse convertible »

L'évolution de l'EUROSTOXX 50 au cours de ces trois dernières années comparée aux niveaux strike, break-even et knock-in de la nouvelle callable down-&-in reverse convertible permet d'envisager trois scénarios. Sources : Bloomberg/scénarios hypothétiques



emagazine

Votre lien avec notre savoir-faire : <http://www.credit-suisse.com/bulletin>

Concours

Gagnez un PowerBook G4

Les nouveaux abonnés à la newsletter gratuite de emagazine peuvent gagner un PowerBook G4 17". Cette newsletter fournit tous les lundis des informations d'actualité sur l'économie, le secteur financier, la culture et le sport.

Analyses sur le chômage en Suisse, entretien vidéo sur les perspectives du transport aérien ou conseils de placement en période difficile : emagazine crée la transparence – et ajoute une petite note de couleur avec des reportages en provenance des stands de F1 ou des stades de football, ou encore avec des interviews de personnalités du monde culturel. Enfin, un « publishop » propose les principales publications du Credit Suisse.

PowerBook G4 17" ou le high-tech Apple : 2,5 cm d'épaisseur pour un poids d'à peine 3,1 kg grâce à un boîtier ultraléger en aluminium, premier notebook du monde équipé d'un écran panoramique de 17 pouces.

Tirage : www.credit-suisse.com/newsletter

Date limite de participation : 30 juin 2003



Economie suisse

Vidéo : deuxième tour dans la bataille pour l'or

Les réserves d'or de la Banque nationale suisse suscitent à nouveau bien des convoitises en ces temps troublés. Les électeurs ayant rejeté, le 22 septembre 2002, à la fois l'initiative sur l'or et le contre-projet, la bataille sur la répartition des réserves d'or donne lieu à un deuxième tour. Les économistes du Credit Suisse ont évalué les six propositions principales. En fin de compte, la solution gagnante est la plus simple : la réduction de la dette.



Management

André Kudelski s'initie à la gestion de crise

En 1951, l'émigré polonais Stefan Kudelski invente à Lausanne le premier magnétophone portable et crée la société Kudelski SA, qui reste spécialisée dans ce créneau malgré tous ses succès. C'est en 1986 que André Kudelski réussit à convaincre son père de se lancer dans les systèmes de cryptage pour la télévision, qui valent à l'entreprise un essor sans précédent. Mais la crise a maintenant rattrapé cet ancien chouchou de la Bourse.



Investissements

Durabilité, précieuse aussi en période difficile

La société SAM Sustainable Asset Management met à la disposition du Credit Suisse un système de notation écologique, économique et sociale des titres en actions pour le Stock Screener. Ce système est lié à un rapport sur le développement durable dans les différentes entreprises. Les investissements durables valent-ils la peine en période difficile ? Une interview de l'analyste de SAM Oliver Karius.





Enfin chez moi.

CREDIT
SUISSE

**Mettons les chiffres sous toit.
Les spécialistes hypothécaires.**

0800 80 20 20 24h/24
www.credit-suisse.com/hypotheques

Wealth Management

Taux d'intérêt: et maintenant?

Je viens de bloquer mon taux hypothécaire. Certes, je paie désormais un peu plus que pour mon ancienne hypothèque à taux variable. Mais je ne pense pas, comme beaucoup, que nous allions au-devant d'une longue période de déflation, même si aucun signe de reprise n'est encore visible. Car, cette fois, les taux ne remonteront pas du fait de la conjoncture.

Une autre question me préoccupe par rapport à l'évolution des taux d'intérêt: les montagnes de dettes dans le monde. Beaucoup de ménages ont profité du niveau extrêmement bas des taux pour augmenter leurs hypothèques. Du côté des entreprises, les prestations dues au titre des retraites sont insuffisamment couvertes et constituent aussi des engagements, bien qu'elles ne soient pas inscrites au passif des bilans. C'est cependant l'accroissement de la dette publique, notamment aux Etats-Unis et dans l'Union européenne, qui m'inquiète le plus.

Ce «piège» de l'endettement global offre une seule issue. En continuant à financer leurs déficits sur les marchés de capitaux, les Etats feront remonter à moyen terme le niveau des taux, évinçant du même coup les emprunteurs privés. Cela se traduira, bien entendu, par une expansion du secteur public au détriment du privé. Et un jour viendra où les gouvernements devront soit diminuer radicalement leurs engagements, soit augmenter massivement les impôts – ce qui n'est pas la recette idéale pour une réélection. A moins que les Etats ne cèdent à la tentation d'une politique monétaire inflationniste. Face à une alternative aussi peu encourageante, je pense que l'histoire se répétera et que l'inflation viendra éroder ces montagnes de dettes. Le moment était donc venu de bloquer mon taux hypothécaire.



Burkhard Varnholt Head Financial Products

Strategy

- 43 Conjoncture
La deuxième guerre du Golfe paralyse l'économie. Même après le conflit, la croissance devrait rester modeste.
- 44 Marchés d'actions
Aucune hausse n'est en vue malgré l'amélioration du climat. Des données économiques positives sont nécessaires à moyen terme.
- Topics
- 50 Réforme de la LPP
La prévoyance professionnelle est en pleine mutation en Suisse. Des solutions plus souples sont recherchées.
- 54 Secteur de l'informatique
Après l'euphorie, le réveil a été brutal pour le secteur informatique. Il s'agit désormais de préparer la prochaine reprise.
- 56 Déficit des caisses de pension
Les milliards de découvertes des caisses de pension pèsent partout sur les grandes entreprises. Comment celles-ci s'en sortiront-elles? Et les Etats?

- 60 Médicaments
La surcharge pondérale est un problème dans les pays industrialisés. Les médicaments contre l'obésité présentent donc de bonnes perspectives bénéficiaires.

► www.credit-suisse.com/bulletin
Votre lien avec notre savoir-faire

Prévisions

Eurotaux (3 mois)

	Fin 2002	Au 27.3.2003	Dans 3 mois ¹	Dans 12 mois ¹
Etats-Unis	1,4	1,3	1,3	2,4
UEM	2,9	2,5	2,0	2,2
Grande-Bretagne	4,0	3,7	3,4	3,7
Japon	0,1	0,1	0,1	0,1
Suisse	0,6	0,3	0,2	0,7

Rendement des emprunts d'Etat (10 ans)

Etats-Unis	3,8	4,0	4,0	4,7
UEM	4,2	4,2	3,9	4,3
Grande-Bretagne	4,4	4,5	4,2	4,7
Japon	0,9	0,7	0,8	1,0
Suisse	2,2	2,5	2,3	2,6

Taux de change

USD/EUR	1.05	1.07	1.08	1.15
JPY/USD	119	120	118	126
CHF/EUR	1.45	1.47	1.47	1.47
CHF/USD	1.38	1.38	1.36	1.28
CHF/GBP	2.23	2.17	2.19	2.19

Croissance économique

(variation du PIB par rapport à l'année précédente)	2002	Valeurs actuelles	2003 ¹	2004 ¹
Etats-Unis	2,4	2,9 (4T/02)	2,4	3,0
UEM	0,8	1,3 (4T/02)	0,9	1,8
Grande-Bretagne	1,7	2,1 (4T/02)	2,5	2,7
Japon	0,3	2,6 (4T/02)	0,3	0,8
Suisse	0,1	0,8 (4T/02)	0,5	1,8

Indices boursiers

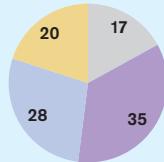
		Fin 2002	13.3.2003	Dans 12 mois ²
Etats-Unis	S&P 500	879,82	831,90	0
Japon	TOPIX	843,29	778,52	-
Hongkong	Hangseng	9321,29	8787,45	0
Allemagne	DAX	2892,63	2354,31	0
France	CAC 40	3063,91	2554,71	+
Grande-Bretagne	FTSE 100	3940,40	3486,90	0
Italie	BCI	1091,89	959,39	0
Espagne	IBEX	6036,90	5670,70	+
Pays-Bas	AEX	322,73	240,25	0
Suisse	SMI	4630,80	3793,30	0

¹ Prévisions

² Par rapport au MSCI Monde : + Surperformance 0 Performance du marché - Sous-performance

Allocation stratégique d'actifs en francs suisses

Profil équilibré



	Marché monétaire	Obligations	Actions	Placements alternatifs	Total
Suisse	17,0	35,0	13,5		65,5
Asie			1,5		1,5
Europe (euro)			1,5		1,5
Japon			1,0		1,0
Amérique du Nord			10,5		10,5
Mixte				20,0	20,0
Total	17,0	35,0	28,0	20,0	

Le emagazine du Credit Suisse propose encore toute une sélection de données et informations économiques : www.credit-suisse.com/emagazine

Conjoncture

La conjoncture mondiale toujours déprimée



Beat Schumacher

- Les incertitudes géopolitiques paralysent l'économie.
- Même après la fin de la guerre avec l'Irak, on ne peut s'attendre qu'à une croissance modeste.

Les derniers indicateurs conjoncturels confirment toujours la mollesse de l'économie mondiale. Il apparaît clairement que les incertitudes géopolitiques paralysent l'activité économique, d'où une morosité encore accentuée depuis novembre 2002 par l'envolée des prix du pétrole (+45% environ). Et tandis que l'économie américaine fait preuve malgré tout d'une croissance modeste, l'évolution économique en Europe continentale devrait plutôt être qualifiée de stagnation.

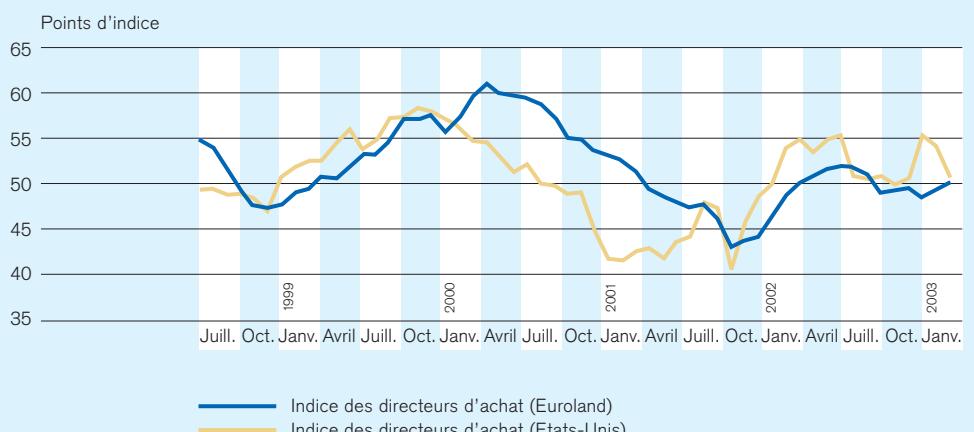
Une question est de plus en plus à l'ordre du jour, à savoir si la résolution du conflit irakien conduirait vraiment à un redressement sensible de l'économie mondiale. Il semble en effet que le règlement de cette crise provoquerait une diminution des incertitudes et le fléchissement des prix du pétrole, ce qui ouvrirait la voie à une légère stimulation de l'activité. Mais d'autres facteurs

laissent penser que le redressement sera modeste et la croissance nettement inférieure cette année à son potentiel. Autrement dit, la situation géopolitique restera incertaine, indépendamment de l'inconnue irakienne. Le risque demeure bien réel pour l'activité économique et les marchés financiers, ce à quoi s'ajoutent les déséquilibres économiques aux Etats-Unis, qui freinent toujours la croissance. Le processus d'assainissement est certes en marche dans les entreprises, mais il n'est pas achevé, et le taux d'épargne des ménages, encore bas, ne va pas manquer de progresser. Pourtant, c'est des Etats-Unis que viendra (obligatoirement) la reprise économique attendue, les raisons déterminantes étant la plus grande flexibilité de l'économie américaine et la politique économique plus expansionniste outre-Atlantique.

Indices des directeurs d'achat

L'économie continue à tourner au ralenti

Le graphique montre l'estimation des directeurs d'achat en ce qui concerne l'activité économique. Une valeur d'indice de 50 points indique une stagnation du secteur manufacturier, une valeur inférieure un fléchissement et une valeur supérieure à 50 une progression de l'activité.



Source : Bloomberg

Une hirondelle ne fait pas le printemps



Bernhard Tschanz

■ Malgré un climat boursier plus favorable, le retour à un marché haussier n'est pas encore en vue.

■ Si une issue rapide du conflit irakien peut aider à court terme, des données économiques positives sont nécessaires à moyen terme.

A la mi-mars, alors que les marchés d'actions suisses et européens avaient baissé de 20% depuis le début de l'année, le recul des Bourses ne semblait pas devoir s'arrêter. Le rebond a été d'autant plus surprenant : lorsqu'il est devenu clair que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne interviendraient seuls en Irak, les investisseurs ont tablé sur une issue rapide du conflit, faisant grimper de nombreux indices boursiers au niveau de début 2003 en l'espace de quelques séances. Des mouvements aussi prononcés reflètent non pas des évolutions macroéconomiques, mais le flux et le reflux des craintes et des incertitudes. A supposer qu'une solution rapide soit apportée à la crise irakienne, qu'aucune attaque terroriste n'ait lieu et que l'approvisionnement mondial en pétrole reste assuré, le climat boursier pourrait alors s'améliorer durablement. C'est sur ce scénario que repose notre prévision pour l'année boursière

2003, à savoir des rendements sur actions à un chiffre seulement, mais au moins positifs. Les éventuels replis passagers des indices ne devraient rien y changer.

Et pourtant, une reprise durable et vigoureuse de l'économie mondiale et des marchés d'actions comme celle qui a suivi la première guerre du Golfe, au début des années 1990, n'est guère probable. La situation est en effet très différente car, même après la fin du conflit en Irak, les risques géopolitiques resteront extrêmement élevés. Plus important encore est le fait que les distorsions structurelles de l'économie mondiale induites par la bulle spéculative de la dernière décennie n'ont toujours pas été éliminées et qu'elles réduisent donc le potentiel de croissance à moyen terme. Par ailleurs, l'assainissement des bilans devrait rester une priorité pour de nombreuses entreprises. Car le débat portant sur les pratiques comptables et

SMI, Euro Stoxx, S&P 500, Nasdaq

Premier rebond avec le début de la guerre

Après avoir reculé sans discontinuer depuis le début de l'année, les marchés d'actions ont connu un premier sursaut prometteur avec le début des hostilités en Irak à la mi-mars.



sur la fiabilité des résultats n'est pas clos, pas plus que la question de l'ampleur du déficit de couverture des régimes de retraite. Ces éléments sont désormais largement anticipés dans les indices d'actions, de sorte qu'ils limitent le potentiel de hausse sans toutefois l'exclure.

Le Credit Suisse estime que le postulat d'un redressement modéré des Bourses implique un renforcement progressif de l'intérêt des investisseurs pour les actions cycliques,

la qualité restant toujours au premier plan. Pour l'Europe, le Credit Suisse recommande avant tout DSM, LVMH, Adecco, Schneider Electric, Stora Enso et TotalFinaElf. Les secteurs défensifs ont, dernièrement, connu eux aussi d'importants désengagements, de sorte que les actions de sociétés présentant de bonnes perspectives de croissance à long terme – Danone, Nestlé, Schering AG et Swatch Group par exemple – sont redevenues intéressantes. La Bourse américaine a

affiché comme prévu une performance nettement supérieure à celle des marchés européens, même si l'on tient compte de la baisse du dollar. A court terme, on continuera donc de privilégier les actions américaines au détriment des européennes. L'écart de rendement devrait toutefois se combler en cours d'année. En Asie aussi, notre recommandation demeure inchangée : acheter les pays émergents, vendre le Japon.

Préférences par pays, par secteurs et par titres

Les actions cycliques attirent de nouveau les investisseurs

Une reprise modérée de la Bourse devrait inciter les investisseurs à se tourner davantage vers les actions cycliques. La qualité devrait toutefois rester un facteur décisif. Les actions américaines ont notre préférence pour le court terme.

	Europe	Suisse	Amérique du Nord	Japon	Asie hors Japon
Pays	Espagne				Corée Thaïlande
Secteurs (régionaux)	Approvisionnement Equipementiers télécoms	Santé	Santé Produits industriels Télécommunications	Santé Produits de précision Automobile	Approvisionnement Transports
Secteurs (globaux)	1				
Comp. aériennes/transport	(-)				China Southern Airlines
Automobile	(0)	Peugeot		Nissan Motor	
Banques	(0)	HBOS	Wells Fargo & Co.		Kookmin Bank
Matières premières	(0)				
Chimie	(0)	DSM	Lonza	Dow Chemical	
Construction	(-)		Geberit		
Biens de consommation	(0)		The Swatch Group P	Procter & Gamble	Kao, Shiseido
Energie	(0)	TotalFinaElf			
Machines/ électrotechnique	(0)			Caterpillar	
Boissons(-)/alimentation	(0)	Danone	Nestlé N		
Tabac	(0)				
Assurances	(0)		Swiss Re		
Services inform./logiciels	(+)	SAP		Microsoft	
Médias	(-)			Walt Disney	
Santé	(+)	Schering	Serono	Johnson & Johnson	Takeda Chemical
				Amgen	
Papier et cellulose	(0)	Stora Enso			
Immobilier	(0)				Wharf Holdings Ltd.
Commerce de détail	(-)			Mitsui Fudosan Co.	
Matériel technologique	(0)			Canon, Sharp	
Semi-conducteurs	(0)				Samsung Electr.
Equipementiers télécoms	(+)	Alcatel			
Prestataires télécoms	(0)	T.I.M. (Telecom Italia Mobile)		BellSouth	
Approvisionnement	(+)	National Grid			Huaneng Power
Divers	(-)	LVMH	Adecco		Nomura Holding

Fonds de placement recommandés : Bank Hofmann Asia Stocks, CS EF Global Pharma, Dexia Inv Euro Corp Bonds, ING (L) Renta Fd Corp USD P Cap

Autres fonds sous www.fundlab.com

¹ Par rapport au MSCI Monde : + Surperformance 0 Performance du marché - Sous-performance

Source : CSPB, état au 13.03.03

La reprise reste incertaine



Anja Hochberg

■ Les banques centrales devraient maintenir pour l'instant leur politique monétaire expansionniste.

■ La zone euro restera ces prochains mois un environnement favorable aux investissements obligataires.

Le scénario d'une reprise tout au plus modérée semble probable pour l'année en cours. Une fois la crise irakienne surmontée, un certain soulagement sera sans doute perceptible à la fois dans l'économie réelle et sur les marchés financiers. Mais compte tenu des risques géopolitiques et des problèmes économiques structurels (voir article page 43), c'est plutôt le désenchantement de l'économie réelle qu'un grand optimisme conjoncturel qui sera au rendez-vous cet été. Ainsi, une croissance mondiale située en deçà de son potentiel pourrait être accompagnée de rendements inférieurs à la moyenne historique pour les emprunts d'Etat du G7.

La faiblesse de l'inflation détermine toujours le niveau des taux, plutôt bas par rapport au passé. Et dans la mesure où les risques pesant sur la croissance l'emportent sur les risques inflationnistes, les banques centrales devraient maintenir pour l'instant

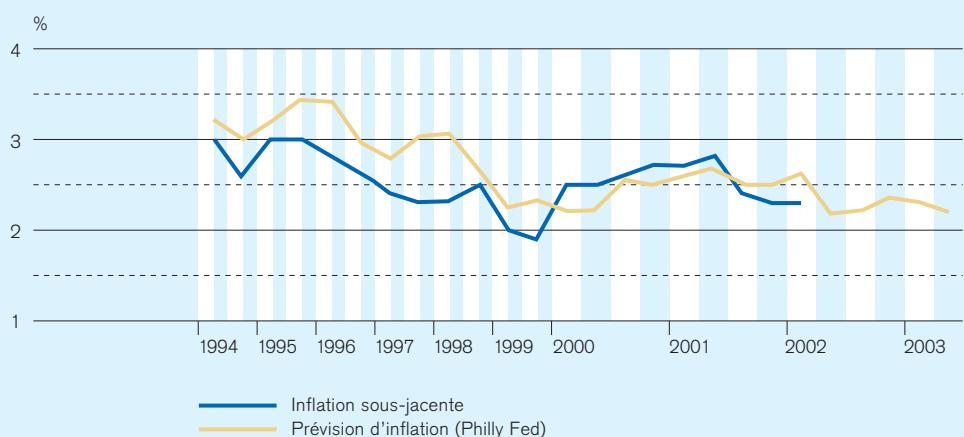
leur politique monétaire expansionniste. La Réserve fédérale (Fed) n'abaissera ses taux qu'en cas d'aggravation de la crise irakienne et de détérioration massive des perspectives conjoncturelles, tandis que la Banque centrale européenne (BCE) dispose d'une plus grande marge de manœuvre. Face à l'atonie de la conjoncture européenne, au bas niveau d'inflation et à la fermeté de l'euro, le Credit Suisse prévoit une réduction des taux directeurs à 2%.

La timide reprise devrait certes inverser la tendance aux taux plafond sur le marché des emprunts d'Etat américains. Mais étant donné les risques politiques et conjoncturels, on ne peut tabler que sur une progression modérée des taux. Cette progression sera encore inférieure dans la zone euro, qui offrira donc ces prochains mois un environnement favorable aux investissements obligataires.

Prévisions d'inflation aux Etats-Unis

Des prévisions d'inflation favorables aux marchés obligataires

Des taux d'inflation généralement bas caractérisent la faible dynamique de croissance aux Etats-Unis, apportant ainsi un soutien bienvenu aux marchés obligataires grâce à une prime de risque réduite.



Sources : Bloomberg, Federal Reserve Bank of Philadelphia

Monnaies

Dollar: l'heure de vérité a sonné



Marcus Hettinger

- **Le règlement de la crise irakienne devrait mettre un terme provisoire à la dépréciation du dollar.**
- **Le bas niveau des taux d'intérêt et le double déficit des Etats-Unis fragilisent le billet vert.**

Le dollar poursuit inexorablement sa glissade. Rien d'étonnant à cela puisque les incertitudes géopolitiques n'ont fait qu'augmenter ces derniers mois. Mais au-delà des tensions apparaissent également des déséquilibres d'ordre économique. Le double déficit des Etats-Unis – élevé pour la balance courante et en forte hausse pour le budget – malmène la devise américaine. La dépendance de l'Oncle Sam vis-à-vis des investisseurs étrangers et de leur bon vouloir à acheter des titres américains pourrait bien se retourner contre le dollar. Toujours bas, le niveau des taux d'intérêt à douze mois aux Etats-Unis diminue aussi l'attrait des placements outre-Atlantique. Conséquence : le billet vert devrait s'orienter à la baisse sur un large front, ce qui mettra les économies européennes à rude épreuve, car celles-ci verront encore leurs monnaies s'apprécier. Cette évolution sera d'autant plus douloureuse que la demande intérieure ne soutient guère la croissance, ni en Suisse ni dans la

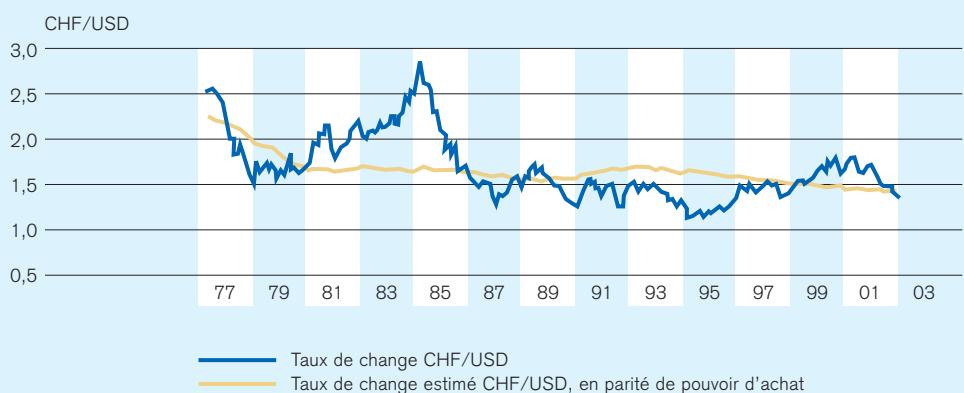
zone euro. De plus, l'histoire montre qu'en cas de correction, le dollar a tendance à évoluer au-dessus ou, le cas échéant, en dessous de son juste prix (voir graphique).

Aujourd'hui, la Suisse, petite économie ouverte, souffre beaucoup de la fermeté du franc. La Banque nationale suisse (BNS) a certes réagi début mars en abaissant de 50 points de base (pb) la marge de fluctuation du Libor à trois mois, allant ainsi plus loin que la Banque centrale européenne qui, le même jour, réduisait son taux directeur de 25 pb seulement. Le franc s'est alors replié comme prévu. Mais la marge de manœuvre est désormais très restreinte. Compte tenu du bas niveau des taux d'intérêt helvétiques, et dans l'espoir d'une diminution des tensions géopolitiques, le Credit Suisse prévoit une légère baisse du franc contre l'euro dans un horizon de douze mois. Cependant, le franc ne devrait pas, lui non plus, échapper aux conséquences de la faiblesse générale du billet vert.

Taux de change franc-dollar en parité de pouvoir d'achat

Le franc suisse reste ferme

A terme, le taux de change finit toujours par retourner à la valeur théorique de la parité du pouvoir d'achat. Mais l'histoire nous enseigne aussi que le taux de change franc-dollar tend à une correction excessive.



Sources: Bloomberg, CSPB

Sociétés de participation : la gestion proactive est payante



Nicole Pauli

- Même dans un contexte difficile, les sociétés de participation restent une solution de placement intéressante.
- Absolute Invest SA s'adapte aux conditions changeantes du marché.

Au cours des années 1990, lorsque le marché des hedge funds s'est ouvert à un public plus large, les investisseurs privés ont acheté davantage d'actions de sociétés de participation investies dans de tels instruments. Outre leur structure juridique différente, les sociétés de participation se distinguent des fonds avant tout par une plus grande souplesse dans les décisions d'investissement et par une influence plus marquée sur la gestion des placements. Autre différence, les parts de fonds peuvent être revendues à leur valeur intrinsèque (ou VNI pour « valeur nette d'inventaire »), tandis que les parts de sociétés de participation se négocient au prix du marché. Vu la morosité ambiante, la plupart des sociétés de participation sont cotées actuellement avec un disasio, donc en dessous de la VNI.

Parallèlement, une gestion souple et proactive des investissements peut précisément offrir des chances dans le contexte actuel. Le conseil d'administration des sociétés Absolute en est conscient depuis un certain temps

déjà, lui qui a préparé, voire mis en œuvre des mesures ad hoc.

Absolute Invest SA a par exemple considérablement élargi son univers de placement. La société ne se limite plus désormais à une stricte stratégie long/short Equity, mais peut aussi utiliser une multitude de styles de placements alternatifs. Absolute Invest SA dispose ainsi de la flexibilité nécessaire pour mieux diversifier son portefeuille et obtenir de meilleurs rendements ajustés au risque.

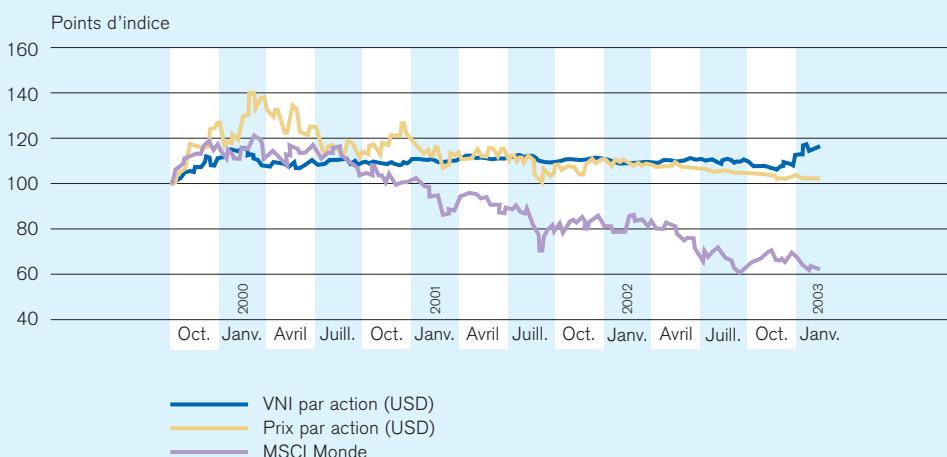
Depuis le 1^{er} mars 2003, Absolute Europe SA est gérée par deux conseillers en placement, responsables chacun d'une moitié du portefeuille. Il en résulte une situation de concurrence qui peut également conduire à une meilleure répartition des risques, et donc à des rendements plus élevés.

Toutes ces mesures visent à permettre aux sociétés de s'adapter de manière optimale aux nouvelles conditions du marché. La VNI devrait donc augmenter rapidement et le prix de l'action progresser à moyen terme.

Performance comparée

Absolute Invest résiste dans un environnement difficile

Alors que l'indice MSCI abandonnait plus de 30%, Absolute Invest SA est parvenue à accroître sa valeur intrinsèque (VNI) de quelque 17% depuis sa création en octobre 1999.



Sources : Bloomberg, Absolute Companies

Conseil en placement 2003

«Un prestataire ne peut pas l'emporter sur tous les fronts»

Pascal Pernet, spécialiste en placements, s'exprime sur le nouveau rôle des établissements financiers et sur les mécanismes de sécurité du Global Investment Program (GIP). Interview: Daniel Huber, rédaction Bulletin



«Le gestionnaire qui ne remplit plus ses propres critères est immédiatement remplacé»

Pascal Pernet, Financial Products

Daniel Huber Quel est le montant investi actuellement dans les stratégies du GIP?

Pascal Pernet Environ six milliards de francs. Ainsi, une année seulement après sa création, le GIP est l'un des plus grands véhicules de placement vendus en Suisse.

Qu'est-ce qui a décidé le Credit Suisse à lancer un tel instrument? Le constat selon lequel un prestataire ne peut pas l'emporter sur tous les fronts. Pourquoi le Credit Suisse devrait-il par exemple briller dans la gestion des actions japonaises? C'est donc par souci d'honnêteté que nous nous concentrons sur l'essentiel, en l'occurrence le choix des meilleurs gestionnaires du monde. Voilà d'ailleurs l'élément central du GIP: nous ne nous contentons plus de gérer la fortune de nos clients, nous choisissons aussi pour eux les meilleurs gestionnaires.

Cela correspond-il à une nouvelle tendance? Tout semble l'indiquer. Aux Etats-Unis, par exemple, la gestion de fortune classique avec mandat de gestion ou fonds stratégique est passée de mode.

Comment le GIP est-il organisé concrètement? Le GIP est un certificat sur cinq sociétés de gestion spécialisées respectivement dans les actions, les papiers monétaires, les obligations, les placements alternatifs et les stratégies opportunistes.

Que font exactement ces sociétés? Elles recherchent les meilleurs gestionnaires dans leurs domaines respectifs et leur confient des mandats de gestion. A noter que les comptes correspondants sont libellés au nom du Credit Suisse, ce qui garantit une surveillance permanente des stratégies des gestionnaires.

Et comment faites-vous votre choix? Nous avons constitué une équipe spéciale. Avant d'attribuer un mandat, nous envoyons un questionnaire comportant plusieurs centaines de pages. Le gestionnaire doit y décrire la stratégie qu'il compte appliquer et les moyens qu'il mettra en œuvre à cet effet. Si un contrôle fait apparaître qu'il ne remplit plus ses propres critères, nous le remplaçons immédiatement.

Comment arrivez-vous encore à garder la vue d'ensemble avec tous ces gestionnaires externes? Grâce à notre partenaire State Street, nous pouvons consulter à tout instant et en ligne les positions de l'ensemble des gestionnaires. Nos clients peuvent d'ailleurs en faire autant à l'adresse www.credit-suisse.com/gip. Ces positions sont vérifiées quotidiennement et comparées automatiquement avec les objectifs fixés. En cas d'écart, le gestionnaire doit s'attendre à des mesures immédiates: nous sommes à même de le remplacer dans les 24 heures.

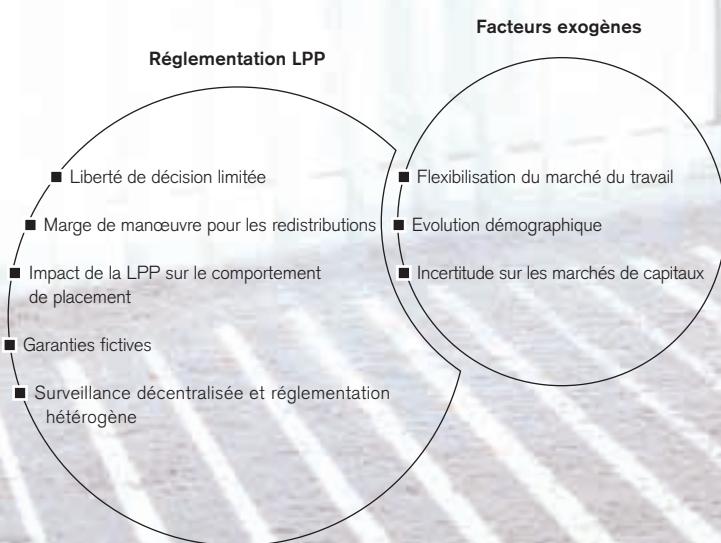
Et qui sont ces gestionnaires? La liste nomi-

native figure également sur Internet. A titre d'exemple, je citerai Tweedy Browne, une firme new-yorkaise détenue par ses propres employés. Pour la sélection des actions, la société a toujours appliqué des critères rigides très conservateurs, comme le rapport du cours de l'action au total du bilan, lequel doit se situer dans une certaine marge. Elle est donc passée complètement à côté de la bulle Internet des années 1990, étant beaucoup trop rigoureuse pour investir dans des titres hautement spéculatifs. En revanche, elle continue à gagner de l'argent, même par les temps qui courrent.

Sur quelle base jugez-vous ces gestionnaires? Nous les jugeons généralement sur leur capacité à réaliser des rendements positifs. Nombreux sont ceux qui comparent la performance d'un gestionnaire à un indice de référence. Ce faisant, ils confrontent le résultat à l'évolution du marché et mesurent la performance dite relative. Cela donne souvent des résultats absurdes. Si le marché a par exemple reculé de 10% et que le gestionnaire n'a décroché que de 5%, l'investisseur devrait s'estimer heureux d'avoir battu le marché, même s'il a perdu de l'argent. C'est un concept purement théorique, qui est incompréhensible pour la plupart des clients. Voilà pourquoi nous jugeons les gestionnaires sur leur capacité à réaliser des rendements positifs indépendamment de l'évolution du marché.

Prochaine évaluation du GIP le 22 avril dans emagazine

Avec son temps de production assez long, le Bulletin ne peut être en phase avec l'actualité du conflit irakien. C'est pourquoi la rédaction a décidé de renoncer à indiquer la performance du GIP dans le présent numéro, car celle-ci serait périmée avant même d'être publiée. Pascal Pernet se rattrape le mardi 22 avril 2003 dans emagazine sous www.credit-suisse.com/bulletin



Les défis posés à la prévoyance professionnelle

Les problèmes liés au deuxième pilier sont dus à des facteurs aussi bien externes qu'internes, c'est-à-dire découlant de la réglementation LPP elle-même. Lors de réformes, les aspects économiques devraient primer les aspects politiques. Source : Economic & Policy Consulting, Credit Suisse

Quel avenir pour la prévoyance professionnelle ?

La prévoyance professionnelle est à la une de l'actualité. La baisse des marchés d'actions y a beaucoup contribué : le taux minimal a dû être réduit, et de nombreuses caisses de pension ont une couverture insuffisante.

Alex Beck, David S. Gerber et Thomas Hauser, Economic & Policy Consulting

Les premières caisses de pension de droit privé se sont constituées il y a plus d'un siècle. En se basant sur les structures existantes, la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) est entrée en vigueur en 1985. Il s'agit d'une loi-cadre qui garantit une prévoyance minimale obligatoire à la plupart des personnes exerçant une activité salariée. Combinée à l'assurance vieillesse et survivants (AVS), elle a pour but de permettre aux assurés de maintenir leur niveau de vie habituel de manière adéquate.

La LPP est actuellement en révision. Les objectifs visés sont une flexibilisation et une meilleure coordination de l'âge de la retraite avec l'AVS, la consolidation du système d'assurance, une mise en œuvre plus facile et plus transparente ainsi que l'assouplissement du taux d'intérêt minimal (voir encadré page 53). Ces projets de réforme sont à saluer et devraient être concrétisés rapidement. D'autres mesures sont par contre plus problématiques, comme le fait d'obliger les institutions de prévoyance à utiliser leur marge de manœuvre financière pour adapter les rentes à l'évolution des prix. Une telle disposition pourrait nuire considérablement à la constitution de réserves. Par le passé, on a pu constater à quel point il était difficile, même pendant les périodes de boom, de constituer des provisions car les convoitises sont souvent proportionnelles au montant de ces provisions. Compte tenu de l'évolution démographique et de l'incertitude qui règne sur les marchés financiers, la constitution de provisions serait pourtant souhaitable pour garantir l'équilibre à long terme de la prévoyance professionnelle.

Des faiblesses fondamentales

Le système actuel offre une marge de manœuvre pouvant être exploitée à meilleur escient encore pour accroître la flexibilité et l'individualisation. Mais même après la première révision de la LPP, des défis et des lacunes subsisteront. Ainsi, les assurés n'ont actuellement que peu de possibilités d'influer directement sur la prévoyance professionnelle. Le capital amassé au moyen de l'épargne obligatoire ne peut être investi en fonction des préférences et de la propension au risque de chacun, ce qui se traduit par des « pertes de prospérité ». De nouvelles règles de transparence n'y changeront rien. Le système actuel n'incite pas les assurés à s'intéresser davantage à la prévoyance professionnelle, alors même que chaque assuré a épargné en moyenne 150 000 francs au titre du deuxième pilier.

La LPP accorde une grande marge de manœuvre pour des redistributions volontaires et involontaires. Le conseil de fondation, en tant qu'organe de gestion suprême, ne sait souvent quels intérêts représenter : ceux des plus âgés ou des plus jeunes, des femmes ou des hommes, des actifs ou des

retraités ? Si les revenus qui dépassent le seuil de la rémunération minimale sont par exemple utilisés pour constituer des réserves générales et ne sont pas redistribués aux assurés, ceux-ci perdent une partie du produit d'intérêts réalisé avec leur avoir de vieillesse s'ils changent d'emploi. Une redistribution se fait alors au profit des salariés « immobiles ». Les retraites anticipées sont

► Pour plus d'informations, veuillez consulter emagazine sur www.credit-suisse.com/bulletin. L'Economic Briefing n° 32 sur la LPP peut être commandé à l'aide du bon ci-joint ou sur www.credit-suisse.com/shop («economics»).

un autre exemple lorsqu'elles sont financées par les caisses de pension sans réduction appropriée de la rente. De tels priviléges unilatéraux sont problématiques notamment compte tenu de l'évolution démographique.

Le capital épargné doit être investi de manière optimale à long terme, car la composante des intérêts revêt une importance extrême dans le système de la capitalisation. Mais les directives de la LPP ont un impact direct sur le comportement de placement. L'obligation annuelle de couverture de tous

Les conséquences du modèle de concurrence

Une réforme profonde du deuxième pilier allant dans le sens d'un modèle de concurrence est une solution économique pertinente pour garantir la prévoyance professionnelle à long terme, car elle permettrait notamment d'éliminer les carences inhérentes au système existant. Le climat actuel n'est certes pas très favorable à des changements qui impliquent une concurrence et une libéralisation accrues. Mais un système reposant largement sur la responsabilité personnelle confère à tout un chacun la possibilité de participer davantage à la construction de son avenir, surtout à une époque marquée par une perte de confiance généralisée et une plus grande incertitude.

les engagements, par exemple, raccourcit artificiellement l'horizon de placement. Cela peut conduire à une stratégie trop conservatrice et renforcer les cycles sur les marchés. Les prestataires de prévoyance risquent de devoir vendre des actions juste au moment où les cours sont bas. Ils réalisent alors des pertes et ne peuvent profiter d'un éventuel redressement des cours. Si la rémunération minimale est trop élevée, la caisse de pension devrait encourir des risques excessifs pour atteindre le seuil imposé et, dans le cas contraire, l'incitation à la performance serait insuffisante.

La surveillance décentralisée et la réglementation hétérogène autorisent un traitement inéquitable des institutions de prévoyance et, partant, des assurés. Les caisses de pension de droit public peuvent, par exemple, présenter une couverture insuffisante alors que celle-ci n'est que provisoirement tolérée dans les caisses autonomes, voire interdite dans les institutions collectives.

Les promesses de performances définies satisfont sans doute un besoin subjectif de sécurité, mais sans pour autant diminuer les risques réels. Le taux minimal implique certes la possibilité de planifier la rente future à long terme. Mais en cas de fixation nominale, l'inflation peut réduire le pouvoir



«Une concurrence efficace oblige les institutions de prévoyance à fournir de bonnes performances»

David S. Gerber (à gauche) et Alex Beck

d'achat du capital de vieillesse. Tout le monde sait aussi que l'environnement actuel sur les marchés financiers rend très délicate toute promesse de rente même dans les systèmes fondés sur la capitalisation. La prise en compte collective des risques systématiques du marché des capitaux n'y change rien.

Outre les lacunes de la réglementation, la prévoyance professionnelle est aussi confrontée à des défis exogènes. La flexibilisation croissante du marché du travail fait qu'un système de prévoyance rigide, axé sur l'entreprise, semble de moins en moins approprié. Les taux de natalité très bas et la hausse de l'espérance de vie modifient en profondeur la pyramide des âges. Cette évolution est également problématique pour les systèmes de capitalisation. Le capital de vieillesse épargné doit notamment fournir, après la retraite, un revenu suffisant pendant une période assez longue.

La concurrence, une approche de solution

L'introduction d'un système entièrement individualisé et professionnalisé sous la forme d'un modèle de concurrence pourrait offrir une alternative durable à des adaptations incessantes du système de plus en plus complexe qu'est la LPP. La possibilité, pour l'assuré, de choisir librement son prestataire de prévoyance est sans doute l'une des principales innovations par rapport au système existant. Parallèlement, les conditions cadres doivent être simplifiées. Une concurrence efficace oblige les institutions de prévoyance à fournir de bonnes performances dans l'intérêt des assurés. L'Etat assume un rôle important: il veille à ce que la concurrence s'exerce dans le cadre défini, mais as-

Le modèle de concurrence fait jouer les mécanismes du marché

L'introduction d'un modèle de concurrence a pour les différents acteurs des conséquences que nous énumérons ci-dessous. Les assurés bénéficient de la possibilité de choisir librement leur caisse de prévoyance.

Source : Economic & Policy Consulting, Credit Suisse

Groupes	Conséquences
Salariés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Prise en compte des besoins individuels (placement, planification de la prévoyance, type de prestations) ■ Plus grande efficacité du système (qualité, coûts, professionnalisme) ■ Renforcement de la responsabilité personnelle ■ Besoin d'information accru de la part des assurés
Employeurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Réduction des charges supportées et libération de ressources ■ Engagement surobligatoire toujours possible (instrument de la politique du personnel)
Prestataires	<ul style="list-style-type: none"> ■ Possibilité de se spécialiser sur le marché de la prévoyance ■ Qualité des produits de prévoyance garantissant la croissance grâce à des gains de parts de marché ■ Pression d'adaptation plus forte et restructuration accélérée des institutions ne répondant pas aux exigences du marché ■ Suppression de l'incompatibilité entre les prestations légales et les possibilités réelles de rendement

sume aussi une fonction active de contrôle, de surveillance et même de protection. Il s'agit donc d'une «concurrence dirigée», en anglais «managed competition». L'engagement de l'Etat se traduirait ainsi avant tout par des mesures garantissant le libre jeu de la concurrence. La transparence est indispensable dans un tel modèle : les acteurs du marché doivent être régulièrement informés de certaines données clés telles que le rendement, le risque ou les coûts. Pour permettre une comparaison des différents produits de prévoyance, des normes légales doivent être définies pour tous les prestataires.

Un modèle de concurrence procure des avantages à la fois aux assurés et aux entreprises. Chaque assuré pourrait choisir un

produit de prévoyance selon son profil de risque et ses préférences de placement. Les institutions de prévoyance n'offrant pas de prestations intéressantes seraient sanctionnées par le marché, ce qui aurait des effets positifs sur la «production» de solutions de prévoyance. Les entreprises seraient en outre libérées de la prise en charge de la prévoyance professionnelle, un domaine souvent éloigné de leur métier de base. Enfin, les conflits d'intérêts entre l'entreprise et sa caisse de pension pourraient être évités.

Alex Beck

Tél. 01 333 15 89, alex.beck@credit-suisse.com

David S. Gerber

Tél. 01 333 72 65, david.gerber@credit-suisse.com

Thomas Hauser

Tél. 01 333 58 84, thomas.h.hauser@credit-suisse.com



«C'est aux politiques de jouer»

Stephan Hegner, responsable affaires collectives Winterthur Vie

Monsieur Hegner, la rémunération minimale des actifs LPP a été ramenée à 3,25%.

Cela suffit-il pour résoudre les problèmes ?

Les prestataires doivent pouvoir atteindre leurs objectifs avec des placements exempts de risques. Cela signifie que la rémunération minimale devrait correspondre à peu près à celle des obligations fédérales et donc être abaissée à 2%.

Quelles autres réformes s'imposent ?

L'espérance de vie des Suisses augmentant d'un mois par an, le taux de conversion du capital de vieillesse en rente doit passer de 7,2 à moins de 6%.

Le libre choix de la caisse de pension serait-il judicieux ?

Il ne satisfait pas aux défis actuels et aux conditions cadres définies par les politiques. Les modèles américain et anglais ne se sont pas avérés meilleurs que notre système actuel.

Quels arguments plaident en sa défaveur ?

La charge administrative exploserait, car au lieu de 44 000 entreprises, nous devrions gérer un demi-million d'individus. Ce système favoriserait par ailleurs la désolidarisation parce que les actifs fuiraient les caisses comptant de nombreux retraités. En définitive, le concept des trois piliers perdirait sa raison d'être car les deuxième et troisième piliers devraient être réunis. (schi)

La première révision de la LPP en un coup d'œil

■ Flexibilisation et harmonisation de l'âge de la retraite

A partir de 2009, l'âge de la retraite sera de 65 ans pour les hommes et les femmes. Après la révision, une rente réduite pourra être touchée dès l'âge de 59 ans. Le départ à la retraite pourra être repoussé jusqu'à l'âge de 70 ans. La flexibilisation facilitera le passage de la vie active à la retraite.

■ Abaissement du taux de conversion

L'espérance de vie ne cessant d'augmenter, les rentes sont versées plus longtemps. Le taux de conversion utilisé pour le calcul de la rente doit donc être abaissé. L'ampleur de cette réduction est controversée car elle entraînera une baisse des rentes. Mais si ce taux est trop élevé, les caisses de pension devront verser des rentes supérieures au capital de vieillesse épargné. La génération active devrait alors cofinancer les retraites avec ses cotisations, ce qui serait contraire au principe même du régime de capitalisation.

■ Augmentation des bonifications de vieillesse

Pour maintenir le niveau des prestations, il est envisagé soit d'augmenter les bonifications de vieillesse, soit d'abaisser le seuil d'entrée actuel. Une hausse de l'âge de la retraite – inévitable à l'avenir – aurait le même effet, mais risque d'être rejetée à l'heure actuelle.

■ Taux d'intérêt minimal

Désormais, le taux minimal sera réexaminé au moins tous les deux ans. La solution proposée accorde toutefois une importante marge de manœuvre qui pourrait déboucher sur la fixation du taux au niveau politique. Une flexibilisation doit être étroitement liée à l'évolution des marchés financiers pour garantir le bon fonctionnement du système. Les limites de la planification à long terme apparaissent clairement.

■ Protection accrue des assurés

Cette protection doit s'exercer à deux niveaux : d'une part en renforçant la cogestion paritaire des salariés au sein du conseil de fondation, d'autre part en améliorant l'information des assurés et donc la transparence de la prévoyance professionnelle. La réglementation LPP reste néanmoins un système complexe et difficile à cerner.

Un secteur en convalescence

Après une période d'euphorie, le réveil a été brutal pour le secteur informatique. Les entreprises doivent maintenant consolider leurs bases en vue de la prochaine reprise. Celles qui sauront interpréter les tendances s'assureront une bonne position pour l'avenir. **Thomas Veraguth, Economic & Policy Consulting**

Nombre de prestataires informatiques, après trois années de croissance, doivent faire face au gel ou au redimensionnement de projets en cours, ce qui pèse sur leurs résultats financiers. Les plus touchés par cette

crise sont ceux qui, pendant la période de vaches grasses, ont fait appel à des fonds extérieurs pour financer des plans d'expansion trop ambitieux. La plupart de ces établissements ont dû réviser leurs projets de

croissance, quand ils n'ont pas mis la clé sous la porte. La phase de consolidation actuelle a de multiples causes. D'une façon générale, le soufflé du commerce électronique est retombé, avec des répercussions

Grands espoirs et grosses déceptions

La capitalisation boursière des sociétés informatiques reflète les formidables attentes placées dans ce secteur. Au sommet du boom technologique, la capitalisation des sociétés informatiques suisses cotées en Bourse atteignait près de 14 milliards de francs, contre seulement 370 millions le 28 février 2003.



négatives sur les carnets de commandes. Mais les sociétés qui espéraient attirer de nouveaux clients grâce au e-business ne sont pas les seules victimes. De nombreux projets informatiques ont été purement et simplement abandonnés, d'autres ont échoué parce qu'ils étaient mal coordonnés, que les responsabilités n'étaient pas clairement définies ou qu'aucun objectif précis n'avait été fixé.

Même si leurs besoins en matière de services informatiques ne cessent de croître, les entreprises s'efforcent de plus en plus de rationaliser leurs dépenses dans ce domaine. La conséquence n'est pas tant une réduction significative de leur budget informatique, mais plutôt une attitude plus sélective dans le choix de nouveaux projets. Il y a quelques années encore, les entreprises cherchaient avant tout à se moderniser et à acheter ce qu'il y avait de mieux; aujourd'hui, elles s'intéressent en priorité au rendement et à l'utilité directe des solutions proposées.

Le creux de la vague est pour bientôt

Les revenus des prestataires informatiques devraient atteindre leur niveau le plus bas au cours du premier semestre 2003, et il faudra sans doute attendre 2004 pour assister à une reprise. La part des PME suisses dans les dépenses informatiques étant limitée, les perspectives commerciales du secteur dépendront essentiellement des projets d'investissement des grandes entreprises. Or les départements informatiques de ces dernières ont perdu beaucoup de leur influence. Il n'est pas rare aujourd'hui que les décisions d'investissement soient prises au niveau de la direction générale et que la valeur opérationnelle des solutions soit de nouveau retenue comme critère décisif.

Ce changement de comportement des acheteurs, dont le savoir-faire technologique s'est en outre nettement amélioré, a pour effet de discipliner les fournisseurs. La plupart des sociétés informatiques sont revenues à des stratégies de croissance plus prudentes, largement autofinancées, et ont mis en œuvre des mesures drastiques de restructuration. On pourrait donc assister dans le secteur à une redistribution des cartes, dont sortiront gagnants les prestataires bien établis qui ne s'étaient pas engagés dans des plans d'expansion aventureux ou qui



« Les nouvelles attentes des clients durcissent la concurrence »

Thomas Veraguth

auront pu sortir renforcés de la crise. Certaines sociétés créées pendant les années d'expansion et implantées sur un créneau devraient également consolider leur position. C'est le cas des fabricants de logiciels dont les produits promettent l'accroissement de l'efficacité, la réduction des coûts et un élargissement des fonctions disponibles. L'expérience acquise au cours des dernières années avec des systèmes et des concepts nouveaux, comme les réseaux d'entreprise basés sur le Web, serviront de base solide pour les développements futurs.

Il reste de nombreuses incertitudes

Mais les clients d'aujourd'hui ne sont pas seulement plus exigeants, ils sont aussi plus sensibles aux prix. Par ailleurs, les nouveaux développements technologiques rendent encore plus complexes les produits et le travail des développeurs. Beaucoup de sociétés informatiques n'ont pas encore atteint leur taille critique et doivent impérativement acquérir de nouveaux clients. Un moyen d'y parvenir est de conclure un partenariat avec une société déjà bien installée. Des éditeurs de logiciels pour la gestion de projets chercheront, par exemple, à s'associer avec des bureaux de conseil réputés. Mais plus généralement, les fabricants suisses de logiciels devront encore régler de nombreuses questions relatives à leurs stratégies de distribution. La plupart des créneaux sont en effet occupés par des sociétés américaines, et le marché d'outre-Atlantique joue un rôle capital dans le développement de produits puisque c'est là-bas que sont définies la plupart des normes.

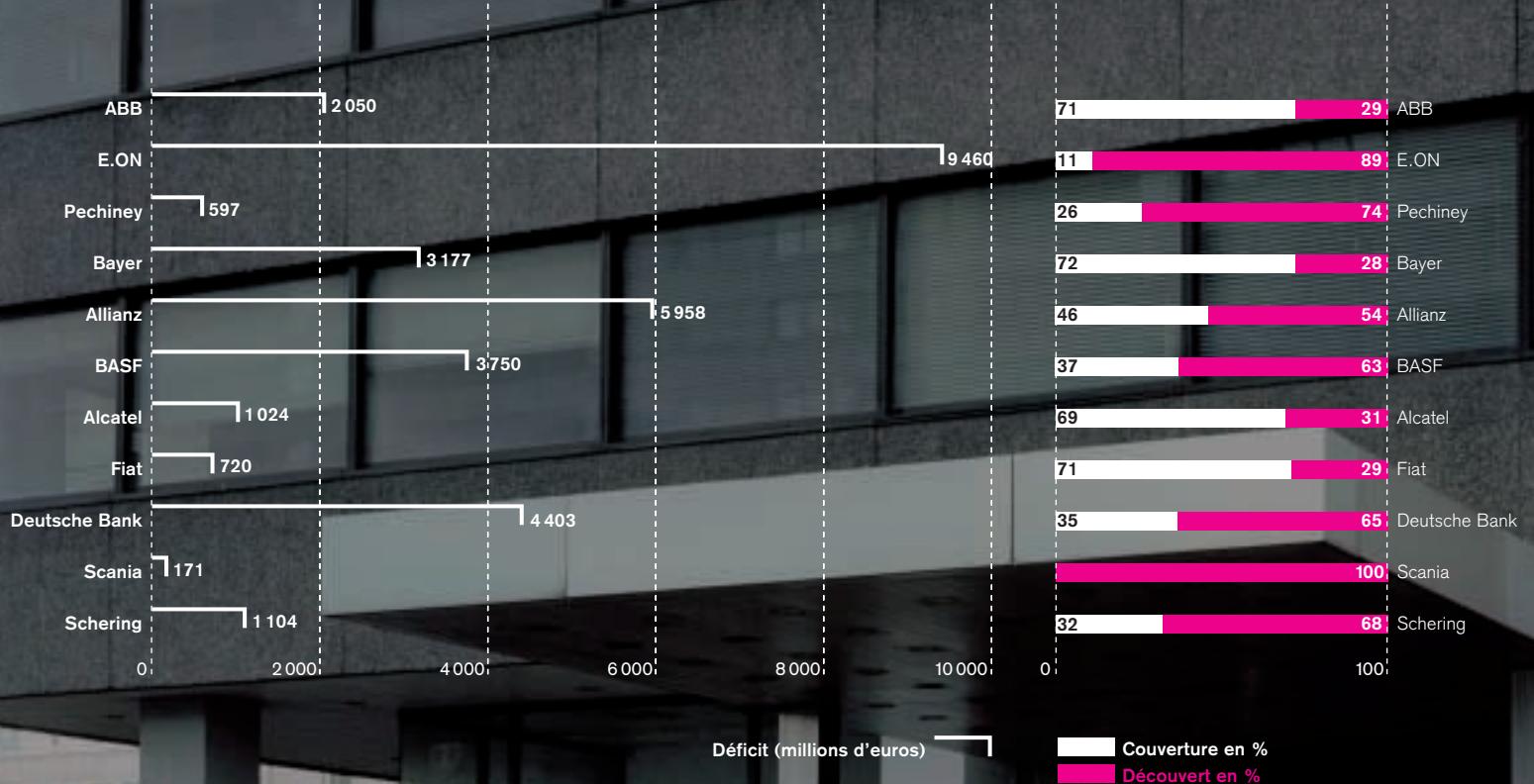
L'échec de quelques précurseurs et pionniers ne signifie pas la mort du secteur. Mais il faudra tirer les leçons des erreurs passées. La pression sur les prix permettra de corriger certains excès tout en rendant les services plus abordables, améliorant ainsi le rapport qualité-prix des solutions proposées. C'est l'occasion pour le secteur informatique de poser des bases saines en attendant la reprise.

Thomas Veraguth

Tél. 01 333 95 83, thomas.veraguth@credit-suisse.com

Un marché encore assombri par la correction des excès passés

Le secteur informatique mondial a connu une véritable période d'euphorie (en Suisse, du deuxième trimestre 1997 au deuxième trimestre 2001) qui lui a fait perdre toute mesure. Le rythme effréné des innovations n'était surpassé que par la propension des entreprises à investir dans les nouvelles technologies. Malgré tous leurs efforts, les fournisseurs n'ont pas pu suivre la cadence, et les acheteurs potentiels ont eux aussi été dépassés. Les avantages promis par les nouvelles technologies ne se sont pas toujours révélés évidents, alors que les difficultés techniques étaient bien réelles. De plus, les sociétés informatiques se sont empressées de voir des marchés potentiels dans les lacunes informatiques des entreprises, comme la sécurité des données, la gestion du flux de données ou le manque de convivialité, lacunes pour lesquelles elles n'ont finalement pas toujours été en mesure de proposer des solutions viables. Tout excès doit se payer un jour : le secteur informatique subit aujourd'hui les effets du revirement de tendance, l'un d'entre eux étant le rallongement du cycle de vie des logiciels et du matériel informatique.



Europe: déficits estimés des caisses de pension

L'endettement des caisses de pension européennes est inquiétant. Les 63 plus lourds déficits de caisses de pension sont estimés à quelque 81 milliards d'euros. Une situation qui pourrait être aggravée par le vieillissement croissant de la population.

Sources : rapports d'entreprises pour l'exercice 2001, UBSW

Les revers des caisses de pension déstabilisent les entreprises

La baisse persistante des marchés boursiers touche toujours plus de secteurs. En raison du volume de leurs investissements, les caisses de pension sont fortement impliquées. Quelles sont les conséquences de leurs difficultés sur les entreprises, les employés et les Etats ? **Christine Frey (Europe), Jeremy Baker (Etats-Unis), Ulrich Kaiser (Japon)**

La situation des caisses de pension est inquiétante dans le monde entier. Selon les estimations de Credit Suisse First Boston, les entreprises de l'indice américain S&P 500 totalisaient à fin 2002 un découvert de 242 milliards de dollars. En Europe, UBS Warburg (UBSW) évalue à 81 milliards d'euros le déficit total des 63 caisses de pension les plus lourdement affectées. Ce chiffre, assurément, est largement basé sur des estimations, car les normes comptables varient d'un pays à l'autre. Néanmoins, les déficits des caisses de pension sont pris très au sérieux par les agences de notation telles que Standard & Poors ou Moody's. Qui considèrent toujours plus les engagements envers les retraités comme des encours de crédits, voire des dettes financières. Pour une entreprise, le déficit de la caisse de pension peut donc entraîner une notation inférieure et ainsi altérer ses perspectives.

Europe : un vieillissement persistant

La plupart des pays européens disposent d'institutions de prévoyance publiques et privées, avec un système privé qui gagne en importance. Indépendamment de l'évolution du marché ou d'éventuelles adaptations des cotisations, les déficits des institutions étatiques se creuseront du fait du vieillissement de la population. En France, par exemple, on estime que la part des plus de 60 ans passera de 20,6% à 35,1% d'ici à 2050. Ajoutons que les «baby-boomers» de l'après-guerre parviennent à l'âge de la retraite et que la tendance est à la réduction du temps de travail. Face à cette situation, les institutions de prévoyance publiques ont trois mesures à leur disposition : augmenter l'âge de la retraite, réduire les rentes ou relever les cotisations des employés.



«Où que l'on regarde, la responsabilité de l'employé s'accroît»

Christine Frey (à gauche) et Ulrich Kaiser, Equity Research

Le coût croissant des retraites cause de plus en plus de soucis aux entreprises européennes. Sont particulièrement concernées les entreprises à forte intensité de capital humain, comme les groupes allemands Linde, ThyssenKrupp, Deutsche Post, MAN ou Volkswagen.

En Europe, contrairement à la situation prévalant aux Etats-Unis, le système le plus répandu est celui de la «primauté des prestations» (en anglais «defined benefit»), dans lequel l'employeur supporte le risque (voir encadré page 59). Selon les normes comptables internationales IAS (International Accounting Standards), ce ne sont pas les préférences actuelles, mais celles attendues qui doivent être communiquées, y compris les augmentations de salaires probables et

l'accroissement du nombre d'employés. Or la majorité des règles comptables propres aux différents pays d'Europe reflètent les préférences actuelles. En 2005, l'Union européenne devra adopter les normes IAS; pour bien des entreprises, il en résultera une brusque hausse des provisions de caisses de pension au détriment des capitaux propres. Lorsque Linde est passé aux normes IAS, l'an dernier, ses provisions de caisse de pension ont flambé de 26%. Se conformant à la norme britannique FRS17, British Telecom a récemment mis de côté 1,5 milliard de livres sterling pour couvrir le déficit de sa caisse de pension. Les risques liés à ces caisses ont donc joué un rôle dans les résultats décevants des entreprises. Afin d'alléger la pression sur les caisses de pension, beaucoup d'entre-

prises montrent davantage de retenue dans leurs engagements de rentes ou ne proposent plus à leurs collaborateurs que des plans de « primauté des cotisations » (« defined contribution »), le collaborateur supportant alors tout le poids du risque. Les conditions de retraite anticipée se sont également détériorées ces deux dernières années.

Etats-Unis: des mesures douloureuses

Les plans de prévoyance américains font l'objet d'un grand débat depuis un an, tandis que les craintes se précisent au sujet de la responsabilité des entreprises. Il est devenu évident que les hypothèses à la base des plans de prévoyance auront un fort impact sur les revenus des entreprises américaines. D'après les analyses, les plus durablement touchées seront les entreprises de la vieille économie ainsi que les prestataires de services et les entreprises informatiques de l'ancienne école.

Dans les années 1990, la hausse boursière a conduit à une inflation des avoirs des caisses de pension. Beaucoup de caisses ont alors augmenté la part de leurs actions et accentué encore la flambée des cours. Cette progression due au marché a incité de nombreuses sociétés à reporter leurs paiements de cotisations tout en faisant de leurs caisses de pension une importante source de revenus. En conséquence, les entreprises dont les caisses s'appuyaient sur le système



« Aux Etats-Unis, le problème continuera d'influer sur les bénéfices »

Jeremy Baker, Energy & Basic Resources

de la primauté des prestations se sont mises à tabler sur des rendements annuels de 9 à 12%. Mais cela ne pouvait durer. Le cours des actions et les taux d'intérêt entraînant dans leur chute les rendements des caisses de pension, l'équilibre fut subitement rompu entre les avoirs figurant au bilan et les avoirs effectifs. D'après une règle de présentation des comptes définie par le Financial Accounting Standards Board, pour comptabiliser

les revenus et les dépenses du plan de prévoyance dans le système dit de primauté des prestations, il faut calculer le produit annuel du plan de prévoyance à partir du rendement attendu des avoirs des caisses de pension. Le résultat escompté est ensuite utilisé indépendamment des produits des capitaux effectivement réalisés sur cette période. Les rendements plus élevés extrapolés par les entreprises elles-mêmes ont cependant donné matière à inquiétude, au point que la Securities and Exchange Commission (SEC) s'est penchée avec plus d'attention sur les entreprises dont les plans de prévoyance tablaient sur des rendements à long terme de 9% ou plus.

Pour cette année, les engagements des entreprises en termes de prévoyance posent un problème qui perdurera sans doute jusqu'en 2004 si les marchés boursiers ne se redressent pas et que les taux restent aussi faibles. D'après de nombreuses prévisions, les prestations continueront d'enregistrer des records à la hausse ; mais le nombre de caisses de pension basées sur le système de la primauté des prestations est en recul, car les entreprises tendent à passer à des systèmes de prévoyance dits de primauté des cotisations tels que le plan de retraite 401K, aujourd'hui largement répandu.

D'une manière générale, des mesures ont donc été prises aux Etats-Unis pour résoudre le problème des retraites. Il s'agissait surtout de rassurer les investisseurs quant à la réalité des bénéfices. Cependant, ce problème pourrait fort influer sur les bénéfices des entreprises pendant longtemps encore.

Japon : un filet social embrouillé

Comme dans la plupart des pays industrialisés, le système de retraite japonais repose sur plusieurs piliers. La plus grande part est assumée par l'Etat, notamment pour les prestations de base, soumises à une cotisation obligatoire de la population. Parallèlement, les entreprises d'une certaine taille doivent posséder leur propre caisse de pension, à laquelle cotisent l'employeur et l'employé. Les deux types d'institutions sont gérés par l'Etat, et donc par les caisses de pension publiques. Plus de 60% des retraités perçoivent leur rente de ces deux seules institutions. Il existe par ailleurs des caisses de pension administrées par les entreprises

Poids de la prévoyance dans les sociétés américaines en 2002

Entreprises de la vieille économie, services et entreprises informatiques de l'ancienne école sont particulièrement affectés par la Bourse. Sources: Bloomberg et Merrill Lynch

Société	Couverture/découvert (milliards de dollars)		Couverture/découvert (% de la capitalisation boursière)	
	2000	2001	2002 Estimation	2002 Estimation
General Motors	-43,9	-60,2	-77,0	403%
Ford Motors	-15,9	-25,2	-36,0	223%
IBM	4,3	-5,4	-16,5	12,7%
SBC Communications	4,7	-6,2	-13,2	17,2%
ExxonMobil	-6,6	-9,9	-12,6	5,7%
Boeing Company	7,5	-5,6	-12,0	50,6%
Du Pont	-2,6	-6,7	-9,8	27,4%
Delphi Automotive Systems	-4,6	-7,8	-9,4	200%
Lucent Technologies	15,4	-0,3	-6,9	104%
Verizon Communications	14,9	2,6	-6,1	6,2%

de plus de 500 collaborateurs et prévoyant une assurance publique. L'adhésion y est facultative. Sur l'ensemble des entreprises japonaises, 90% proposent à leurs collaborateurs qui partent à la retraite des pensions versées soit en une seule fois, soit sous forme de rente, soit une combinaison des deux. Les capitaux épargnés par les individus pour la prévoyance vieillesse sont donc importants et remplissent la même fonction que les plans d'épargne des assurances-vie.

Dans beaucoup d'entreprises, les caisses de pension administrent aussi certains éléments des caisses de pension publiques, en contrepartie d'une réduction des charges sociales. Dans la mesure où ces caisses se fondent sur la primauté des prestations, leur déficit s'est creusé en raison des rendements négatifs des placements, ce qui a grevé encore davantage les comptes de résultats des entreprises. Jusqu'à fin mars de cette année, les entreprises concernées pouvaient restituer leur mandat de gestion partielle à l'Etat. Divers facteurs d'actualisation au bénéfice des entreprises rehaussent l'attrait de ces transactions, mais la plupart des entreprises peuvent aussi réaliser des réserves latentes sur les placements en actions. On estime à 20% au maximum les caisses de pension de grandes entreprises qui auront fait usage de cette possibilité.

Au Japon comme en Europe, le système de retraite habituel est celui de la primauté

Primauté des cotisations (defined contribution)

A l'instar des plans de retraite de type « 401K », l'employé cotise régulièrement à sa propre « caisse de pension » et supporte seul le risque afférent à ses avoirs à partir de la retraite. Pour l'investisseur, ce système de prévoyance vieillesse est plus simple, car le risque de placement est supporté par l'employé. Les investisseurs doivent garder à l'esprit la possibilité pour les entreprises de combiner plusieurs plans de prévoyance.

Primauté des prestations (defined benefit)

L'entreprise est responsable de la caisse de pension et verse aux employés retraités les prestations de vieillesse correspondantes. Elle est obligée de verser les prestations et supporte donc tout le poids du risque de placement pour verser une rente à l'employé à la retraite.

des prestations. Etant donné la problématique décrite, le principe de la primauté des cotisations connaît un succès grandissant et passera bientôt au premier plan dans le contexte de mutations structurelles que connaît le Japon. En effet, il convient mieux à un environnement de travail qui souhaite rompre avec la tradition de l'« emploi à vie » et il facilite les changements d'employeur, car les avoirs de retraite peuvent être trans-

férés en même temps. En conclusion, où que l'on tourne le regard, la responsabilité du collaborateur s'accroît.

Christine Frey

Tél. 01 334 56 43, christine.frey@credit-suisse.com

Jeremy Baker

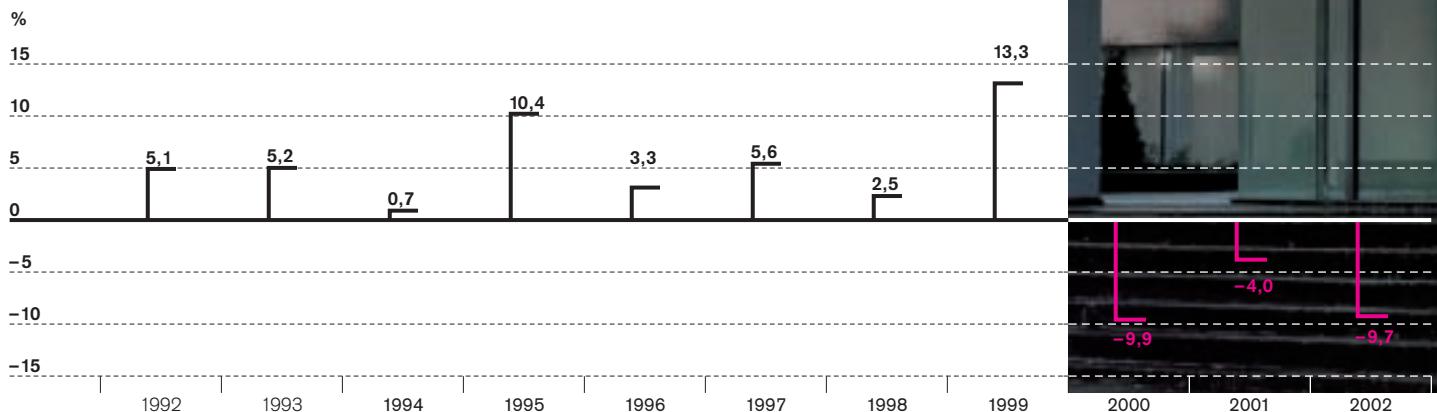
Tél. 01 334 56 24, jeremy.baker.2@credit-suisse.com

Ulrich Kaiser

Tél. 01 334 56 49, ulrich.kaiser@credit-suisse.com

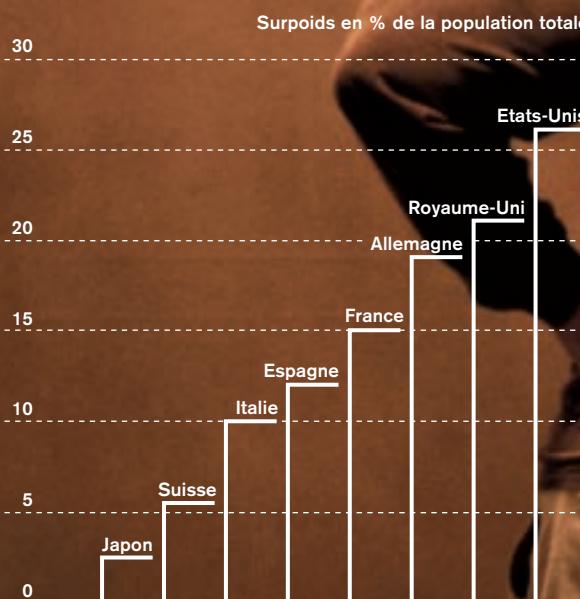
Les mauvais placements augmentent les découvertes

Les rendements des années 1990 appartiennent au passé: cette année, la baisse des marchés boursiers compromet les engagements de prévoyance de certaines caisses de pension, et l'année 2004 sera tout aussi mauvaise si la Bourse ne remonte pas. Source: Pension Fund



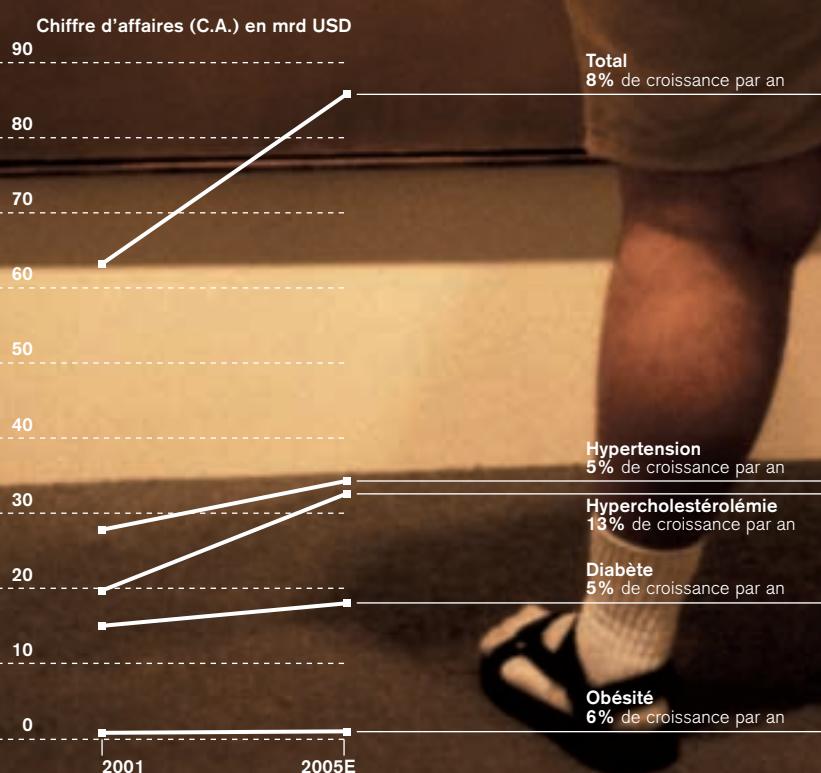
La surcharge pondérale dans les pays industrialisés

Aux Etats-Unis, 26% de la population présente un surpoids et, en Suisse, on atteint 5,5%. On parle d'obésité lorsque l'indice de masse corporelle (IMC) est supérieur à 30 (valeurs normales : entre 20 et 25). L'indice de masse corporelle se calcule en divisant le poids (en kilos) par le carré de la taille (en mètres). Source : International Obesity Task Force



Forte expansion du marché du syndrome métabolique

Grâce aux médicaments contre les maladies métaboliques (obésité, diabète, taux de cholestérol trop élevé, hypertension), la croissance totale de ce marché est de 8% par an. A l'horizon 2005, on prévoit un chiffre d'affaires global de quelque 86 milliards de dollars américains dans ce secteur. Sources : Lehman Brothers, CS Group



La grande affaire de l'obésité

L'embonpoint gagne du terrain dans les pays industrialisés. Au lieu de bouger plus ou de manger moins, les gens prennent des médicaments. Un segment prometteur pour les investisseurs, car l'industrie pharmaceutique développe de nouveaux produits contre les maladies métaboliques. **Luis Correia, Equity Research**

Au cours des dix dernières années, la proportion mondiale d'obèses a doublé, passant de 10% à environ 20%, selon les estimations de l'International Obesity Task Force. Le manque croissant d'exercice physique allié à un maintien des habitudes alimentaires laisse prévoir une augmentation des cas d'obésité. L'industrie pharmaceutique a réagi à cette évolution en investissant massivement dans le développement de médicaments sur ordonnance (spécialités) permettant de perdre du poids, avec des résultats mitigés jusqu'à présent.

Les premières spécialités dont le nom mérite d'être cité ont été Redux et Pondimin (Ponderal/Ponflural), de Wyeth/American Home Products. Il a cependant fallu les retirer du marché car elles avaient des effets indésirables graves. Les produits lancés ultérieurement comme Meridia (Sibutral/Reductil), des laboratoires Abbott/Knoll, et Xenical, de Roche, n'ont pas encore confirmé les espoirs que l'on fondait en eux. Comment dès lors investir judicieusement sur ce marché de l'obésité ?

Une grande partie du marché pharmaceutique est centrée sur la surcharge pondérale car cette dernière représente un terrain favorable à l'apparition d'un syndrome métabolique, c'est-à-dire d'une hypertension, d'une hypercholestérolémie (taux de cholestérol trop élevé) ou d'une dyslipidémie (anomalie des concentrations sanguines de lipides) et d'un diabète concomitants.

Depuis que l'on dispose de données médicales prouvant que le traitement de ces affections peut prévenir l'artérosclérose, l'infarctus du myocarde ou les atteintes neurologiques, le marché correspondant à ces options thérapeutiques a connu une croissance significative. Le Credit Suisse



« Dans les pays industrialisés, l'obésité continuera de progresser »

Luis Correia, Equity Research

table sur une croissance de 8% par an sur le marché du syndrome métabolique, avec un chiffre d'affaires passant de 63 milliards de dollars en 2001 à 86 milliards en 2005 (voir graphique page 60).

Cholestérolémie anormale

Les produits qui abaissent le cholestérol (hypcholestérolémiants) pourraient bien être le principal stimulant du marché, avec une croissance prévisible de 13% par an. Cette classe de médicaments a profité du lancement et de la bonne acceptation des «statines». Ces produits sont d'autant mieux acceptés que des études ont montré que la régulation de la cholestérolémie est en mesure de réduire le taux de mortalité par accident cardiaque. Les principaux produits en développement (pipeline) sont: 1) les inhibiteurs de l'absorption du cholestérol visant à

augmenter le taux de «bon cholestérol», comme Zetia (Schering-Plough/Merck), ou les inhibiteurs de la protéine de transfert des esters de cholestérol (Pfizer); 2) les statines «améliorées», comme Crestor (AstraZeneca).

Hypertension

La classe des antihypertenseurs est toujours en tête des ventes mais les perspectives de croissance sont modérées, notamment parce que les brevets de certains produits phares arrivent à échéance et que l'on n'attend pas d'innovations marquantes. L'avenir s'annonce sous de meilleurs auspices pour la classe des antagonistes du récepteur de l'angiotensine II (Diovan/Novartis, Cozaar/Merck). Comme certaines classes thérapeutiques précédentes, ces produits agissent en dilatant les artères mais ont moins d'effets indésirables. La principale nouveauté est Inspira, de Pfizer/Pharmacia, qui a été homologuée fin 2002. Là encore, le produit ne se distingue pas par son efficacité mais par son profil de tolérance.

Diabète

Les antidiabétiques sont confrontés aux mêmes difficultés car le brevet du produit principal de cette catégorie (Glucophage ou metformine) est échu depuis 2001 aux Etats-Unis. De nouveaux traitements, notamment les glitazones qui augmentent la sensibilité à l'insuline, constituent une option complémentaire intéressante dans la prise en charge du diabète, mais il n'a pas encore été démontré qu'ils peuvent se substituer aux génériques plus anciens. Plusieurs laboratoires travaillent au développement de formulations d'insuline par inhalation pour éviter aux malades de devoir pratiquer

plusieurs injections par jour. Ce serait une véritable avancée (doublée d'une belle opportunité d'élargir le marché en dollars américains) mais le pronostic reste réservé, des études étant encore nécessaires sur les effets à long terme de l'administration d'insuline par voie pulmonaire.

Obésité

La présence accrue de la chirurgie dans ce créneau a limité l'essor des spécialités pharmaceutiques. La difficulté consiste en effet à maintenir le poids obtenu une fois le traitement achevé. Ces produits ont en outre des effets non souhaités. Les deux principaux médicaments ont des mécanismes d'action différents : Xenical (Roche) bloque l'absorption intestinale des graisses, tandis que Meridia (Abbott) est un coupe-faim. Le produit dont le développement est le plus avancé est Rimonabant (Sanofi-Synthélabo, phase III). Il bloque les récepteurs cannabinoïdes pour inhiber la sensation de faim.

Il peut être intéressant d'investir sur le marché de l'obésité en choisissant une société bien implantée, avec de bonnes perspectives dans le vaste domaine du syndrome métabolique, qui englobe, outre l'obésité, l'hypercholestérolémie, l'hypertension et le diabète.

Parmi les entreprises de ce secteur, la préférence du Credit Suisse va à Pfizer, Takeda et Sanofi-Synthélabo. Ces laboratoires disposent d'une palette de produits homologués dont la croissance s'annonce bonne et d'un pipeline de principes actifs très prometteurs. Pfizer est en pointe à l'échelon

mondial avec huit produits dont le chiffre d'affaires dépasse le milliard de dollars (dix milliards avec les produits commercialisés en partenariat). Des alliances avec des sociétés américaines permettent à Takeda de bien se positionner et d'optimiser les ventes de ses produits contre les maladies métaboliques. Enfin, Sanofi-Synthélabo, société solidement implantée sur le marché cardiovasculaire, dispose d'un traitement inédit en fin de développement contre la surcharge pondérale et le tabagisme (Rimonabant).

La Suisse bien placée

Les deux laboratoires helvétiques sont bien positionnés dans le domaine du syndrome métabolique. Novartis est surtout présent dans le traitement de l'hypertension avec Diovan et Lotrel, mais sa position est moins forte en ce qui concerne les hypocholestérolémiant (le chiffre d'affaires de Lescol est plutôt moyen par rapport à ses trois principaux concurrents dans le segment des statines) et assez modeste sur le marché des antidiabétiques (Starlix et un produit en phase II de développement). Roche a une position assez moyenne sur le marché des spécialités (surtout à cause de Xenical, dont le chiffre d'affaires a été en recul l'année dernière). En revanche, il est leader sur le marché des appareils de dosage de la glycémie. Cette présence dans le segment du diabète a encore été renforcée par l'achat des activités pompe à insuline de Disetronic.

Luis Correia

Tél. 01 334 56 37, luis.correia@credit-suisse.com

Syndrome métabolique : les principaux laboratoires (en C.A.)

Deux sociétés américaines, Pfizer et Merck, dominent le marché du syndrome métabolique avec une part totale estimée à 38%. Source: CS Group

	C.A. 2002E*	Part de marché	Points forts	*Estimation
	(mrd USD)			
1 Pfizer	13,9	22%	Cholestérol, hypertension	
2 Merck	10,4	16%	Cholestérol, hypertension	
3 Bristol-Myers Squibb	5,6	9%	Cholestérol, hypertension, diabète	
4 Novartis	3,7	6%	Hypertension, cholestérol	
5 AstraZeneca	3,4	5%	Hypertension	
6 Sankyo	3,1	5%	Cholestérol	
7 Takeda	2,9	5%	Diabète	
8 Lilly	2,2	3%	Diabète	
9 Aventis	2,2	3%	Diabète, hypertension	
10 Sanofi-Synthélabo	1,3	2%	Hypertension	



«Les enfants doivent bouger!»

Michael Zimmermann, maître-assistant, EPF, Laboratoire de nutrition humaine

Selon votre étude, les enfants suisses seraient de plus en plus gros, pourquoi ?

On peut supposer qu'ils ont moins de mouvement que par le passé : entre télévision et jeux vidéos, leurs besoins énergétiques sont moindres. Leur alimentation est riche en graisses et le contenu énergétique des repas important.

Que faire ?

Le surpoids avec ses conséquences sanitaires et sociales est un problème de santé publique. Souvent, les traitements n'ont pas l'effet attendu et la prévention est le meilleur moyen de contrôler le poids. Des concepts élaborés pour les écoliers du primaire et des premières classes du secondaire prévoient des cours de diététique et de l'exercice physique. Il faudrait aussi réduire la teneur en graisse des repas et la consommation de boissons sucrées. Les enfants doivent bouger !

Quelle place ont les médicaments ?

Il n'existe aucun médicament efficace sans effets indésirables pour lutter contre la surcharge pondérale de l'enfant. La meilleure méthode consiste à modifier les habitudes alimentaires. Les médicaments ne doivent intervenir qu'en complément chez les enfants réellement obèses, et uniquement lorsqu'il est impossible de modifier comportements et habitudes alimentaires. (rh)

Choisissez la bonne banque:
votre patrimoine sera en bonnes mains.



Nous partons toujours de ce principe que ce n'est pas une solution parmi d'autres que vous recherchez, mais la meilleure. Plutôt que des recettes miracle, nous élaborons des solutions personnalisées et efficaces, axées sur vos besoins et vos objectifs. Notre savoir-faire de haut niveau vous donnera la certitude d'empoigner l'avenir avec une stratégie de croissance prometteuse. C'est avec plaisir que nous vous expliquerons personnellement ce qui fait notre différence: Banque Leu SA, 10 – 12 Place Longemalle, 1204 Genève, téléphone +41 22 318 82 00, www.leu.com

Bienvenue au private banking.

Bank Leu
depuis 1755





Et pourquoi pas un hérisson au chocolat fourré à la crème de géranium ? C'est le cœur qui compte après tout.

Une douceur qui a du piquant

Nourriture des dieux ou ruse du démon, le chocolat est devenu célèbre grâce à l'ajout de lait. Neuf personnes sur dix avouent l'adorer. La dixième ment. **Ruth Hafen, rédaction Bulletin**

Comment vexer un Russe ? Dites-lui que la vodka polonaise est la meilleure. Et pour froisser un Suisse ? Vantez le chocolat belge. Car quand il s'agit de chocolat, la tolérance a ses limites et le patriotisme montre très vite le bout de son nez. La Suisse est championne du monde en matière de consommation de chocolat : en 2002, on y a consommé en moyenne 11,9 kg par personne. Mais il a fallu attendre l'invention du chocolat au lait pour que les Helvètes jouent véritablement un rôle dans sa fabrication. Ce sont les Aztèques, les Espagnols, les Anglais, les Hollandais et les Suédois qui ont préparé le terrain. Par exemple Carl von

Linné, le grand botaniste suédois. En 1753, il donna au cacaoyer son nom savant de «theobroma cacao», theobroma signifiant «nourriture des dieux».

Christophe Colomb n'y est pas non plus étranger, même s'il n'a pas accordé aux fèves brunes tout l'intérêt qu'elles auraient mérité. Lors de son quatrième et dernier voyage – toujours à la recherche d'un passage vers les Indes –, il vit pour la première fois une fève de cacao le 15 août 1502. Mais pensant que ces fèves, auxquelles les indigènes tenaient comme à la prunelle de leurs yeux, étaient des amandes, il les dédaigna. Il mourut quatre ans plus tard, méprisé et misérable, sans savoir qu'il avait fait une nouvelle découverte qui allait changer le monde. Hernán Cortés, l'un de ses successeurs, fut plus clairvoyant. En 1528, il rapporta la fève de cacao et l'exotique breuvage xocolatl en Espagne, d'où le chocolat commença sa marche triomphale.



Le fruit du cacaoyer pèse environ 500 g et mesure 20 cm de long. Il renferme de 25 à 50 fèves noyées dans une masse aigre-douce.

A vrai dire, le succès du chocolat ne tenait pas seulement aux épices qu'on y ajoutait, mais à ses vertus aphrodisiaques, déjà découvertes par les peuples d'Amérique centrale. Le docteur Henry Stubbes, ami du philosophe anglais Thomas Hobbes et l'un des grands amateurs de chocolat du XVII^e siècle, en vantait les propriétés particulières. Pour un médecin autrichien, le chocolat était la nourriture de Vénus, et un prospectus datant de 1703 soutient qu'il «met le feu au corps»... Casanova trouvait qu'il servait ses talents de séducteur aussi bien que le champagne. La légende veut que le Marquis de Sade, lors d'un de ses bals, ait offert à ses invités des pastilles en chocolat mélangées à de la cantharide. La fête se transforma, paraît-il, en une orgie à faire pâlir d'envie les Romains les plus dépravés.

Aphrodisiaque ou pas, le chocolat a toujours été considéré comme un fortifiant. Goethe en emportait dans ses bagages : «Après avoir bu une tasse de chocolat, comme me l'a conseillé M. de Humboldt, je peux voyager toute une journée durant.» L'armée suisse découvrit le chocolat relativement tôt : dès 1870, les soldats ont eu droit à une ration, moins d'ailleurs pour les rendre heureux (même si la théobromine passe pour être un léger antidépresseur) que

Quelques dates

- 1657 | Un Français ouvre à Londres le premier magasin de chocolat.**
- 1792 | La première chocolaterie suisse est créée à Berne.**
- 1820 | Le Hollandais Conrad Johannes Van Houten met au point la poudre de cacao. Production de la première tablette de chocolat.**
- 1875 | A Vevey, le Suisse Daniel Peter a l'idée de mélanger la masse de cacao à du lait : le premier chocolat au lait est né.**
- 1879 | Rodolphe Lindt développe le procédé du conchage, qui permet la fabrication de chocolat fondant.**
- 1901 | Suchard lance Milka.**
- 1908 | Toblerone, le plus célèbre des chocolats suisses, arrive sur le marché.**
- 1942 | Camille Bloch cherche le moyen d'«allonger» le cacao, produit devenu difficile à obtenir. Il importe à cette fin des noisettes provenant de pays neutres et crée ainsi le Ragusa.**

pour leur redonner rapidement des forces et réguler la digestion.

Si, socialement parlant, le chocolat est de bon ton à cette époque, il semble aussi convenir pour se défaire des fâcheux qui n'ont plus l'heure de plaisir. On dit qu'une dame «de la haute», qui avait de bonnes raisons de se plaindre d'un certain monsieur, posa devant lui un poignard et une tasse de chocolat empoisonnée, le laissant libre de choisir sa mort. Celui-ci ne tenta même pas

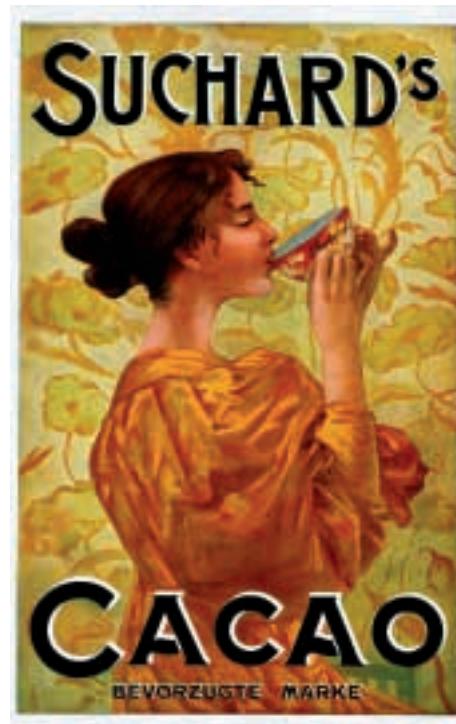
► www.chocosuisse.ch
► www.icco.org

de faire appel à la compassion de la cruelle et but le chocolat jusqu'à la dernière goutte, se contentant de constater: «Le chocolat aurait été meilleur si vous y aviez mis plus de sucre. Le poison lui donne un goût amer. Pensez-y la prochaine fois.»

L'Eglise s'intéressa elle aussi à cette boisson à la mode dont s'entichaient tous les peuples d'Europe. Le Pape Pie V trouva le goût du chocolat épouvantable et déclara que sa consommation ne rompait pas le jeûne. Le cardinal Richelieu, par contre, appréciait beaucoup cette boisson et en consommait pour soigner sa rate selon une recette secrète élaborée par des moines espagnols. En 1706, un médecin anglais pu-

bla un livre dans lequel il affirmait que le chocolat était une ruse de Satan, affaiblissait l'esprit, donnait mauvaise haleine et réduisait la fécondité. Dix-huit ans plus tard, son collègue Brooks soutenait qu'il prolongeait la vie, éliminait le ver solitaire et les ulcères d'estomac.

Nourriture des dieux ou artifice du démon? Aujourd'hui, la discussion n'a plus lieu d'être: tout ce qui flatte le palais est permis. Les fabricants de chocolat peuvent satisfaire les goûts de chacun. Dans son livre «The Chocolate Companion», Chantal Coady, elle-même propriétaire d'un magasin à Londres, décrit les spécialités du monde entier, depuis les chocolats fourrés à la crème de géranium jusqu'au chocolat en forme d'outil rouillé en passant par les truffes du jour de Sprüngli. Mais les fabricants n'ont pas encore dit leur dernier mot, et le champ d'expérimentation est vaste. Ainsi, l'Autrichien Georg Hochleitner a pour ambition de détrôner le gâteau au chocolat le plus célèbre du monde – la fameuse Sacher Torte, créée en 1832 – avec sa «Chocolina», un gâteau comportant vingt couches et composé d'amandes, de marmelade d'orange, de liqueur d'orange et de chocolat au lait de brebis. Son inventeur jure qu'il est crémeux à souhait et n'a pas du tout le goût du lait de brebis.



Bien avant que la vache Milka ne fasse ses débuts télévisés, l'industrie chocolatière suisse commercialisait ses produits avec professionnalisme.



Mole Poblano – sauce au chocolat à la mexicaine

Recette pour 4 personnes

- 80g **de chocolat à cuire noir**
- 5 **piments rouges (moyens)**
- 2 **tomates (moyennes)**
- 150g **d'amandes en poudre**
- 1 **petit pain**
- 1 **pincée de cannelle**
- 1 **pincée de clous de girofle moulus**
- 1 **pincée de poudre de coriandre**
- 0,5l **de bouillon de légumes**
- 2 **c.s. de graines de sésame**
- 2 **gousses d'ail moyennes**
- 2 **c.s. d'huile d'olive**
- 0,5 **banane**
- 2 **oignons moyens**
- Faire blondir les graines de sésame dans une poêle
- Epépiner les piments
- Eplucher la banane et la couper en dés
- Couper le petit pain en dés
- Ebouillanter les tomates, les peler, les épépiner et les couper en dés
- Eplucher l'ail
- Peler les oignons et les hacher
- Dans le mixer, réduire en purée tous les ingrédients (sauf le sésame) avec les amandes et 1/4 de litre de bouillon
- Râper le chocolat
- Epicer la pâte obtenue et la faire cuire dans une casserole avec l'huile pendant 5 minutes
- Ajouter peu à peu le chocolat râpé et le reste du bouillon
- Saupoudrer la sauce avec le sésame et servir avec des tortillas, de la volaille ou une autre viande.



**S'engager de tout son cœur
pour réussir l'extraordinaire.**

**CREDIT
SUISSE**

Au cours de l'année 2002, la Suisse a été au premier plan de l'histoire du football. Avec l'Autriche, elle se voit adjuger l'organisation de l'EURO 2008. L'équipe des M-17 devient championne d'Europe, une première pour une équipe helvétique. Lors des matches à domicile du Championnat d'Europe, la sélection M-21

conquiert les cœurs des spectateurs. L'équipe nationale tient le bon cap pour le Championnat d'Europe 2004. Que de résultats convaincants. Et un partenariat de longue date qui a permis de tels succès. Nous sommes très heureux d'avoir pu contribuer à ces succès grâce à notre engagement pour le football suisse.

« Sur scène, la musique me porte »

Cette année encore, les concerts du Credit Suisse sont placés sous le signe de la qualité. Du 5 au 11 mai 2003, ils accueilleront en Suisse l'Orchestre National du Capitole de Toulouse, dirigé par Michel Plasson, et le violoniste russe de renommée internationale Maxim Vengerov.

Andreas Schiendorfer, rédaction Bulletin



L'enfant prodige est devenu un soliste virtuose: le violoniste russe Maxim Vengerov.

Maxim Vengerov semble exécuter les passages les plus difficiles avec une facilité déconcertante. Sur son dernier album, il joue comme dans un rêve les «Sonates pour violon seul» du compositeur belge Eugène Ysaÿe, auxquelles peu de violonistes ont osé s'attaquer. Et c'est avec une formidable aisance qu'il maîtrise sur son stradivarius l'«Echo», la difficile sonate de son ami le compositeur russe Rodion Chédrine.

Le naturel passe par l'écoute de soi

Pour Vengerov, la musique est une langue universelle, compréhensible par tous et qui s'apprend comme n'importe quelle langue. Pendant un concert ou sur un disque, cependant, les innombrables heures de répétition et le processus fastidieux d'apprentissage ne doivent plus transparaître. «L'interprétation ne doit pas nécessairement refléter la légèreté, mais elle doit sembler naturelle.»

Ce qui implique d'avoir confiance en soi et de s'écouter, de «ne faire qu'un avec son violon et, en même temps, de se détacher de l'instrument», selon Vengerov. Une affirmation qui, dans la bouche d'un autre, passerait pour une platitude. Mais ce Russe de 28 ans sait convaincre autant avec ses mots qu'avec sa musique. Interrogé sur la différence nettement audible entre son interprétation à la répétition générale et celle donnée en concert, il explique : «Avant un concert, je répète longuement l'aspect technique. Mais la musique a une vie propre. Elle vient à moi. Dès que je suis sur scène, elle me porte. Je suis son

Concerts 2003 du Credit Suisse dans quatre villes suisses

L'Orchestre National du Capitole de Toulouse (ONCT), placé sous la direction de Michel Plasson, se produira avec le violoniste Maxim Vengerov dans les salles suivantes :

Lugano | **Palazzo dei Congressi**: lundi 5 mai 2003, Lausanne | **Palais de Beaulieu**: mercredi 7 mai 2003, Berne | **Konzerthaus Casino**: samedi 10 mai 2003, Zurich | **Tonhalle**: dimanche 11 mai 2003 (matinée).

Programme Camille Saint-Saëns (1835–1921) | **Concerto pour violon n° 3 en si mineur, opus 61 (1880)**, Ernest Chausson (1855–1899) | **Poème pour violon et orchestre, opus 25 (1896)**, César Franck (1822–1890) | **Symphonie en ré mineur (1888)**.

Réservations **Ticketcorner**, www.ticketcorner.ch, tél. 0848 800 800

instrument, je l'entends avec quelques mesures d'avance et je sais comment je dois jouer. Et quand j'interprète une œuvre sublime comme le «Concerto pour violon en mi mineur» de Mendelssohn-Bartholdy, que j'ai bien dû jouer un millier de fois, je ne m'ennuie jamais, car c'est chaque fois différent.» Et d'ajouter mystérieusement : «L'archet est le prolongement de mon bras, le violon le prolongement de mon âme.»

A 16 ans, enfin la liberté musicale

L'écoute de soi : un besoin irrésistible de liberté musicale, qui se manifeste chez

Maxim Vengerov dès son premier concert, à l'âge de quatre ans et demi. «Je répétais bien sagement, comme on me l'avait appris. Et puis, quand je montais sur scène, je jouais comme on me l'avait interdit. C'était plus fort que moi.»

Né à Novosibirsk, Vengerov a pourtant été formé à l'école classique russe pendant de nombreuses années. Il a notamment suivi le cours de Zakhar Bron, à Moscou, lequel lui obtient ses premières représentations à l'étranger dès 1987 et l'emmène avec lui à Leipzig en 1989. Mais le jeune prodige quitte son maître peu après, alors qu'il a tout juste 16 ans. «Ce fut une rupture douloureuse mais indispensable pour trouver ma propre voie.»

Comment y est-il parvenu ? «J'ai arrêté d'écouter les autres violonistes. Il y a tellement d'excellents musiciens, qui ont tous quelque chose à nous dire. Lorsque j'entendais l'un d'eux jouer, je voulais toujours lui ressembler un peu. Or ce n'est pas en copiant les autres que l'on se trouve soi-même.»

Vengerov prend des cours de composition pendant deux ans avec Vag Papian, avant de se tourner vers des chefs d'orchestre qui souvent sont aussi des solistes renommés. «J'étudiais l'interprétation d'une œuvre par un Karajan, un Muti, un Menuhin ou un Bruno Walter et je comparais les différences, sans doute infimes, mais décisives. Au bout de deux ans, j'étais prêt.» Selon Vengerov, la technique est très importante, mais il ne faut pas en devenir l'esclave. Seule la combinaison de la tech-

Ambassadeur de la musique française

La brillante carrière de Michel Plasson commence en 1962, lorsqu'il remporte le Grand Prix de direction au Concours international de Besançon. En 1968, le chef d'orchestre est nommé chef permanent et directeur musical de l'Opéra et de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse (ONCT), auquel il est resté fidèle depuis lors. Les nombreuses représentations qu'il dirige à la Halle aux Grains de Toulouse, ses engagements à l'étranger et les enregistrements en studio l'obligent à abandonner son poste de directeur musical en 1983.

Le répertoire de Michel Plasson et de l'ONCT est large, l'un et l'autre s'attachant à promouvoir le patrimoine français de musique classique et contemporaine. Ce n'est donc pas un hasard si des œuvres de Saint-Saëns, Chausson et Franck sont au programme des concerts du Credit Suisse. Pour en savoir plus sur Michel Plasson et l'Orchestre National du Capitole de Toulouse : www.onct.mairie-toulouse.fr



Michel Plasson dirige de main de maître.

nique et de l'instinct mènerait à la musique. En 1990, la victoire du jeune virtuose au concours Carl Flesch à Londres marque le début d'une carrière fulgurante en Occident.

Vengerov fait alors deux rencontres capitales : celle du chef d'orchestre et pianiste Daniel Barenboïm, avec qui il travaillera plusieurs années, et celle du chef d'orchestre et violoncelliste Mstislav Rostropovitch, qui l'initiera à la musique de Prokofiev et de Chostakovitch. « Mais Rostropovitch m'a surtout appris à me maîtriser, à mettre mon ego de côté et à me considérer comme une partie d'un ensemble ; bref, à ne pas oublier l'orchestre, le chef et le compositeur. »

Fausse modestie ? Rien chez Maxim Vengerov ne semble l'indiquer. Le musicien parle franchement, aime raconter des anecdotes et sait faire preuve d'autodérisson. Et il consacre du temps aux autres. Depuis 1997, il est l'un des premiers ambassadeurs de l'UNICEF issus de la musique classique. Comme son emploi du temps est très chargé, il profite, pour donner sa con-

férence de presse, d'un concert de bienfaisance avec Julia Fischer et l'Orchestre philharmonique de la Scala de Milan au bénéfice de l'Institut Weizmann pour la recherche sur les médicaments antitumoraux.

Bien que sa carrière n'ait pas encore atteint son zénith, Maxim Vengerov s'emploie déjà à transmettre le secret de sa « musicalité naturelle ». Depuis la mi-2000, il enseigne au Conservatoire de Sarrebruck, le plus petit d'Allemagne, alors que des établissements plus importants seraient certainement ravis de l'accueillir. Vengerov consacre ainsi une semaine entière par mois à son cours de maître, composé de cinq étudiants réguliers. « C'est une énorme satisfaction que de transmettre à ces jeunes musiciens la foi en l'avenir. Peut-être serai-je un jour leur chef d'orchestre ? »

Vengerov apprécie son rôle de professeur. Entre sa vie effrénée d'artiste et sa famille émigrée en Israël, il y puise une stabilité qui lui permet d'autant mieux de se laisser transporter quand il est sur scène. Car le plus important dans la musique, selon lui, est le public, dont il veut se sentir le plus

proche possible. C'est pourquoi Vengerov dialogue avec les spectateurs avant et pendant le concert, afin de leur expliquer le choix des œuvres qu'il interprète. « Lorsque les gens savent ce qu'ils vont entendre, ils écoutent d'une tout autre façon. »

Bien sûr, le violoniste est toujours heureux qu'on le complimente sur sa technique ou son interprétation, mais ce qui le réjouit par-dessus tout, c'est qu'un spectateur vienne lui dire : « Je me suis senti bien, vous m'avez fait plaisir. » Rien de très compliqué, en somme.

Concours : découvrez Maxim Vengerov

Le Bulletin offre 10 fois 2 billets pour le concert du 7 mai à Lausanne et 8 fois 2 billets pour le concert du 11 mai à Zurich, ainsi que 10 exemplaires du dernier CD de Maxim Vengerov interprétant des œuvres de J.S. Bach, E. Ysaÿe et R. Chédrine (EMI Classics Suisse, n° 5573842).

Le résultat du tirage au sort sera publié dans emagazine : www.credit-suisse.com/bulletin. Les gagnants seront contactés.

Naufrage en musique sur lac artificiel

Le spectacle « Akua », présenté par la troupe de théâtre helvétique « Karl's kühne Gassenschau », a constitué l'attraction de l'été 2002. Pour répondre à la demande, une deuxième saison est prévue cette année. Le Credit Suisse et, dorénavant, la Migros en sont les sponsors principaux. Ruth Hafen, rédaction Bulletin

Würenlos n'évoquait auparavant pour les Zurichois que le nom du premier relais autoroutier en direction de Berne. Depuis 2002, ce nom est associé au lac artificiel le plus célèbre de Suisse : creusé dans une gravière, sur une surface de 2500 mètres carrés, le lac contient six millions de litres d'eau. C'est là que sera reconduit cette année à partir du 22 mai (du mardi au samedi), le spectacle aquatique délirant destiné aux jeunes « de 7 à 77 ans ». Cette production sera présentée en Suisse romande en été 2004.

L'intrigue : l'orchestre d'un bateau, dépourvu de tout talent musical, est abandonné sur une île déserte, où les musiciens en viendront presque aux mains sur la question de ce qu'est la vraie musique. Des baleines échouées, de gigantesques



monstres marins ainsi que de sombres machinations font constamment rebondir l'action tout au long de cette quête vers la musique véritable.

Les programmes présentés par la troupe, lauréate du Prix Walo, allient chorégraphie accomplie, musique, personnages

baroques et effets spéciaux. Parions que la deuxième édition du spectacle surpassera encore la première.

« Akua ». Würenlos, du 22 mai à fin septembre. Renseignements : www.akua.ch. **Le Bulletin met en jeu 20 billets. Voir bon de commande.**

Agenda 2/03

Parrainage culturel et sportif du Credit Suisse

BÂLE

7.6 Match de qualification Suisse–Russie, football

BARCELONE

4.5 Grand Prix d'Espagne, F1
GENÈVE

23.5 All Blues Jazz Classics:
Monty Alexander & Randy Weston,
Victoria Hall

11.6 Match de qualification Suisse–Albanie, football

IMOLA

20.4 Grand Prix de Saint-Marin, F1
LUCERNE

4.5 All Blues Jazz Classics:
Ahmad Jamal, Centre de la Culture et des Congrès

MONTE-CARLO

1.6 Grand Prix de Monaco, F1
MONTRÉAL

15.6 Grand Prix du Canada, F1
SCHAFFHOUSE

14–17.5 Festival de jazz

SPIELBERG

18.5 Grand Prix d'Autriche, F1
STANS

22–27.4 Journées musicales de Stans

ZURICH

4.5 Weltmusikwelt: Shikisha, Moods im Schiffbau
9/10.5 Credit Suisse Prix Bolero et avant-garde internationale, gare centrale

24.5 All Blues Jazz Recitals:
Monty Alexander & Randy Weston, Tonhalle

Buster Keaton à la gare centrale de Zurich

En mai, la gare centrale de Zurich se métamorphose en un gigantesque cinéma. «Kino im HB 2003» présentera, du 16 au 25 mai, des avant-premières et des reprises de films comiques, romantiques et de suspense sur un écran de 450 mètres carrés. L'événement sera couronné par la «Classic Movie Night», le 25 mai, au cours de laquelle on pourra voir un chef-d'œuvre du cinéma muet, «Steamboat Bill Jr» (Cadet d'eau douce), réalisé par



Buster Keaton en 1928. Pendant que Buster Keaton trébuchera sur l'écran et échappera de justesse aux pires catastrophes, un orchestre de soixante musiciens issus de l'Orchestre de chambre de Zurich et de l'Orchestre symphonique de Bâle transformera le hall de la gare en une immense salle de concert. (rh)

Kino im HB 2003. Gare centrale de Zurich, 16–25.5

Renseignements: www.kinoimhb.ch

Gagnez des billets pour la «Classic Movie Night» du 25 mai sur www.credit-suisse.com/bulletin.

En pantoufles sur le Cervin

La nouvelle attraction du Musée Suisse des Transports et des Communications a pour nom «Swissarena». Le cœur de l'exposition est une immense photographie aérienne de la Suisse à l'échelle 1/20000, sur laquelle



les visiteurs peuvent marcher chaussés de pantoufles. Cette photographie se compose de 7800 vues aériennes prises à une altitude de 4 400 à 9 300 mètres. Sur l'immense image en relief, la distance entre Bâle et Chiasso est de 12 mètres. Quant au Cervin, il atteint à peine une hauteur de 10 centimètres. Ceux qui souhaitaient depuis longtemps gravir le Cervin en pantoufles peuvent à présent réaliser leur rêve. La photo est même si détaillée que nombre de visiteurs, à genoux et armés d'une loupe lumineuse, s'amusent à y rechercher leur maison. (rh)

Swissarena. Musée suisse des Transports et des Communications, Lucerne. Renseignements: www.verkehrshaus.org

Gagnez des billets pour le Musée des transports sur www.credit-suisse.com/bulletin.

Luth oriental et chats noirs

L'oud est un luth arabe à manche court utilisé traditionnellement comme instrument d'accompagnement. La mondialisation de la musique l'a tiré de l'ombre et en a fait un instrument solo. Une renaissance que l'on doit surtout à un Tunisien de 45 ans, Anouar Brahem, qui, après dix ans de formation en musique arabe classique, s'est ouvert à la musique du monde et au jazz sans pour autant perdre ses racines orientales. Surnommé le «Eric Clapton» de l'oud par les critiques musicaux, Anouar Brahem travaille

régulièrement avec de grands musiciens de jazz et de world music, tels Jan Garbarek, Dave Holland ou Manu Dibango. Sur son dernier CD, intitulé «Le pas du chat noir», il joue avec le pianiste François Couturier et l'accordéoniste Jean-Louis Matinier. Sans aucun doute le meilleur de la musique du monde. (rh)



Anouar Brahem Trio. 11.5.
Schauspielhaus Zurich.

Bulletin

Editeur Credit Suisse, case postale 2, 8070 Zurich, téléphone 01 333 11 11, fax 01 332 55 55 **Rédaction** Daniel Huber (dhu) (direction), Marcus Balogh (ba) (Wealth Management), Ruth Hafen (rh) (Sponsoring), Andreas Schiendorfer (schi) (Actuel), emagazine: Andreas Thomann (ath), Martina Bosshard (mb), Michèle Luderer (ml), Michael Schmid (ms), e-mail redaktion.bulletin@credit-suisse.com, Internet: www.credit-suisse.com/bulletin **Réalisation** www.arnolddesign.ch: Karin Bolliger, Adrian Goepel, Urs Arnold, Alice Kälin, Maja Davé, Benno Delvai, Renata Hanselmann, Annegret Jucker, Saroou Dan, Monika Isler (planning et exécution) **Adaptation française** Anne Civel, Michèle Perrier, Aldo Giovannoni, Nathalie Lamgadar, Bernard Leiva, Gaëlle Madelrieux, Noël Muré, Nassima Rahmani **ANNONCES** Yvonne Philipp, Strasshus, 8820 Wädenswil, téléphone 01 683 15 90, fax 01 683 15 91, e-mail yvonne.philipp@bluewin.ch **Tirage contrôlé REMP 2003:** 136 172 exemplaires **Lithographie** Denz Lith Art SA, Berne **Impression** NZZ Fretz AG/Zollikofer AG **Commission de rédaction** Othmar Cueni (Head Corporate & Retail Banking Northern Switzerland, Private Clients), Claudia Kraaz (Head Corporate Communications Credit Suisse Financial Services), Eva-Maria Jonen (Customer Relation Services, Marketing Winterthur Life & Pensions), Karin Rhomberg (Chief Communications Officer Credit Suisse Group), Fritz Staehel (Credit Suisse Economic & Policy Consulting), Burkhard Varnholt (Head Financial Products), Christian Vonesch (Head secteur de marché Clientèle privée Zurich), Claudia Grüter (Head Private Clients Offers, e-Solutions) **109^e année** (paraît six fois par an en français, allemand et italien). **Reproduction** autorisée avec la mention «Extrait du Bulletin du Credit Suisse». **Changements d'adresse** Les changements d'adresse doivent être envoyés par écrit, en joignant l'enveloppe d'expédition, à votre succursale du Credit Suisse ou au Credit Suisse, KISF 14, case postale 600, 8070 Zurich.

Cette publication a un but uniquement informatif. Elle ne constitue ni une offre, ni une invitation du Credit Suisse à acheter ou vendre des titres. Les références aux performances antérieures ne garantissent nullement des évolutions positives dans l'avenir. Les analyses et conclusions exposées dans la présente publication ont été élaborées par le Credit Suisse et peuvent déjà avoir été utilisées pour des transactions des sociétés du CREDIT SUISSE GROUP avant leur communication aux clients du Credit Suisse. L'avis du CREDIT SUISSE GROUP, présenté dans cette publication sous réserve de modifications, a été émis à la date de la mise sous presse. Le Credit Suisse est une banque suisse.

« Je ne suis pas un modèle, je suis prisonnier de ma conscience »

Beat Richner dirige depuis 1992 l'hôpital pour enfants Kantha Bophna au Cambodge, une action qui lui a valu le titre de « Suisse de l'année ». Nous avons évoqué avec lui les problèmes du Cambodge : le sida et la tuberculose, ainsi que la corruption et la misère. **Interview : Andreas Schiendorfer, rédaction Bulletin**

Andreas Schiendorfer Monsieur Richner, vous avez été élu « Suisse de l'année ». Que signifie pour vous cette distinction ?

Beat Richner Cela a été une surprise, autant pour moi que pour le public du Hallenstadion. Les téléspectateurs se sont mobilisés de manière impressionnante pour soutenir l'engagement humanitaire, l'aide apportée à des enfants qui n'auraient sinon aucune chance de survie. C'est pourquoi cette distinction m'a fait tellement plaisir. Elle me donne du courage, et en même temps elle est pour les Cambodgiens une sorte d'assurance-vie. Avec une telle solidarité en Suisse, les dons ne se tariront pas. Le Cambodge a besoin de chaque centime. Car notre projet coûte chaque année quelque 18 millions de francs.

Cet argent va à un pays que très peu connaissent. Les gens se souviennent sans doute vaguement du régime de terreur des Khmers Rouges, entre 1974 et 1979. Comment avez-vous découvert ce pays ? L'hôpital pour enfants de Zurich avait établi à l'époque un partenariat avec l'hôpital de Kantha Bophna, fondé par le roi Norodom Sihanouk et baptisé du nom de sa fille, morte de leucémie. J'étais alors interne, sans attaches familiales, et j'avais déjà acquis une expérience de la médecine tropicale en Tanzanie, en 1970. Je suis donc parti en 1974 pour Phnom Penh, que j'ai dû hélas quitter précipitamment en avril 1975. **Et en l'espace de quelques mois, vous vous êtes tellement attaché au pays et à ses habitants que vous avez décidé de reprendre votre travail après la guerre civile, fin 1991 ?**

Je ne sais pas si je peux dire que j'aime particulièrement le Cambodge. Ma situation est plutôt comparable à celle des survivants de l'Holocauste. Car sur les 900

personnes qui travaillaient avec moi au Cambodge, seules 52 ont survécu. J'avais mauvaise conscience à leur égard, il fallait que je reparte là-bas pour voir ce qu'était devenu Kantha Bophna. Et lorsque le roi m'a demandé de reconstruire l'hôpital, j'ai tout simplement accepté.

Cela a-t-il valu la peine ? Absolument. Nous avons inauguré Kantha Bophna I en novembre 1992, Kantha Bophna II a vu le jour quatre ans plus tard, et la clinique Jayavarman VII a été ouverte fin mars 1999 à Siem Reap, près du site d'Angkor Vat. Chaque année, nous avons 600 000 consultations d'enfants malades et 50 000 hospitalisations. Sans nos trois hôpitaux, 2 600 enfants mourraient chaque mois. Nous avons donc atteint certains résultats. Toutefois, je ne pense pas que notre action relève de l'aide au développement ou de l'amour du prochain. Cela est peut-être vrai pour les donateurs en Suisse, mais en ce qui nous concerne, nous ne faisons que réparer les dégâts, car notre société porte une part de responsabilité dans beaucoup de désastres en Asie du Sud-Est.

Depuis plus de dix ans, vous êtes donc un observateur du Cambodge. Comment jugez-vous l'évolution politique ? Vous savez que l'ONU a refusé récemment de participer à la mise en place du tribunal chargé de juger les criminels de guerre du régime de Pol Pot ... Nous ne pouvons pas juger le Cambodge selon notre logique historique, mettre les bons d'un côté et les mauvais de l'autre, car on trouvera dans toutes les familles cambodgiennes une victime des Khmers Rouges ou, au contraire, un coupable. Si on crée un tribunal comme celui de Nuremberg en 1945, la guerre civile risque d'éclater à nouveau. Il faut être pragma-

tique. Le plus grand problème aujourd'hui, ce ne sont pas les Khmers Rouges, mais la misère et la corruption. Je souligne que je suis avant tout médecin, je ne fais pas de politique.

Mais vous êtes concerné vous aussi par la corruption, directement ou indirectement.

Voyez-vous une amélioration ? Hélas non. Entre 1979 et 1989, sous le régime vietnamien, la corruption était un problème moins grave qu'aujourd'hui, notamment dans le domaine de la santé. Les médecins sont si mal payés qu'ils ne peuvent pas vivre de leur métier. Alors ils cèdent à la corruption, vendent des médicaments sur le marché noir ou travaillent moins que l'horaire réglementaire pour pouvoir exercer une seconde activité.

Le problème se pose-t-il aussi à Kantha Bophna ? Non, heureusement. Les rares tentatives de corruption ont été aussitôt punies de licenciement. Mais nous avons surtout augmenté volontairement les salaires de notre personnel.

Votre personnel gagne donc davantage que celui des autres hôpitaux. Et on reproche parfois à Kantha Bophna de proposer une médecine de luxe. Que répondez-vous à cela ? Nous refusons catégoriquement d'administrer, seulement parce qu'ils sont 20% meilleur marché, des médicaments qui sont interdits chez nous et ne servent à rien. A première vue, Kantha Bophna est relativement cher, c'est vrai. Surtout quand on sait que la politique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est de pratiquer une « médecine pauvre pour les pays pauvres ». Mais il y a deux ans et demi, une expertise neutre commandée par la Direction du développement et de la coopération (DDC) a entièrement réhabilité notre démarche et



Beatocello: avant, il luttait avec son violoncelle contre la mort de l'âme, aujourd'hui il lutte contre la mort des enfants cambodgiens.

confirmé que Kantha Bopha présentait le meilleur rapport coût-efficacité. Par la suite, la Confédération a levé ses réserves et elle nous soutient aujourd'hui avec un montant de 2,5 millions de francs par an.

Votre litige avec l'OMS ne se limite pas seulement à la vision de la médecine. Vous avez même intenté une action contre cette organisation à La Haye ! Sur le plan médical, le Cambodge est confronté à deux grands problèmes : le sida et la tuberculose. Il est prouvé que le sida a été introduit dans le pays par les troupes et les fonctionnaires de l'ONU pendant la période transitoire de 1991/1992. Quant à la tuberculose, l'OMS, qui utilise des instruments de diagnostic insuffisants, la considère comme quasi-ment inexiste au Cambodge, alors que nos chiffres prouvent le contraire. J'ai l'impression que l'on cherche à marginaliser le pays. La Thaïlande et le Vietnam, tout comme diverses organisations internationales, n'ont aucun intérêt à ce que la situation s'améliore au Cambodge.

Pourquoi ? Et votre action en justice a-t-elle une chance d'aboutir ? Le Vietnam, pays surpeuplé, revendique des terres fertiles situées à la frontière entre les deux pays. Et la Thaïlande profite davantage de l'essor du tourisme à Angkor Vat que les Cambodgiens eux-mêmes. La situation du Cambodge est comparable à celle des Noirs en Afrique du Sud. Juridiquement parlant, ceux-ci ont les mêmes droits que les Blancs, mais en pratique, leur situation est encore pire qu'auparavant. En ce qui concerne mon action en justice : l'ONU et ses organisations sont inattaquables, mais ma démarche a eu au moins le mérite d'ouvrir le débat.

Revenons-en à votre projet. Il existe à présent trois hôpitaux pédiatriques. Siem Reap s'est vu doté d'une maternité en 2001.

Est-ce suffisant, ou faut-il construire encore d'autres hôpitaux compte tenu de la taille du pays ? Aujourd'hui, 80% des enfants devant être hospitalisés viennent chez nous. Cela représente, comme je l'ai déjà dit, 50 000 enfants par an. Si le réseau routier continue à s'améliorer, nos trois centres, que l'on peut encore agrandir, devraient suffire.

Ne faudrait-il pas aussi un hôpital pour adultes ? Alors que la mortalité infantile est toujours très élevée dans le pays, la



« Je suis très reconnaissant aux Suisses de soutenir notre projet »

Beat Richner, pédiatre au Cambodge

tranche des 15–40 ans est plus ou moins en bonne santé. En aidant les enfants à surmonter les premières années, nous augmentons leurs chances de vivre longtemps. Car il ne faut pas oublier que 50% de la population a moins de 17 ans. Des générations entières ont été décimées. Contrairement à ce que j'entends souvent dire, le Cambodge n'est pas du tout un pays surpeuplé.

En Suisse, beaucoup vous connaissent sous votre nom d'artiste. Beatocello existe-t-il encore, et quelle importance la musique revêt-elle aujourd'hui pour vous ? En 1992, j'aurais pu fêter mes vingt ans de scène, mais au lieu de cela, je suis parti pour le Cambodge. Pour être franc, j'ai un rapport ambigu à la musique. D'un côté, elle me paraît un luxe quand je vois la misère qui règne ici, et de l'autre, elle est indispensable, car c'est grâce à mes concerts que je peux recueillir des fonds pour les enfants du Cambodge. Même si, souvent, je suis trop fatigué pour jouer, je puiserai dans la

musique et dans les réactions du public l'énergie dont j'ai besoin pour continuer mon travail. Avant, j'utilisais mon violoncelle, dont la sonorité ressemble beaucoup à la voix humaine, pour lutter contre la mort de l'âme, maintenant je lutte avec lui contre la mort des enfants.

Avez-vous des modèles qui vous ont motivé dans votre action ? Albert Schweitzer, par exemple ? Il y a toute une série de personnalités qui m'ont marqué : Heinrich Pestalozzi, Léon Tolstoï, Mahatma Ghandi, Martin Luther King, Nelson Mandela, car ils se sont battus pour la justice, pour que tous les hommes aient les mêmes droits. J'admire le travail d'Albert Schweitzer, mais le chemin qui l'a conduit à Lambaréni est tout autre que celui qui m'a mené à Kantha Bopha. Je suis un pédiatre qui a atterri là-bas presque par hasard. Lui était un théologue et philosophe qui avait étudié la médecine pour aller travailler en Afrique.

Le problème, c'est que Lambaréni dépend aujourd'hui encore des médecins étrangers.

N'est-ce pas le cas chez vous, à Kantha Bopha et à Siem Reap ? Nous formons le personnel médical de manière à ce que notre projet puisse être poursuivi par les gens du pays. A côté des 1280 Cambodgiens, il n'y a plus que deux médecins étrangers qui travaillent en permanence dans le pays ; au début, nous étions 13 étrangers et 60 Cambodgiens. Et pour montrer au plus grand nombre possible comment concevoir, construire et diriger un hôpital sans corruption, nous avons ouvert en décembre 2002 un centre de formation à Siem Reap.

En tant que « Suisse de l'année », vous êtes un modèle pour beaucoup de jeunes. Vous voyez-vous aussi comme cela ?

Non, je ne suis pas un modèle. Je suis prisonnier de ma conscience et je fais uniquement mon devoir de médecin, c'est-à-dire atténuer la souffrance de mes patients.

3,7 millions d'enfants cambodgiens aidés grâce à lui

En 1992, au lieu de fêter ses vingt ans de scène, Beat Richner est reparti au Cambodge pour reconstruire l'hôpital de Kantha Bopha, où il avait travaillé en 1974/1975. Jusqu'à présent, 3,5 millions d'enfants ont été traités de manière ambulatoire dans cet hôpital, et 220 000 y ont été hospitalisés. Les coûts (18 millions de francs par an) sont couverts en majeure partie par des dons de la population suisse. Beat Richner a publié en 1995 « Kantha Bopha » aux éditions Neue Zürcher Zeitung (ISBN 385823 9348) et sorti en 1996 l'album « Bach at the Pagoda » (n° 780028-2) chez Musica (Classic). Pour en savoir plus : www.beatrichner.com et www.credit-suisse/bulletin. Dons : CCP 80-60699-1.

Nous luttons
contre les
trafics d'enfants
au niveau
international.

STOP TRAFIC D'ENFANTS



Luttez
avec nous!



Terre des hommes

aide directe à l'enfance meurtrie, sans préoccupation
d'ordre politique, racial ou confessionnel

www.tdh.ch

CCP: 10-111504-8

Fondation Terre des hommes
En Budron C8

CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tél. +41 21 654 66 66

Fax +41 21 654 66 77

info@tdh.ch



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT
VELSATIS

Elle suscite l'admiration partout où elle passe. Elle fascine celles et ceux qui la conduisent. Son moteur diesel V6 Common Rail (180 ch)* est en effet aussi silencieux et souverain que son design est novateur. Bienvenue à bord de Renault Vel Satis. Infos au 0800 80 80 77 ou sur www.renault.ch

* Renault Vel Satis Expression 180 ch, 2958 cm³, consommation de carburant 8,7 l/100 km, émissions de CO₂ 232 g/km, catégorie C de consommation de carburant.



Un cœur souverain dans un corps d'exception: diesel V6 Common Rail.